Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13246 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | DIMANCHE 30-LUNDI 31 AOUT 1987

Cory Aquino ébranlée...

Dix-huit mois après avoir accédé au pouvoir, Cory Aquino vient de surmonter son épreuve la plus rude. Les militaires qui se sont insurgés, le vendredi 28 août, étaient prêts à tout pour renverser le régime et, contrairement aux tentatives précédentes de coups d'Etat, il a fallu les déloger par la force des réduits qu'ils ont occupés à Manille. Pour la première fois, le sang a abondamment coulé.

Cette rébellion n'était apparemment pas dirigée par des nostalgiques de l'ère Marcos, mais par de jeunes officiers dénonçant la « corruption » du pouvoir civil et les insuffisances du commandement militaire dans la lutte contre la guérilla communiste. Pour les mêmes raisons, les mêmes hommes avaient pris leurs distances, sur la fin, à l'égard de l'ancien dictateur et des généraux de son entourage.

Le général Ramos, chef d'état-major général, tout autant visé que Cory Aquino par les rebelles, ne s'y est pas trompé. Il n'a jamais songé à parlementer avec les mutins – ce qu'il avait pourtant fait lors des précédents coups de force, – et la cassure au sein des forces armées est évidente. Il ne s'agit plus d'un grave malaise, mais d'une confrontation entre chefs militaires qui n'hésitent plus à recourir à la force pour régler leurs comptes.

Le pouvoir civil sort encore plus affaibli de l'épreuve. Les mesures édictées pour redresser l'économie, on l'a vu la semaine dernière, provoquent les premières grèves. Les projets de réforme agraire, jugés trop audacieux par les uns et trop timides par les autres, sont ouvertement contestés. Et, après avoir été un moment déroutés par le « phénomène Aquino », les communistes insurgés semblent avoir retrouvé leur cohésion. En outre, aucun terrain d'entente ne paraît se dégager avec les autonomistes musulmanes.

Il est révélateur que les chefs des putschistes, qui ont pris tout le monde par surprise, aient eu pour ambition, en cas de succès, de former une junte militaire. En effet, le reproche le plus souvent adressé à Mme Aquino est son manque de fermeté. La bonne volonté et le charisme ne peuvent tenir lieu de politique une fois passée la période de l'état de grâce. Les Philippines font face à une crise de gouvernement, ce qui explique sans doute la latitude dont ces officiers rebelles ont bénéficié pour préparer leur putsch.

Certes, Cory Aquino peut se féliciter de la détermination du général Ramos à mater la rébellion et de la célérité avec laquelle les Occidentaux, Américains en tête, lui ont exprimé leur « entière solidarité ». Mais ce double soutien est sans équivoque : le commandement militaire attend d'elle, désormais, une reprise en main, et ses alliés en espèrent autant, tout en estimant qu'elle demeure le dernier recours pour son pays.

Elle reste, néanmoins, le seul rempart contre la généralisation d'une guerre civile qui ensanglante déjà de nombreuses îles de l'archipel. Personne ne peut souhaiter aux Philippins le retour, sous la houlette d'une junte militaire, au régime de loi martiale qui leur a été imposé pendant douze ans. Il ne leur resterait, le cas échéant, que le choix entre deux dictatures.

(Lire, page 3, l'article de KIM GORDON-BATES.)

La nouvelle offensive libyenne

Tchad : violents combats dans le secteur d'Aozou

Vingt-quatre heures après l'annonce par la Libye de la reprise de l'oasis d'Aozou, aux confins tchado-libyens, la situation apparaissait des plus confuses le samedi matin 29 août.

Les autorités tchadiennes démentaient toujours la perte de cette localité, enlevée par les forces du président Hissène Habré le 8 août, après quatorze ans d'occupation libyenne. Néanmoins, N'Djamena faisait état de combats d'une « violence inouïe ».

C'est vendredi après-midi que l'agence officielle libyenne Jana a annoncé, de Tripoli, que les troupes libyennes avaient *« libéré le village d'Aozou, au terme d'une bataille de près de deux heures, au cours de laquelle les forces ennemies ont été exterminées »*.

Situé dans une bande revendiquée par la Libye du colonel Kadhafi, qui fonde notamment ses revendications sur l'accord Laval-Mussolini de 1935, Aozou, considérée par N'Djamena comme faisant partie intégrante du Tchad, avait été prise par l'armée tchadienne après une série de succès qui avaient permis aux forces du président Habré de récupérer tout le nord du Tchad. Depuis le 8 août, les autorités tchadiennes avaient fait état de plusieurs tentatives libyennes pour reprendre Aozou par la force. Tentatives que les Forces armées nationales tchadiennes (FANT) avaient réussi à repousser.

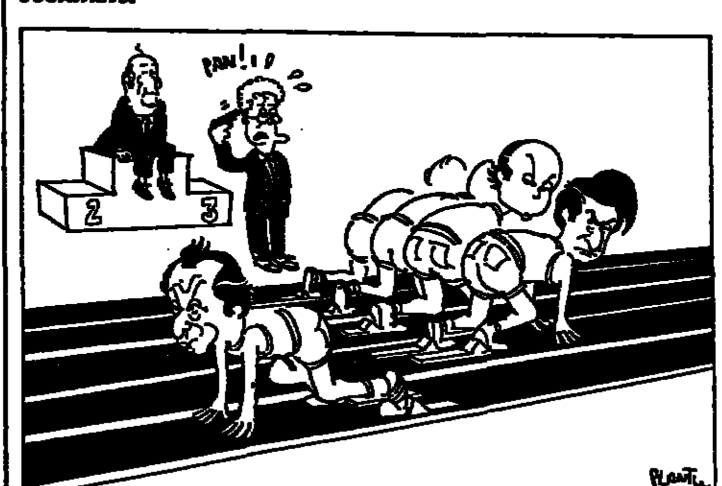
Vendredi soir encore, le porte-parole de l'état-major tchadien affirmait que les troupes de N'Djamena tenaient *« fermement »* Aozou. Samedi matin, la radio tchadienne indiquait : *« Les FANT font face en ce moment aux troupes libyennes »*, sans plus de précision, avant de diffuser un communiqué militaire déjà publié vendredi soir et parlant de combats violents.

(Lire la suite page 3.)

La préparation de la campagne présidentielle

La majorité multiplie les attaques contre M. Mitterrand

Le RPR et l'UDF multiplient leurs attaques contre M. Mitterrand. M. Léotard a donné cette consigne, le vendredi 28 août, aux responsables fédéraux du Parti républicain. Au RPR, les jeunes militants, réunis le même jour, ont scandé : « Mitterrand à l'hospice ! ». M. Séguin ironise sur les divisions du PS, à huit mois de l'élection présidentielle. Samedi, à Belfort, M. Chevènement devait annoncer son intention d'être « candidat à la candidature » socialiste.



La mort de John Huston

La beauté du désastre

Le cinéaste américain, John Huston est mort, dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 août, dans sa maison de Newport (Etats-Unis) à l'âge de quatre-vingt-un ans. La mort de John Huston a frappé le Festival de Venise à la veille de son ouverture.

Le « patriarche » devait envoyer par satellite aux participants de la 44e Mostra un hommage. Il ne le pourra pas, mais il laisse en guise d'adieu son dernier film qui sera projeté le 3 septembre et est inspiré d'une nouvelle de James Joyce. Son titre : « The Dead » (Les Morts).

Il aura beaucoup bu. Et pas mal renversé. Jusque dans l'au-delà, peut-être s'en sert-il encore un petit à la santé des nécrologues de tout poil, perplexes, qui se demandent si c'est un grand cinéaste ou non qu'ils enterrent sur le papier et par quel bout attraper ce diable d'homme. Peu de gens y sont parvenus, et lui-même n'a pas dû prendre le temps de s'y intéresser. Trop à faire, trop à vivre.

Américain d'ascendance irlandaise, il fut plus irlandais que possible, prolifique, bagarreur, inspiré, travailleur acharné et nonchalant à la fois, courageux, insouciant, avec quelque part au fond de lui, vagabonde, une drôle de fêlure ouvrant sur le bizarre. En tout cas insaisissable.

Boxeur professionnel à dix-huit ans (il ne perd que deux combats sur vingt-cinq), il s'engage à vingt ans dans la cavalerie mexicaine avant de partir pour la France *« étudier la peinture »*, la littérature, écrire des romans, une pièce pour marionnettes ; retourne aux Etats-Unis et, devenu de son propre aveu *« le plus mauvais journaliste du monde »*, entre au service de Samuel Goldwyn comme scénariste, en 1930.

En quarante-six ans, il réalise plus de quarante films, qui reflètent bien la diversité de ses talents, de ses intérêts, la singularité de sa culture, au point de rendre parfois incompréhensible la cohérence de sa démarche.

Faut-il d'ailleurs à tout prix en chercher une, sinon celle de sa curiosité et de son plaisir ? Huston – entre *la Bible* (1967) et *Casino royal* (1968) – n'a jamais paru soucieux de délivrer un message constant ni de respecter une esthétique personnelle, sa philosophie sur ce point se résumant à une simple règle : « Il n'y a que deux positions pour la caméra : assise et debout ». On a voulu voir en lui le cinéaste de l'échec. Ce thème, sous des formes multiples, est en effet assez fréquent dans son œuvre.

C'est même le seul fil conducteur qui s'en dégage avec insistance, si l'on tient vraiment à l'esprit de système : l'échec ou le leurre, les impasses, les évasions illusoires, les trésors qui n'existent pas, hantent la plupart de ses chefs-d'œuvre, du *Faucon maltais*, à *Asphalt Jungle (Quand la ville dort)*, des *Misfits (les Désaxés)* à *Fat City* et *Promenade avec l'amour et la mort*.

Mais ce n'est qu'un fil parmi d'autres. Huston en joue du reste avec un sens critique et comique ravageur dans le plus achevé et le plus étrange de ses films : l'inénarrable *Beat The Devil (Plus fort que le diable)*, où des gangsters plus saugrenus qu'inquiétants, en rade dans un village d'Italie, tuent le temps à petits verres, sur un scénario de Truman Capote. Gina Lollobrigida roule les « r » en dégustant des gâteaux secs, Bogart singe Bogart et Huston parodie Huston.

Il n'aura pas toujours une aussi claire conscience de soi, un humour si parfait, qu'en cette année 1954, mais qu'importe. La liste de ses réussites est telle – et *la Nuit de l'iguane*, et *Reflets dans un œil d'or...* – que le vieil homme peut dormir tranquille : il a plus que rempli son contrat avec son art, avec la vie et ses doubles.

MICHEL BRAUDEAU.

(Lire, page 7, l'article de JACQUES SICLIER.)

Exorcismes

« Il faut rentrer dans le lard de Mitterrand » : telle est la consigne donnée à ses troupes par M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain. M. Léotard l'a dit, devant ses amis, le vendredi 28 août à Bordeaux, à huis clos parce que ce langage ne sied guère à un ministre de la culture, tenu, de surcroît, par fonction, à un minimum de déférence envers le chef de l'Etat.

M. Léotard est à la traîne. Il y a belle lurette qu'au RPR la guerre au ras des pâquerettes est engagée contre le président de la République, qui *« blablate »* et *« perd la mémoire »*, selon M. Franck Borotra, porte-parole du Rassemblement.

Les jeunes RPR, réunis en université d'été à Arles, ont tout de suite compris la leçon et se sont attelés, sans plus attendre, aux travaux pratiques. *« Mitterrand à l'hospice ! »*, criaient-ils vendredi après que M. Philippe Séguin eut énoncé trois ou quatre arguments destinés à démontrer l'inutilité d'une nouvelle candidature du chef de l'Etat.

Il convient, pour être complet, de rappeler que la campagne sur l'« âge du capitaine » ne date pas d'hier. M. René Monory l'avait ouverte la semaine précédente en lui attribuant généreusement quatre-vingts ans (deux de trop) au terme d'un hypothétique second mandat.

Tous contre M. Mitterrand : ce n'est pas surprenant à huit mois du scrutin présidentiel. Tous les présidents de la Ve République – à l'exception, évidemment, de Georges Pompidou – ont eu à subir pareils assauts, à commencer par le général de Gaulle en 1965, dont l'âge (soixante-quinze ans) ne laissait pas ses adversaires indifférents. Encore faudrait-il que cette offensive s'appuie sur un discours parfaitement logique.

Les responsables de la majorité ne cessent d'étaler, publiquement au moins, toutes les excellentes – et les moins bonnes – raisons que M. Mitterrand aurait de ne pas se représenter. Ils s'affirment, pour la plupart, convaincus qu'il renoncera. Pourquoi donc, dans ces conditions, s'en prendre à un non-candidat, à quelqu'un qui ne présente plus aucun danger ? Cela doit relever de l'exorcisme.

La majorité n'est pas seule à conjurer le sort. Chez les socialistes, on s'y exerce aussi. Le spectacle, aux yeux de la majorité, n'est pas seulement pittoresque. C'est un don du ciel. Enfin, les socialistes se divisent ! La majorité, soulagée après une longue attente, enfonce le front.

M. Rocard est candidat et affirme qu'il ira jusqu'au bout de ses intentions, quoi que décide M. Mitterrand. M. Chevènement veut l'être si M. Mitterrand ne l'est pas. M. Fabius ne désespère pas. L'affaire se présente mal. M. Lionel Jospin s'en inquiète. Si le Parti socialiste est divisé, observe-t-il, la droite l'emportera et les socialistes *« se boucheront la perspective »* bien au-delà de 1988.

Outre l'âge du capitaine et les mutineries dans l'équipage qui la mettent en joie, la majorité se réjouit que les soutes soient vides. Les socialistes, répètent les dirigeants UDF et RPR, n'ont pas de projet et rien à dire aux Français. M. Séguin a procédé à un examen complet : ils ont, dit-il, l'*« électroencéphalogramme plat »*. C'est, chez eux, *« le désert, le vide, intégral, sidéral »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite et nos informations page 5.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 65 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 30 août. – *Union soviétique :* Visite de deux semaines du dalaï lama.

Mardi 1er septembre. – *Tripoli :* Fête nationale (proclamation de l'indépendance). *Centrafrique :* Cinquième anniversaire de la prise du pouvoir par le général Kolingba.

Mercredi 2 septembre. – *Canada :* 2e sommet des chefs d'Etat des pays francophones (du 2 au 4 à Québec). *Union soviétique :* Procès de Mathias Rust à Moscou.

Vendredi 4 septembre. – *Etats-Unis :* Sentence dans le procès du « justicier du métro » new-yorkais.

Samedi 5 septembre. – *Afrique du Sud :* Visite d'une délégation de députés français (du 5 au 20).

Dimanche 6 septembre. – *Argentine :* Elections des sénateurs, députés nationaux, maires. *Turquie :* Ankara, les électeurs turcs se prononcent sur un amendement constitutionnel interdisant à une centaine de dirigeants politiques de se présenter à des élections. *Zaïre :* Kinshasa, élections législatives.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.





Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39 thStreet, LIC, NY 11104.

Il y a soixante-dix ans

Les mutins du soviet de La Courtine

« *MONSIEUR le ministre de la guerre de la République française, savez-vous qu'au camp de La Courtine (Creuse) se trouve la 1re brigade spéciale russe, à l'effectif de neuf mille huit cents hommes, qui, le 16 avril 1917, à Courcy (Marne), a versé son sang pour la France et pour la Russie ? Aujourd'hui, la 1re brigade est réduite à la famine par suite de la réduction des rations. Nous sommes soumis au même régime que les prisonniers allemands. Est-il possible que la France permette que ces neuf mille huit cents hommes meurent de faim ?* » Signé : « *Joseph Sobolenki, sous-officier 7e compagnie du 1er régiment de la 1re brigade du corps expéditionnaire russe en France.* »

Des calicots portant le mot Liberté – en français et en russe – apparaissent derrière le général passant en revue les troupes russes.

Cette lettre, Paul Painlevé, ministre de la guerre, la reçoit dans les premiers jours de septembre 1917. Le ministre a déjà écho d'un appel lancé par cette brigade russe. Les hommes prient, exigent et insistent pour qu'on les renvoie en Russie : « *On ne nous considère pas comme des hommes mais comme des objets. On a été achetés par la France en échange de munitions pour la Russie. C'est le bruit qui courait quand on est arrivés il y a un an et demi.* »

En décembre 1915, Paul Doumer, le futur président de la République, est en mission parlementaire à Petrograd. Il est parti de Paris avec un projet fou soumis par l'état-major et dont Joffre est l'instigateur. La question des effectifs le préoccupe et, en cas d'attaque allemande, il lui faudrait faire appel à la classe 1916. En revanche, la Russie, faute de matériel, ne peut utiliser qu'une partie de ses troupes. Doumer demande à Nicolas II des effectifs qui pourraient aller jusqu'à quarante mille hommes par mois, formés en unités, dont l'armement et l'équipement seraient assurés par la France.

Via la Chine

Pour sceller ce projet d'accord, conclu le 15 décembre, Doumer prévient Albert Thomas, le secrétaire d'Etat socialiste à l'armement, qu'il a consenti d'ajouter « *cent cinquante mille fusils modèle 1874 à la livraison des trois cent mille déjà négociés* ». En fait, Doumer n'obtient réellement des Russes que l'envoi d'une première brigade de dix mille hommes « *à titre expérimental* ». Une deuxième brigade suivra ainsi que deux autres encore destinées à Salonique. Un total de quarante mille hommes dont la mission Viviani-Thomas du mois de mai 1916 prend acte sans pouvoir obtenir plus du général Alexeieff. Le numéro un de la hiérarchie militaire tsariste était réticent dès l'origine à l'idée de cette transplantation du soldat russe sur une terre étrangère.

Henri Barbusse (1) consacre en 1928 une nouvelle à l'histoire de ce corps expéditionnaire. Il imagine ce que fut l'appel aux volontaires pour partir en France : « *Il allume une lumière au cœur des soldats, emprisonnés dans les casernes ou dans les cantonnements du front, avec un fusil pour cinq hommes.* » Georges Zamotine, le seul témoin connu encore vivant, raconte : « *Le 25 décembre 1915, le capitaine nous a mis en rang pour nous annoncer qu'il avait besoin de sept hommes pour partir en France. On était soixante-dix à répondre à l'appel ; le capitaine a alors dit :* « Ceux qui sont illettrés, trois pas en arrière » ; *à la fin on n'était plus que quatorze et on a tiré au sort.* »

Quelques jours plus tard, un voyage invraisemblable s'organise pour dix mille soldats. La mer Blanche était prise par les glaces, le seul passage est à l'est. La 1re brigade part de Moscou et de Samara par le Transsibérien. Une première étape en train longue de 9 000 kilomètres jusqu'aux frontières de la Mandchourie. Des trains japonais prennent alors le relais pour acheminer la 1re brigade à Lu-Ta, port chinois. Suivent des escales bigarrées pour ces milliers d'hommes embarqués sur des paquebots français réquisitionnés : Saigon, Singapour, Colombo puis Djibouti, le canal de Suez et enfin la Méditerranée.

Le 20 avril, les deux premiers bateaux accostent à Marseille. L'*Himalaya* et le *Latouche-Tréville*, dont une nuée de vareuses réséda a envahi les ponts, sont acclamés par la foule massée sur les quais. Ce « *morceau de rouleau compresseur russe* » est exalté dans la presse, même si certains ne voient là qu'une expérience symbolique : « *N'allons pas imaginer qu'une grande armée russe va venir bientôt combattre sur notre front* », souligne *le Figaro*. Dans son ordre du jour du 20 avril, Joffre accueille ces soldats « *choisis parmi les plus braves et commandés par les officiers les plus réputés* ».

Les Russes avaient effectivement recruté des soldats alphabétisés, et le tsar avait même été jusqu'à souhaiter qu'ils soient blonds ou châtains avec les yeux bleus ou gris. Dans la 1re brigade qui débarque en France, on trouve ainsi des ouvriers moscovites lettrés mais qui n'ont jamais combattu. La 2e brigade, qui arrive quelques semaines plus tard, est composée de paysans descendus des contreforts de l'Oural. Ils ont déjà combattu mais n'ont pas la culture de leurs prédécesseurs.

Armés du lebel (2) qu'on leur remet à leur arrivée, équipés du casque du poilu orné pour l'occasion de l'aigle à deux têtes, formés en quelques semaines au camp de Mailly, les vingt mille soldats du corps expéditionnaire ont leurs premiers contacts avec l'ennemi au début de l'automne 1916. Joffre, qui attendait beaucoup plus d'un renfort russe, constate alors amèrement que, « *réduit à ces proportions, il ne présentait plus un intérêt majeur comme solution à la crise des effectifs du front français* ».

Pourtant, en vue de l'offensive du printemps 1917, les brigades s'entraînent pour enlever les positions les plus périlleuses. C'est là que parviennent les premières rumeurs sur les événements incroyables qui viennent de se dérouler en Russie : le tsar a abdiqué, un gouvernement provisoire est en place, la Russie est une République... D'abord occultée par les officiers, la nouvelle devient officielle le 12 avril 1917, quand les troupes prêtent serment au nouveau pouvoir. Quatre jours plus tard, c'est le jour « J » de l'offensive Nivelle.

Le 16 avril, la 2e brigade est clouée sur place près de Reims. A Courcy, sur les bords du canal de la Marne, la 1re brigade passe mais c'est l'hécatombe. Sur les vingt mille Russes engagés dans l'offensive, il y a quatre mille tués et blessés. Les Français comptent deux cent cinquante mille morts et les mutineries ne tardent pas à éclater dans leurs rangs. Une indiscipline qui n'épargne pas le corps expéditionnaire.



Globa, *(au centre)*, président du soviet de La Courtine, après son arrestation.

Les décisions de Petrograd

Envoyés au repos dans les Vosges et en Haute-Marne, les Russes prennent alors conscience que tout a basculé dans leur pays. C'est dans les hôpitaux qui reçoivent des blessés russes que les premiers soviets de soldats sont formés sous l'impulsion de civils russes qui hésitent encore à rentrer au pays. Le 1er mai, à Neufchâteau, dans les Vosges, le général commandant les troupes russes en France préside une revue de ses troupes quand, derrière lui, fleurissent des calicots improvisés ; sur l'un d'eux un seul mot : « LIBERTÉ ».

Quelques jours plus tard, conformément aux décisions du soviet de Petrograd, une première réunion des comités de soldats de la 1re brigade se tient dans la salle du conseil municipal prêtée par la mairie de Bourmont (Haute-Marne). A parité et à égalité, les hommes siègent avec leurs officiers.

Le ministère de l'intérieur s'inquiète alors sérieusement de l'influence de cette effervescence sur les troupes françaises. L'état-major, en première analyse, attribue les causes des mutineries françaises aux événements de février à Petrograd. Dès lors, il devient urgent d'envoyer ces deux brigades russes, qui s'émancipent, en un lieu éloigné du front, des populations et des exilés politiques russes de Paris. Dans les premiers jours de juin, les prisonniers allemands qui se trouvent au camp de La Courtine quittent les lieux.

Un émissaire de Kerenski

Pour accueillir les soldats russes, « *toutes mesures de méfiance ou de coercition préventive sont à éviter soigneusement* ». Foch invite ainsi le général commandant la région militaire de Limoges à faire preuve de psychologie envers des troupes alliées « *dont l'état moral exige la plus sérieuse attention* ». Pour l'état-major, La Courtine n'est alors qu'une étape avant le renvoi de ces troupes en Russie. « *Un indispensable retour au pays dont les hommes disent avoir la nostalgie* », signale le général de Castelnau (3).

Fin juin, la 1re brigade arrive en train à La Courtine. Le comité de soldats de la 1re compagnie, l'un des rares à ne subir l'influence d'aucun officier, prend aussitôt l'initiative de « *faire connaître au monde* » sa situation. Quand, à son tour, la 2e brigade s'installe au camp, un grand meeting est organisé dans la nuit du 5 au 6 juillet. Le 1re brigade veut rallier à sa cause les nouveaux arrivants.

Le comité de soldats demande de voter pour le retour en Russie : « *Là-bas, nous saurons être du côté de la liberté, du côté du peuple laborieux et orphelin. Pour cela la seule ressource c'est de s'unifier et catégoriquement de refuser d'aller sur le front français.* » Dans les rangs de la 2e brigade, c'est l'hésitation, et les officiers réussissent *in extremis* à reprendre en main leurs « moujiks ».

Ce loyalisme étant précaire, le 8 juillet, le général commandant le corps expéditionnaire déserte le camp avec l'ensemble des officiers des deux brigades suivi des six mille hommes de la 2e brigade. Ils partent s'installer à une vingtaine de kilomètres au nord du camp, près de Felletin et Aubusson. A présent, l'enceinte militaire est occupée par neuf mille « rebelles » avec armes et bagages sans autres chefs que ceux qu'ils se choisissent.

Baltaïs, le premier président du soviet de La Courtine, organise dès lors une résistance passive. Cela donne lieu à des semaines de palabres : il reçoit un émissaire de Kerenski venu au camp, il répète la volonté de ses hommes de rentrer en Russie, il monte à Paris, il négocie. A son retour au camp, jugé trop tendre, il est supplanté à la tête du soviet par l'Ukrainien Globa. Pendant ce temps, en juillet, les hommes ont aidé à faire les foins dans la campagne environnante...

Mais début août, pour mettre fin à ces va-et-vient et au voisinage bon enfant avec la population, trois mille soldats français de la classe 1917 encerclent le camp à bonne distance. Dans le même temps, les six mille hommes de la 2e brigade, surnommés les « felletinois », sont transférés dans un camp en Gironde. Jugés de moins en moins aptes à ramener leurs camarades à la raison, un tiers d'entre eux seulement reviendront à La Courtine début septembre pour ce qui s'annonce être un combat fratricide.

Paris, qui réitère depuis des semaines sa volonté de ne pas s'immiscer dans « l'état intérieur » des troupes russes, décide toutefois dans les derniers jours d'août d'obtempérer pacifiquement aux appels désespérés du commandement russe. L'intendance, qui livre depuis deux mois plus de dix mille rations par jour, réduit considérablement son approvisionnement au camp. Une réduction qui sonne comme un signal pour les rebelles.

Très vite, le dispositif est parachevé quand le hasard veut qu'un détachement de trois mille Russes « ultra-loyalistes » soit de passage en France. Aussitôt, certains apprennent les rudiments du canon de 75, que l'armée française met à la disposition de cette troupe providentielle. Le 12 septembre, la population civile de La Courtine est évacuée. Le 14, le général commandant le corps expéditionnaire donne quarante-huit heures aux rebelles pour se rendre. Le 16 septembre, à 10 heures, fin de l'ultimatum, personne n'a quitté le camp, et Globa donne l'ordre aux musiciens de jouer *la Marseillaise* et *la Marche funèbre* de Chopin. Au même moment, les premiers obus s'abattent sur le camp.

La canonnade

Les musiciens sont les premières victimes, alors que, incrédules jusqu'à la dernière minute, les neuf mille assiégés du camp paniquent et courent se réfugier dans les caves des casernes. Cette canonnade dissuasive épargne les bâtiments du camp, inauguré en 1905 ; en évitant de causer de trop gros dégâts matériels, elle hache chaque heure de ce 16 septembre. La nuit est entrecoupée de quelques tirs de mitrailleuses tenues par les plus courageux des rebelles.

Le 17 au matin, les 75 se remettent en batterie et les redditions, d'abord éparses, se multiplient tout au long de la journée jusqu'à ce que les plus déterminés des assiégés se retrouvent une centaine à la nuit tombée. Ces derniers se battront toute la journée du 18, bâtiment par bâtiment. Pendant ce temps, les soldats français, qui sont restés jusque-là en observateurs, parquent dans les champs alentour les huit mille cinq cents hommes qui se sont soumis. Le 19 à 9 heures, l'opération est terminée. Globa est arrêté.

Le bilan officiel fait état de neuf morts chez les mutins. Divers autres décomptes permettent de dire qu'une centaine d'hommes furent tués ou blessés. Quatre-vingt-un meneurs sont incarcérés aussitôt à l'île d'Aix dans l'attente d'un jugement du tribunal militaire russe, qui ne viendra jamais. En novembre, Clemenceau, nouveau président du conseil, ne dispose plus d'interlocuteurs en Russie, et le sort du corps expéditionnaire est l'un des derniers soucis des bolcheviks. Il propose alors à l'ensemble des troupes russes en France le travail volontaire dans l'Hexagone ou le travail « obligé » en Afrique du Nord, dans les « bat' d'Af' » de Mers-el-Kébir ou Biribi... Une majorité accepte la première solution.

Eparpillés partout en France, ces soldats deviennent ouvriers agricoles, bûcherons, mineurs... ou tailleurs, comme Georges Zamotine. Dirigé sur l'intendance de Lyon, il ne rentrera jamais chez lui. C'est seulement en 1919 et 1920 que la plupart de ses camarades sont échangés contre des Français retenus en Russie soviétique.

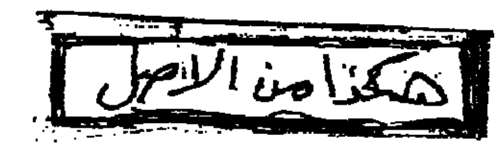
Enfin, jusqu'à l'armistice, une poignée d'officiers et de soldats obtiennent pour l'honneur qu'une légion russe poursuive la guerre. Le jeune Malinovski y apprendra son métier de soldat avant de devenir en 1945 maréchal, puis ministre de la défense sous Khrouchtchev et Brejnev.

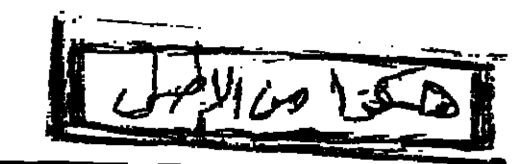
LAURENT-YVES GILOUX.

(1) Henri Barbusse, écrivain, auteur du *Feu* (1916), publie en 1928 *Faits divers*, recueil de nouvelles dont *Ceux qu'on n'a pas domptés*, consacrée aux mutins de La Courtine.

(2) Le fusil de l'armée française de 1890 à 1940.

(3) Commandant le groupe des armées de l'Est.





L'échec du coup d'Etat aux Philippines

Les assauts sous les applaudissements de la foule...

La rébellion du vendredi 28 août aux Philippines a échoué dans la soirée. Selon le général Ramos, chef d'état-major général, sept cent cinq soldats et officiers se sont rendus. Le colonel Honasan, chef des mutins, est en fuite. Environ mille deux cents militaires auraient participé à la rébellion à travers l'archipel. Selon les autorités, cinquante-cinq personnes au moins, dont quarante soldats, ont été tuées et une centaine d'autres blessées au cours des affrontements à Manille. Un dernier foyer d'insurrection semblait subsister, samedi en milieu de journée, dans la province de Cagayan, au nord de la capitale, où le calme était rétabli et dont l'aéroport a été rouvert.

Le Front national démocratique, organe politique de l'insurrection communiste, a diffusé, dès vendredi, un communiqué qui *« condamne cette tentative de coup d'Etat* comme une menace *pour les combats démocratiques du peuple philippin »*, qui *« s'oppose à l'intervention américaine croissante et à l'escalade de la militarisation des Philippines »*, et qui *« soutient les luttes progressistes et révolutionnaires du peuple philippin »*.

MANILLE
de notre correspondant

Samedi 29 août, en milieu de matinée, le soulèvement militaire contre le pouvoir de Mme Aquino s'est effondré. Les soldats rebelles, dans la capitale et en province, sont prisonniers ou en fuite. Dès l'aube, au camp Olivas, dans la province de Pampangas, où le commandant militaire était retenu en otage, les putschistes ont fondu devant les manœuvres des troupes demeurées loyales à Mme Aquino.

A Cebu, deuxième ville du pays, toute la journée de vendredi entièrement aux mains de la rébellion, le général Edgardo Abenina, le plus haut gradé impliqué dans la mutinerie, s'est rendu aux forces gouvernementales quelques heures plus tard. Le chef déclaré du soulèvement, le colonel Gregorio Honasan, restait, quant à lui, introuvable.

Une ambiance étrange régnait vendredi à midi, aux abords du camp Aguinaldo, à l'intérieur duquel, quelques heures plus tôt, les forces chargées de mater la mutinerie avaient laissé pénétrer près de huit cents rebelles – selon le chef d'état-major, le général Fidel Ramos – afin d'épargner les civils. Comme mesure de précaution, on faisait évacuer les familles des quartiers résidentiels mitoyens de ce vaste camp qui regroupe non seulement l'état-major général et le ministère de la défense, mais aussi les locaux de tous les services spéciaux de l'armée et un terrain de golf, qui allait devenir le dernier carré de la résistance rebelle. A ce moment-là, ceux-ci occupaient également des bâtiments abritant trois chaînes de télévision.

Lentement, en cours de matinée, des fusiliers marins, équipés de chars lourds, prirent position devant les grilles du camp Aguinaldo.

Les badauds sont venus par milliers, puis par dizaines de milliers. Les forces de l'ordre ne faisaient rien ou presque pour les décourager. Dans un étonnant « ballet », des jeunes gens à vélo, le « walkman » à la ceinture, se faufilaient, acrobates, exhibitionnistes, entre les lignes de feu des *« soldats de Cory »*, défiant les rafales, rares il est vrai, de l'« ennemi ». Gamins de rue et pères de famille traversaient, riant aux éclats, la ligne de mire des rebelles. Périodiquement, des obus de mortier (une quinzaine en tout), envoyés au juger de l'intérieur du camp, faisaient des trous dans la foule, qui les comblait aussitôt.

Si la foule était impressionnée par l'allure martiale des fusiliers marins et des paramilitaires de la Philippine Constabulary, en casque bleu et gilet pare-balles, elle semblait s'amuser de voir les policiers *« de tous les jours »*, transformés en combattants de choc, courir au casse-pipe serrant maladroitement des M-16 distribués pour l'occasion... Les quolibets fusaient lorsqu'un d'entre eux perdait son fusil ou trébuchait contre une pierre. Pourtant la foule, entièrement acquise à Mme Aquino, applaudissait et encourageait chaque vague d'assaillants au moment critique de franchir les grilles défoncées du réduit rebelle.

Confusion...

Des heures durant, ponctuées des sourdes détonations des canons de gros calibres et de tirs de mitrailleuses lourdes contre des immeubles où des francs-tireurs rebelles s'étaient embusqués, les habitants de Manille ont attendu. Vers 15 heures, deux bombardiers légers de l'armée de l'air, des T-28 Tora-Tora à hélice de la seconde guerre mondiale, tournoyèrent au-dessus du camp, puis piquèrent pour mitrailler. L'imposant bâtiment de style colonial qui abrite les bureaux du haut commandement militaire fut rapidement la proie des flammes. L'incendie fut allumé, déclara-t-on officiellement plus tard, par les rebelles enragés et contraints de battre en retraite.

A 3 kilomètres de là, devant la trop forte pression des troupes, les rebelles retranchés dans les locaux de la chaîne de télévision d'Etat, la PTV 4, se repliaient sur un hôtel – le Camelot, bâtisse kitsch construite comme un château médiéval, avec donjon à toit rose et fenêtres Renaissance – où ils subirent l'attaque de deux hélicoptères de combat.

Au camp Aguinaldo, on évacua enfin les familles de soldats vivant dans le camp. Peu après, les premiers rebelles, reconnaissables aux drapeaux philippins épinglés à l'envers (signe traditionnel de « nation en guerre ») sur leurs vareuses militaires, étaient faits prisonniers. Malgré une certaine confusion, il semblerait qu'à la tombée de la nuit près de cinq cents mutins étaient aux mains des forces de l'ordre. Leur chef, le colonel « Gringo » Honasan, n'était pas parmi eux.

Selon la rumeur, ce dernier aurait réussi à s'enfuir en hélicoptère quelques instants seulement avant l'entrée massive des troupes gouvernementales. Les prisonniers, appartenant pour la plupart au corps d'élite des scouts rangers, gardaient un prudent mutisme, indiquant seulement qu'ils venaient de la province de Nueva-Ecija.

Le dénouement de vendredi a fait suite à la déclaration télévisée de Mme Aquino, annonçant que seule une reddition pure et simple était envisageable.

A l'exception du général Ramos et des *« inconditionnels de Cory »*, le reste de l'armée ne semble pas souhaiter qu'on applique un *« châtiment exemplaire »* aux *« éléments égarés »*. Des soldats gouvernementaux ont délié les mains de mutins capturés, frères d'armes, mais non de cause, pour affirmer ensuite qu'ils s'étaient *« rendus volontairement »*. La presse de Manille a rapporté, samedi, que deux généraux, Edgardo Abenina, commandant l'île de Cebu, et Federico Pasion, commandant adjoint de la base aérienne de Vilamor, s'étaient rangés aux côtés de la rébellion, paralysant ainsi pour un temps le déploiement des avions et des hélicoptères de guerre.

KIM GORDON-BATES.

Ferme condamnation du putsch par les Occidentaux

Après les Etats-Unis, l'Australie et le Canada, les Etats d'Europe occidentale ont fermement condamné la tentative de putsch.

M. Jacques Chirac a adressé un message de « solidarité » à la présidente Aquino. Un communiqué du Quai d'Orsay, diffusé le vendredi 28 août, précise : *« Le gouvernement français suit avec beaucoup d'attention les événements de Manille. Il ne peut que condamner cette tentative visant à renverser les autorités librement et massivement élues par le peuple philippin et souhaiter le retour au calme et à la paix civile. »* Il ajoute que le gouvernement *« réaffirme son soutien à Mme Aquino, présidente de la République des Philippines, qui conduit avec courage et détermination son pays sur la voie de la démocratie et du développement »*.

La CEE, Madrid et Bonn ont adopté des positions analogues. De son côté, le gouvernement chinois a exprimé samedi l'espoir de voir *« une situation stable »* prévaloir aux Philippines après la reprise *« du contrôle de la situation »* par le gouvernement.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Nouvelles et sévères restrictions à la liberté de la presse

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Un nouveau tour de vis a été donné à la liberté de la presse vendredi 28 août par le gouvernement du président Pieter Botha. Les restrictions publiées dans *la Gazette* gouvernementale *(Journal officiel)* ont pour objectif de mettre un terme à *« la propagande révolutionnaire »*, selon les termes du ministre des affaires intérieures, M. Stoffel Botha. Il a accusé une certaine presse dite parallèle d'*« alimenter le climat révolutionnaire »* et d'*« assister l'ennemi »*, c'est-à-dire principalement l'ANC (Congrès national africain).

Désormais, le ministre des affaires intérieures, s'il estime qu'une publication représente *« une menace pour la sécurité du public ou le maintien de l'ordre »* et *« retarde l'accomplissement de l'état d'urgence »* peut soit imposer un censeur dans les locaux mêmes du journal, soit fermer celui-ci pour une période maximale de trois mois, dont il n'est pas précisé si elle peut être reconduite.

Les critères qui justifient la mise en application de ces mesures sont des plus larges et laissés à l'entière appréciation du pouvoir. Ils sont ainsi définis : *« Promotion de la révolution et du soulèvement ; manquement à l'ordre public ; provocation à la haine ou à l'hostilité contre les autorités locales et les forces de sécurité ; promotion également de l'image des organisations interdites, de structures illégales et de leurs activités »* et, enfin, *« incitation au boycottage et à la désobéissance civile »*.

Où commence et où s'arrête ce qui peut être considéré comme la poursuite de tels buts ? Au censeur d'apprécier. Ce fonctionnaire aura la possibilité, pour forger son jugement, d'examiner le contenu des éditions publiées depuis le 11 juin dernier, veille de la reconduction de l'état d'urgence. C'est ainsi qu'ont déjà été interdits le numéro d'août de *Die Stem*, organe du mouvement d'extrême droite AWB (Mouvement de résistance afrikaner), ainsi que les éditions du 30 juillet et du 16 août de *South*, publication de gauche diffusée principalement dans la région du Cap.

Ce nouvel arsenal vise essentiellement la presse « non conventionnelle », celle qui ne fait pas partie du syndicat des médias sud-africains. Il pourra être utilisé aussi bien contre les organes de gauche que de droite. Mais toutes les publications peuvent être touchées par les contrôles. M. Stoffel Botha a expliqué que la mise en place de cette surveillance avait pour but *« le maintien optimum des pratiques démocratiques » (sic)* et que la presse « officielle » n'avait rien à craindre.

Négociations dans le conflit minier

Selon le ministre, la réglementation particulière de l'état d'urgence, pourtant drastique depuis le 11 décembre dernier, ainsi que la législation ordinaire, déjà draconienne, régissant les activités de la presse n'étaient pas *« suffisantes »* pour mettre un terme aux agissements des propagateurs de la révolution. Il a assuré que la possibilité de critiquer la politique gouvernementale ne serait pas affectée par cette restriction de la liberté d'informer.

Des assurances qui ne convainquent guère les rédacteurs en chef. Et encore moins M. Dave Dalling, député du Parti fédéral progressiste (PFP), qui fait remarquer que si certains journaux prônent la révolution, il y a déjà des lois pour les en empêcher. Il se demande donc pourquoi elles n'ont pas encore été utilisées. Il a ajouté : *« Les lumières de la liberté de la presse disparaissent progressivement. Quand elles seront éteintes, il faudra des décennies pour les faire luire à nouveau. »*

D'autre part, dans le conflit des mines, alors que l'impasse paraissait totale après la décision, mercredi, du NUM (National Union of Mineworkers) de poursuivre la grève, les conversations ont repris, vendredi 28 août, entre le syndicat et la principale compagnie minière, l'Anglo-American. Sept heures de discussions qui ont débuté en secret en fin d'après-midi et se sont achevées peu après minuit sans qu'un accord ait pu être trouvé. Dans un communiqué commun, les deux délégations ont précisé que ces pourparlers avaient pour but d'*« explorer les moyens de parvenir à un règlement du conflit et de mettre fin à la grève »*, qui est entrée samedi dans son vingtième jour. *« Le contenu des discussions*, poursuit le communiqué, *sera rapporté aux membres du NUM et aux dirigeants de l'Anglo-American. »* De nouveaux entretiens doivent avoir lieu dimanche, cette fois avec la Chambre des mines, l'organisme qui regroupe les principales sociétés minières.

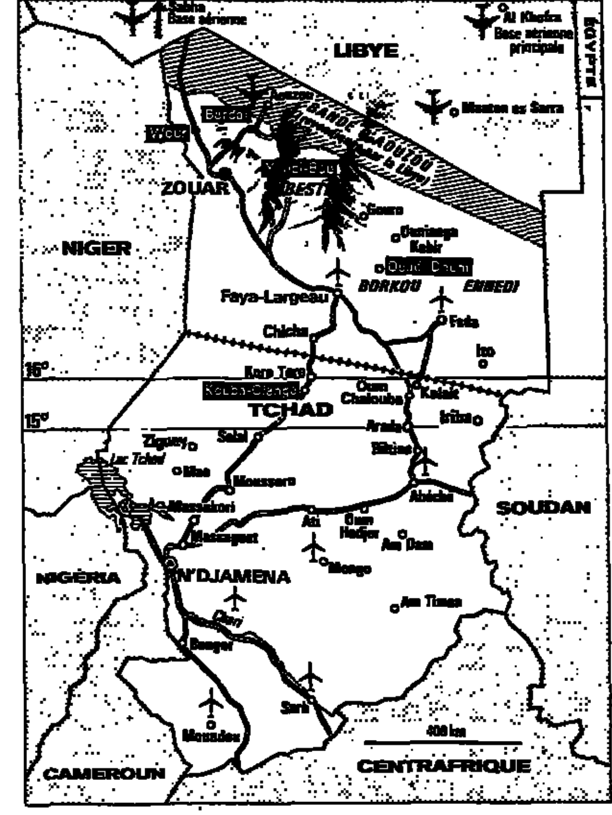
Est-ce à dire qu'un règlement est en vue ? La reprise des négociations a créé la surprise générale. Elle témoigne, de part et d'autre, d'une volonté de trouver une issue à ce conflit qui risque de s'enliser. On ignore si la question cruciale, celle des augmentations salariales, a été abordée au cours des négociations. A leur sortie, les membres de deux délégations se sont refusés à donner la moindre précision. Il semble cependant que les licenciements massifs auxquels a procédé l'Anglo-American ont été au centre des entretiens. Il est difficile de tenir une comptabilité précise du nombre de personnes mises à pied. Mais au moins trente mille mineurs noirs ont déjà été remerciés. Le processus était en cours pour douze mille autres vendredi, et la menace pèse sur trente mille supplémentaires d'ici à lundi prochain.

Une huitième victime est venue s'ajouter au bilan de cette grève historique. Un non-gréviste qui aurait été poignardé puis brûlé dans une mine de charbon, selon la compagnie Gencor. Dans l'attente d'une solution et malgré les espoirs d'un règlement proche, on ignorait ce samedi matin si l'Anglo-American allait continuer à mettre à exécution les ultimatums lancés contre les grévistes qui refusent de reprendre le travail. Reste également à savoir quel terrain d'entente pourront trouver les deux parties, notamment sur la question des salaires, que la Chambre des mines a toujours refusé de réexaminer. Les discussions, une nouvelle fois engagées, risquent d'être longues et ardues. La voie n'est pas aisée à trouver pour que mineurs noirs ou sociétés minières n'apparaissent pas respectivement comme les perdants de la bataille.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **Les Etats-Unis « désolés » des nouvelles restrictions imposées à la presse.** – *« Nous sommes attristés de voir que le gouvernement sud-africain ne fait pas confiance à ses propres ressortissants pour les informations concernant ce qui se passe dans le pays »*, a déclaré Mme Oakley, porte-parole du département d'Etat.

« Limiter les médias n'est pas seulement une punition pour les journalistes, cela revient à déposséder les citoyens de leur droit à être informés. Nous sommes désolés de constater que cette initiative écarte un peu plus l'Afrique du Sud des valeurs occidentales auxquelles elle proclame son adhésion », a encore dit Mme Oakley, dans une brève déclaration préparée à l'avance.



L'offensive libyenne au Tchad

(Suite de la première page.)

De son côté, l'agence JANA écrivait vendredi après-midi que *« les forces du président Hissène Habré étaient en totale déroute dans le Tibesti après l'échec des renforts envoyés par N'Djamena pour les secourir »*. Parallèlement, le ministère libyen des affaires étrangères a publié un communiqué assimilant l'intervention militaire de la Libye sur Aozou à une *« action de légitime défense à la suite d'une agression contre ses frontières »*. Ce communiqué rappelle que Tripoli a toujours considéré la prise d'Aozou par les Tchadiens comme *« une agression contre son territoire national »*. Le ministère rappelle également les différents recours de la Libye à l'ONU et à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour qu'elles *« assument leurs responsabilités et obtiennent un retrait des forces tchadiennes de la localité d'Aozou »*.

Si elle se confirmait, la victoire libyenne coïnciderait avec la mission de conciliation dans le conflit tchado-libyen tentée par le président en exercice de l'OUA, le président zambien Kenneth Kaunda. Celui-ci a quitté Tripoli vendredi matin après avoir rencontré le colonel Kadhafi. Cette nouvelle offensive libyenne intervient en outre à quatre jours de la célébration du dix-huitième anniversaire de la révolution en Libye.

A Paris, on indiquait seulement, vendredi soir, de sources autorisées que les Libyens avaient lancé *« une nouvelle offensive, avec des bombardements »*, sans toutefois confirmer la prise d'Aozou.

L'attaque lancée le 8 août avec succès par l'armée tchadienne contre les forces libyennes à Aozou avait été accueillie avec une grande réserve par les autorités françaises, qui s'étaient empressées de déclarer qu'elles n'avaient aucune part dans cette initiative et qu'elles préconisaient un règlement négocié, par instances internationales interposées, pour résoudre le conflit territorial tchado-libyen à propos d'Aozou.

TUNISIE : tout en condamnant le terrorisme

L'opposition appelle au respect des « principes démocratiques »

TUNISIE
de notre correspondant

Il faut *« éviter l'amalgame entre la répression des actions violentes et terroristes et les poursuites engagées contre un mouvement politique qui a publiquement désavoué de tels actes »*, déclarent les partis d'opposition (1) dans un communiqué publié le vendredi 28 août à Tunis, au lendemain de l'ouverture du procès des dirigeants et militants du Mouvement de la tendance islamique (MTI).

Cette prise de position fait suite à la décision de la Cour de sûreté de l'Etat de lier au procès fait au MTI (*le Monde* des 28 et 29 août) le cas des auteurs des attentats du 2 août dans les hôtels de Sousse et de Monastir. Le Mouvement islamiste a dénoncé à deux reprises ces attentats, revendiqués par une organisation se réclamant du Djihad islamique.

L'opposition rappelle son *« rejet absolu du recours aux actions violentes et au terrorisme, quelles qu'en soient l'origine et les motivations »*, et estime qu'il est plus que jamais nécessaire de *« respecter les principes démocratiques garantis par la Constitution »*. Cela implique, ajoute notamment le communiqué, *« que soit mis un terme au ratissage systématique des quartiers d'habitation, ainsi qu'à la pratique de la torture avec ses tragiques conséquences et, tout particulièrement, la perte de vies humaines »*.

L'opposition fait allusion au récent bouclage de plusieurs quartiers lors de la recherche d'islamistes en fuite, et à des décès – une dizaine, – signalés depuis plusieurs semaines par le seul MTI, lors d'interrogatoires dans les locaux de la police. Depuis la mi-juin (*le Monde* du 20 juin), les milieux gouvernementaux ont démenti à plusieurs reprises la pratique de la torture par les policiers et la réalité de ces décès.

Le communiqué, qui semble se référer à la création par le Parti socialiste destourien de comités de vigilance, insiste aussi pour que l'ordre public soit *« du seul ressort des institutions gouvernementales officielles, à l'exception de toute autre instance »*. Il rappelle l'attachement des signataires à l'indépendance de la justice, ainsi que leur refus des procès politiques et des juridictions d'exception.

MICHEL DEURÉ.

(1) Parti de l'unité populaire, Parti communiste, Mouvement des démocrates socialistes, tous trois reconnus officiellement, et Rassemblement socialiste et progressiste, qui n'a pas encore obtenu son visa légal.

Europe

YOUGOSLAVIE

Un gigantesque scandale financier mettrait en cause des personnalités politiques

BELGRADE
de notre correspondant

Une inflation galopante que le gouvernement ne parvient pas à enrayer, les polémiques sur la révision de la Constitution, les grèves incessantes qui aggravent le climat social, sont passés tout d'un coup à l'arrière-plan. Depuis une semaine, la Yougoslavie est secouée par une gigantesque opération financière frauduleuse réalisée par le combinat agro-alimentaire Agrokomerc, de Valika-Kladusa (Bosnie occidentale), qui a émis des lettres de change sans provision pour un montant évalué à 300 millions de dollars.

Ces lettres ont été utilisées par une banque de Bihac, proche du combinat, qui est parvenue à faire accepter ses « papiers de valeur » à une soixantaine d'autres banques yougoslaves.

Agrokomerc était considérée comme un modèle d'entreprise autogestionnaire. Un petit bonhomme barbu, à la voix rauque et pleine de bonne humeur, faisait quotidiennement à la télévison la publicité de ses produits. Grâce aux lettres de change, le combinat avait étendu ses activités à la construction de routes, de ponts, de quais maritimes, de bâtiments et, bien entendu, de *vikenica* (résidences secondaires) de certains dirigeants.

Dans cette affaire se trouvent impliquées plusieurs personnalités politiques. On cite notamment le nom de M. Hakija Pozderac, ancien membre du gouvernement fédéral et l'un des dirigeants de la République de Bosnie-Herzégovine. Il était l'« *ami de vieille date* » du directeur d'Agrokomerc, M. Fikret Avdic.

L'ancien gouverneur de la Banque nationale de Yougoslavie, M. Janko Smolej – un expert financier connu, – a dénoncé, derrière les opérations d'Agrokomerc, le rôle de « *puissants protecteurs politiques* » non seulement de la commune de Vekila-Kladusa, mais également de la République de Bosnie-Herzégovine et de la fédération. Il a affirmé que toute l'affaire dissimulait un règlement de comptes entre les structures politiques dont le rôle véritable reste à déterminer.

Le Comité exécutif du marché yougoslave de l'argent (institution par l'intermédiaire de laquelle les banques yougoslaves vendent l'excédent de leurs fonds) a proposé de transformer les sommes détournées par Agrokomerc en crédits à court terme avec un taux d'intérêt de 107 %. Cette solution, préférée à celle de la faillite par la majorité des soixante-trois banques en possession de lettres de change d'Agrokomerc, a cependant provoqué une véritable levée de boucliers.

Le directeur adjoint de l'une des plus importantes banques du pays, détentrice de lettres de change, M. Janko Keres, s'est opposé catégoriquement à tout « programme d'assainissement » pour Agrokomerc et a annoncé l'intention de son établissement de porter l'affaire devant la justice.

Le scandale d'Agrokomerc menace d'accélérer l'inflation et la déstabilisation financière du pays, qui doit déjà faire face à de multiples difficultés découlant d'une dette extérieure d'une vingtaine de milliards de dollars et d'une dette intérieure qui serait quatre ou cinq fois plus importante. En outre, la fermeture des usines et des chantiers d'Agrokomerc entraînerait le licenciement de plus de treize mille personnes. La Yougoslavie compte déjà un million de chômeurs.

PAUL YANKOVITCH.

GRÈCE

M. Papandréou met fin à l'« état de guerre » avec l'Albanie

ATHÈNES
de notre correspondant

Le gouvernement grec vient de mettre officiellement fin à l'« état de guerre » entre la Grèce et l'Albanie. Cette décision, dont le principe était acquis depuis un an (*le Monde* du 10 juillet 1986), a été annoncée le vendredi 28 août à Athènes, à l'issue du premier conseil des ministres de la rentrée. Le gouvernement a finalement choisi la formule juridique d'un acte du conseil des ministres, ce qui signifie que sa décision n'a pas à être votée par le Parlement ni à être ratifiée par le président de la République – qui s'y était opposé.

L'« état de guerre » avec l'Albanie existait depuis 1940. L'armée mussolinienne avait attaqué la Grèce à partir de la frontière albanaise et s'était assurée l'alliance du régime albanais mis en place et protégé par l'Italie de l'époque. Après la guerre, les relations gréco-albanaises sont longtemps restées extrêmement tendues, en raison de la différence de régime, mais aussi de la présence en Albanie du Sud (ou, selon les Grecs, l'Epire du Nord) d'une importante minorité grecque. Plusieurs tentatives de renversement du régime albanais ont été entreprises par des services occidentaux à partir du territoire grec au début des années 50.

Depuis 1971, ces relations se sont toutefois progressivement améliorées : échange d'ambassadeurs, traités commerciaux et de coopération, échanges artistiques et scientifiques. Le maintien de l'état de guerre apparaissait de plus en plus comme un anachronisme.

La décision du gouvernement a été violemment condamnée par les partis de droite et le métropolite Sevastianos, évêque de Konitsa, en Epire, l'une des têtes de file du mouvement irrédentiste anti-albanais. Le gouvernement est accusé d'abandon national, de brader le seul moyen de pression qui lui restait pour améliorer le sort de la minorité grecque d'Albanie. Le Parti de la nouvelle démocratie a déclaré qu'il ne se considérait pas lié par cette décision.

Le gouvernement estime, pour sa part, que la normalisation des relations avec l'Albanie est le meilleur moyen pour maintenir le contact avec la minorité grecque et contribuer à l'amélioration de ses conditions de vie. On laisse également entendre à Athènes que la Grèce, membre de la CEE, a tout intérêt à avoir de bonnes relations avec l'Albanie dans une région balkanique de nouveau menacée par toutes sortes de contradictions internes.

Rentrée difficile

Cette polémique vient peser sur une rentrée politique déjà difficile.

La rencontre prévue le jeudi 27 août entre l'archevêque Seraphin et le premier ministre, M. Andreas Papandréou, pour essayer de trouver un *modus vivendi* sur la question des rapports entre l'Etat et l'Eglise a été renvoyée à plus tard sur la demande du chef de l'Eglise grecque, qui ne voulait pas discuter en présence du ministre de l'éducation nationale et des cultes, M. Andonis Tritsis.

Divers scandales de caractère économique ont, en outre, éclaté récemment au sein du parti gouvernemental, le PASOK, mettant en cause plusieurs noms connus dans la hiérarchie du parti. Des conflits d'ordre politique opposent enfin publiquement certains de ses cadres les plus en vue, notamment sur la poursuite de la politique d'austérité du ministre de l'économie nationale, M. Simitis. Tout cela a fait croire qu'on s'acheminait rapidement vers un nouveau remaniement ministériel. M. Papandréou, qui a invité ses ministres à programmer leur travail pour les deux ans qui les séparent des élections législatives de 1989, continue à le démentir.

Th. MARANGOS.

POLOGNE : le septième anniversaire des accords de Gdansk

Un processus « irréversible » selon l'hebdomadaire du PC

Varsovie (*AFP*). – Les accords de Gdansk ont déclenché un processus « *irréversible* » de transformations de la vie sociale en Pologne, a reconnu l'hebdomadaire du PC polonais *Polityka* à l'occasion du septième anniversaire de leur signature.

Les accords signés le 31 août 1980 à Gdansk par le gouvernement de Varsovie et Lech Walesa devaient aboutir à la légalisation de Solidarité, le premier syndicat indépendant jamais créé dans un pays de l'Est, seize mois avant sa dissolution.

Ces accords, estime *Polityka* dans sa dernière édition, ont « *déclenché un processus de transformations capitales, même révolutionnaires, de la vie sociale en Pologne* ». Ce processus « *irréversible* », qui s'opère également en URSS et en Chine, « *est loin de toucher à sa fin* », ajoute l'hebdomadaire. « *Il consiste à supprimer le paternalisme de l'Etat-patron et à offrir aux citoyens une plus grande autonomie et une plus grande indépendance* », écrit encore *Polityka*, selon lequel le temps de « *l'omnipotence de l'Etat est révolu* » en Pologne.

L'opinion exprimée par *Polityka* est d'autant plus surprenante que le quotidien du PC polonais, *Trybuna Ludu*, reste pour sa part très critique à l'égard de Solidarité, qu'il accuse d'avoir voulu « *remettre en cause les principes mêmes de la Constitution et ainsi de saper les bases de l'appareil de l'Etat* ». Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, s'est lui aussi vivement attaqué, il y a quelques jours, « *aux restes de Solidarité* », qu'il accuse d'être en fait « *une agence au service de l'étranger* ».

VATICAN

Une délégation du Comité juif international va être reçue par le pape

Rome (*AFP*). – Une délégation du Comité juif international sur les consultations interreligieuses sera reçue le mardi 1er septembre par le pape Jean-Paul II dans sa résidence d'été de Castelgandolfo. Cette délégation, dont la venue a été annoncée officiellement le vendredi 28 août au Vatican, sera conduite par le président du Comité, le rabbin Mordechai Waxman.

Elle doit avoir auparavant, lundi, une séance de travail avec les dirigeants de la commission vaticane pour les rapports religieux avec le judaïsme, présidée par le cardinal Johannes Willebrands, et de l'organisme analogue de l'épiscopat américain.

Cette rencontre avait été annoncée après la visite au Vatican du président autrichien Kurt Waldheim, fin juin, qui avait suscité de violentes critiques dans la communauté juive internationale, notamment américaine.

L'invitation faite au comité avait été présentée dans les milieux juifs comme une démarche de conciliation de la part du pape, avant son voyage aux Etats-Unis, où il doit rencontrer la communauté juive à Miami, le 11 novembre. Certains responsables juifs ont menacé de boycotter ce rendez-vous.

Le Vatican a cherché à donner une autre vision de la rencontre du 1er septembre. Selon son communiqué, il s'agira d'une « *réunion de travail sur les thèmes fondamentaux du dialogue interreligieux entre l'Eglise catholique et les juifs* », dont les participants seront reçus le lendemain par le pape. Cette formule semble exclure une quelconque « séance d'explication » avec le souverain pontife.

Le 8 août dernier, le pape avait réaffirmé sa volonté d'approfondir le dialogue judéo-chrétien dans une lettre adressée au président de l'épiscopat américain, Mgr John L. May.

● **Le président Waldheim à Mauthausen.** – Le président autrichien Kurt Waldheim s'est rendu, le vendredi 28 août, à l'ancien camp de concentration nazi de Mauthausen, où il a déposé une couronne à la mémoire des 200 000 personnes exterminées dans ce camp, proche de Linz. Le chef de l'Etat autrichien est accusé par le Congrès juif mondial (CJM) d'avoir été impliqué dans des crimes de guerre nazis dans les Balkans entre 1942 et 1945. Il était attendu sur place par un petit groupe de manifestants qui brandissaient une banderole où on pouvait lire : « *Nous voulons un président antifasciste !* » M. Waldheim avait auparavant exprimé, lors d'une conférence de presse à Linz, la peine qu'il éprouvait quant au destin du peuple juif. – (*Reuter*.)

Diplomatie

M. Jean-Bernard Raimond justifie la visite en France du président angolais

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Participant, le vendredi 28 août, à l'université politique d'été du Parti républicain à Bordeaux, M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, a confirmé la visite à Paris en septembre du président de l'Angola, M. José Eduardo Dos Santos. Une annonce diversement appréciée par des militants du PR qui entretiennent de bonnes relations avec le mouvement de résistance angolais, l'UNITA.

Déjà, en novembre 1986, le secrétaire général du Parti républicain, M. François Léotard, avait été le seul à accepter de recevoir à Paris le chef de l'UNITA, M. Jonas Savimbi. En janvier 1987, une délégation de parlementaires PR s'était également rendue sur le terrain à l'invitation de l'UNITA.

Un de ces parlementaires, M. Gilles de Robien, député UDF de la Somme, a demandé au ministre des affaires étrangères « *s'il était vrai que la France continuait à livrer des armes aux associés des Russes et des Cubains* ». M. Jean-Bernard Raimond s'est borné à répondre qu'il existait avec l'Angola « *un dialogue politique, une certaine coopération technique et économique dans des mesures raisonnables* ». Insistant sur le fait que « *la France doit dialoguer avec tous les pays* », M. Raimond a ajouté que rompre avec le régime de Luanda serait « *courir des risques d'accentuer le glissement de ce pays vers le socialisme* ». Or, a-t-il constaté, « *l'Angola, pour des tas de critères, ne fait pas partie de la communauté socialiste. Il n'y a donc pas d'irréversibilité* ».

D. C.

● **Nouveau responsable de la dissuasion nucléaire à l'OTAN.** – Le général ouest-allemand Eberhard Eimler, chef d'état-major de l'armée de l'air, a été nommé adjoint du commandant en chef des forces alliées en Europe, chargé de la planification de la dissuasion nucléaire, a annoncé, le vendredi 28 août, un communiqué signé du général américain John Galvin, qui commande les forces de l'OTAN en Europe. – (*AFP*.)

Rendons au Christ...

L'article concernant les obsèques de Rudolf Hess (*le Monde* du 26 août) a malencontreusement attribué à Paul Eluard la formule : « *Il faut laisser les morts enterrer les morts.* » C'est bien évidemment le Christ qui a prononcé ces mots, comme en témoignent les évangélistes.

Amériques

ÉTATS-UNIS

Les exécutions de condamnés à mort se multiplient

Washington. – Depuis le rétablissement de la peine de mort aux Etats-Unis en 1976, jamais autant de condamnés n'auront été exécutés : 22 personnes jusqu'ici pour l'année en cours, contre 21 au total en 1984, qui était déjà une « année record ». En 1977, le premier condamné exécuté après la décision de la Cour suprême avait lui-même supplié les juges de l'Etat de l'Utah d'appliquer la sentence. Ce récidiviste de droit commun, qui avait passé la majeure partie de sa vie en prison, avait inspiré la rédaction de trois livres et d'une pièce de théâtre. Il avait été exécuté le 7 janvier 1977.

Le vendredi 28 août, cinq exécutions étaient prévues. Pierre Selby, âgé de trente-quatre ans et condamné pour meurtre, a été mis à mort par injection, dans l'Utah. Beaufort White, quarante et un ans, et Wayne Ritter, trente-trois ans, tous deux reconnus coupables de complicité de meurtres, ont été placés sur la chaise électrique, l'un en Floride, l'autre dans l'Alabama. Deux autres condamnés ont bénéficié d'un report de leur sentence. Gerald Eugene Stano, trente-cinq ans, accusé d'avoir assassiné 41 femmes, jusqu'à une date indéterminée, et William Mitchell, trente-cinq ans, condamné pour le meurtre d'une fillette de treize ans jusqu'à mardi prochain, afin de permettre à ses avocats de faire appel.

Cette accélération du rythme des exécutions fait suite à deux décisions de la Cour suprême, qui avait, au printemps dernier, débouté deux condamnés en appel et élargi l'application de la peine de mort aux complices de meurtre. Un porte-parole d'Amnesty International, M. Mike Spurgin, a déclaré vendredi que ces exécutions violaient les garanties du droit à la vie contenues dans la Constitution américaine et dans la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies. L'organisation, dont le siège est à Londres, avait qualifié en février dernier de « *loterie terrifiante* » la peine de mort aux Etats-Unis.

Sur les cinquante Etats que compte la fédération américaine, trente-sept appliquent la sentence de mort. Selon le plus récent sondage effectué sur ce sujet, en janvier dernier, 86 % des Américains sont en faveur de la peine de mort et 47 % d'entre eux estiment qu'elle doit être appliquée pour d'autres crimes que les meurtres. Actuellement, sur les quelque 1 700 condamnés à mort emprisonnés aux Etats-Unis, au moins 33 ont commis leur crime lorsqu'ils avaient moins de dix-huit ans. Deux d'entre eux ont déjà été exécutés depuis le début de cette année. La Cour suprême s'est engagée en février dernier à examiner la constitutionnalité de ces exécutions. – (*AFP, Reuter*.)

Proche-Orient

EGYPTE

Un islamiste soupçonné d'avoir commis des attentats est tué par la police

LE CAIRE
de notre correspondant

La police égyptienne a tué, le vendredi 28 août, dans un village près de la ville d'Achmoun, dans le delta, Mohamed Kazem, le principal suspect dans la série d'attentats qui a eu lieu au cours des quatre derniers mois contre des personnalités égyptiennes. Kazem, qui se réfugiait dans la maison d'un médecin islamiste, a refusé de se rendre et a tiré au fusil-mitrailleur sur les policiers.

Selon le ministre de l'intérieur, le terroriste a blessé un policier avant d'être lui-même tué. Kazem et trois complices étaient parvenus, il y a deux semaines (*le Monde* du 18 août), à échapper aux forces de l'ordre dans un autre village du delta, grâce à un barrage de grenades et de rafales de fusil d'assaut. Un policier avait été tué et trois autres blessés.

Il s'agit donc là du premier succès enregistré par la police dans sa lutte contre les groupuscules terroristes islamistes. Ces derniers ont été accusés d'avoir grièvement blessé, début mai, un ancien ministre de l'intérieur du président Moubarak, le général Hassan Abou Bacha. Ils ont aussi été rendus reponsables d'un attentat manqué en juin contre un journaliste proche du raïs, M. Makram Ahamad, et d'avoir tiré sur la maison d'un autre ancien ministre de l'intérieur, le général Nabawi Ismaïl, qui était en poste lors de l'assassinat du président Sadate, en octobre 1981.

Toutefois, ce premier succès n'a pas permis de confirmer les récentes accusations de l'actuel ministre de l'intérieur, le général Zaki Badr, selon lequel « *les puissances étrangères téléguident et financent le terrorisme en Egypte* ». Le Caire, rappelle-t-on, a toujours accusé la Libye et surtout l'Iran de soutenir les maximalistes musulmans. D'ailleurs, le dernier diplomate iranien encore présent en Egypte a été expulsé au lendemain du premier attentat, dont les islamistes ont été accusés, celui contre le général Abou Bacha.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

Trente-deux morts dans un suicide collectif

Au moins trente-deux personnes, dont plusieurs enfants, ont été retrouvées mortes, le samedi 29 août, apparemment après un suicide collectif, dans une petite usine près de Séoul, rapportent les médias sud-coréens en citant la police. Les corps ont été découverts dans le grenier d'une fabrique d'objets artisanaux à Yongin, à 20 kilomètres au sud-est de Séoul, par le mari d'une dirigeante de secte, qui se prétendait guérisseuse, ajoutent les médias. – (*AFP*.)

Violents affrontements à Séoul

Séoul. – Plusieurs milliers de policiers anti-émeute ont tiré des grenades lacrymogènes pour disperser plus de deux mille manifestants qui protestaient, le vendredi 28 août dans la soirée à Séoul, contre la mort, le 22 août, de Lee Sok Kyu, un gréviste tué au cours d'un affrontement avec la police. Selon des témoins, des étudiants ont lancé des centaines de bombes incendiaires de fabrication artisanale au cri de « *Ecrasons le régime meurtrier !* » dans une zone industrielle de Séoul, et la police aurait arrêté environ soixante-dix personnes.

D'autre part, environ mille cinq cents policiers ont bloqué une procession funéraire qui accompagnait au cimetière la dépouille mortelle du gréviste tué, et apprehendé environ cent personnes, a annoncé l'agence coréenne Yonhap.

Enfin, le parquet vient d'établir une « liste noire » de 1 618 personnes soupçonnées d'être des radicaux pro-communistes, ont indiqué des responsables de Séoul au lendemain de l'annonce du premier ministre, M. Kim Chung Yul, selon laquelle la police allait « *couper court* » à une tentative des « *forces radicales pro-communistes* » de renverser le système politique. – (*AFP*).

Guerre du Golfe

L'Iran salue la politique « raisonnable » de l'URSS.

Le président iranien Ali Khamenei a salué, le vendredi 28 août, l'attitude « *raisonnable* » de l'Union soviétique dans le conflit du Golfe et adressé un nouvel avertissement aux Etats-Unis, dont la politique dans la région, a-t-il dit, est un « *échec* ».

« *Les Etats-Unis,* a déclaré le président Khamenei lors de la prière du vendredi à Téhéran, *espéraient lancer une attaque contre l'Iran dans le Golfe, avec la collaboration du bloc de l'Est et la coopération de leurs alliés occidentaux.* »

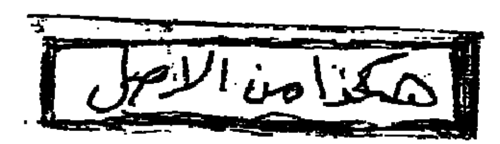
« *Toutefois,* a poursuivi M. Khamenei, dont les propos ont été rapportés par Radio-Téhéran, *l'Union soviétique, qui s'était laissé influencer dans un premier temps, a vite compris et a adopté une politique raisonnable au sujet du Golfe, alors que les Etats-Unis essuyaient un échec dans la première phase de leur nouvelle politique impérialiste.* »

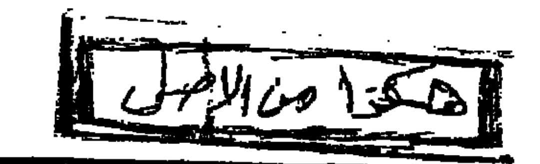
Le ministre iranien de la défense, le général Mohammad Hossein Djalali, a affirmé que l'Iran fabriquait un modèle de mine indétectable ainsi qu'un missile d'un type nouveau, qui sera utilisé si l'Irak reprend la guerre des villes. – (*AFP*).

URSS

Le général Sorokine nouveau vice-ministre de la défense

Le général d'armée Mikhaïl Sorokine vient d'être promu vice-ministre de la défense et dirige les services de l'inspection générale des forces armées soviétiques, a-t-on appris, le vendredi 28 août. Il succède ainsi au général Ivan Tretiak qui a pris, fin juin, le commandement des forces anti-aériennes à la place du maréchal Koldounov, limogé le 30 mai, deux jours après que le Cessna de l'Allemand de l'Ouest Mathias Rust se fut posé sur la place Rouge.





Les universités d'été des partis

Au PR : silence, on travaille !

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Refroidis par l'invraisemblable pagaille qui secoua l'UDF l'été dernier à la même époque, les responsables du Parti républicain ont choisi cette année de consacrer la totalité de leur université d'été à la politique étrangère. A l'affiche donc, M. Gorbatchev, l'Europe, les droits de l'homme... Au réfrigérateur de l'actualité : les humeurs de M. Léotard, les exigences de M. Barre, les états d'âme de l'UDF.

Les six cents militants réunis, le vendredi 28 août, au palais des congrès de Bordeaux ont, cette fois, voulu donner dans le sérieux, avoir des débats sérieux avec des spécialistes sérieux, ce qui donne, somme toute, des séances de travail intéressantes.

L'élection présidentielle ? Pas un mot à la tribune, ce qui ne dispense pas d'en parler librement et, pourrait-on dire, sereinement, dans les couloirs. Comme si chacun, dans ce parti, avait compris depuis la grande mise en scène de Fréjus en juin dernier que l'entretien du faux suspense avait ses limites, et que M. François Léotard ne serait naturellement pas candidat ce coup-ci, comme si, enfin, on était trop ravi aujourd'hui de se gausser des malheurs des socialistes, avec la délectation de celui qui connaît la musique. Enfin Rocard et Chevènement vinrent ! Vive l'UDF !

Ils étaient aussi venus, ils étaient tous là, pour attester qu'en cette rentrée l'UDF forme une belle et grande famille, et qu'on sait y pratiquer le pardon des offenses.

M. Jean Lecanuet, le premier, son président, qui, pour la première fois, n'avait pas voulu rater cette halte sur le chemin du retour de ses vacances azuréennes. Dès qu'il prit la parole, ce fut pour se confondre en éloges devant le secrétaire général du PR, *« le remerciant de son action, de la jeunesse qu'il impulse à l'UDF tout entière »* et avouer, dans une ultime envolée, que, *« de mois en mois, l'amitié se renforçant »*, lui, Jean Lecanuet, se sentait *« en harmonie »* avec lui, François Léotard, lequel ne sut plus quoi répondre *« à ce cher Jean » !*

Vinrent aussi M. Georges Chavanne, le centriste, le ministre d'un aimable commerce, avec, en poche, un message de son président, M. Pierre Méhaignerie. Les deux André : Santoni, pour le PSD, Rossinot, pour les radicaux. *« On donne dans le libre-échangisme »*, ironisait un des barristes du PR, lesquels, réconfortés de voir ce parti revenir à de plus justes ambitions, ne voulaient pas manquer cette rentrée exaltante.

Reste que, pour l'heure, la non-candidature de M. Léotard fait officiellement toujours partie du non-dit.

Cache-cache

Professionnels de la communication jusqu'au bout des ongles, les membres de son cabinet s'amusent encore à jouer à cache-cache avec le calendrier. Le nouveau rendez-vous, cette fois, est *« L'heure de vérité »* de M. Léotard du 23 septembre prochain, en pleines journées parlementaires de l'UDF à Nice. Avouera-t-il enfin qu'il renonce ? Le faux suspense connaît encore quelques soubresauts.

Pour avoir la réponse, qui ne fait pourtant pas de doute depuis longtemps, les secrétaires fédéraux, réunis à huis clos au démarrage de cette université d'été, ont été exhortés par M. Léotard lui-même à se tenir ce soir-là devant leur petit écran. Bel exemple de la démocratisation que celui-ci prétend instaurer dans les structures et le travail de sa formation. Avant un an, les deux secrétaires généraux adjoints, MM. Jean-Pierre Raffarin et Yves Verwaerde, et M. Hugues Dewavrin, membre du bureau politique, devront proposer *« une nouvelle constitution du Parti républicain »*.

Au-delà du rendez-vous de 1988, le PR veut préparer activement et intelligemment les prochaines élections législatives et municipales. *« Pour survivre*, a dit M. Léotard à ses troupes, *les partis politiques doivent engager une profonde mutation quant à leur attitude et [leur] comportement (...). Les idées ne peuvent pas être ouvertes quand les structures sont fermées. »* Les cibles prioritaires : les femmes, les jeunes, les salariés. Ambition : refaire le parcours du PS après 1972. Moyen : privilégier les idées. *« Plus nous aurons de débats d'idées, moins nous serons encombrés par le débat des personnes »*, a certifié le maire de Fréjus.

Allusion à l'élection présidentielle ? En tout cas, M. Léotard fut moins allusif quand il donna encore cette consigne à ses responsables fédéraux : *« Entrez dans le lard de M. Mitterrand. »*

DANIEL CARTON.

Au RPR : Mitterrand, pour quoi faire ?

ARLES
de notre envoyée spéciale

« Mitterrand, à l'hospice ! », *« Mitterrand, au rancart ! »* : il n'aura pas fallu longtemps aux jeunes du RPR, réunis à Arles en université d'été, pour comprendre et traduire le message de leurs aînés. Il y a eu, le 22 août dernier, le boycottage à l'encontre du chef de l'Etat à Digne des conseillers généraux de la majorité. Il y a eu, jeudi 27 août, la pique de M. Frank Borotra, porte-parole du RPR contre le président de la République qui « blablate ».

M. Philippe Séguin y a ajouté, le vendredi 28 août, sa touche personnelle en tournant en dérision une nouvelle candidature de M. François Mitterrand. Pour ce faire, le ministre des affaires sociales a posé tout haut une série de questions : *« Pourquoi faire ? Pour revenir aux errements de 1981 ? Les Français ne le veulent pas. Pour continuer la politique actuelle ? Mais alors, qu'il laisse donc Jacques Chirac poursuivre l'action qu'il a engagée (...). Avec qui François Mitterrand gouvernerait-il ? Une majorité socialiste ? Personne n'y croit ; une majorité avec le PC ? Même si cela suffisait, cela ne serait pas pour demain. Une majorité avec des éléments RPR-UDF ? Seuls les funambules de la politique peuvent y croire. Au lendemain d'une élection présidentielle, avec élections législatives éventuelles, marquées de surcroît par la coupure bipolaire ? Alors, est-ce qu'il faudrait continuer la cohabitation ? Merci, on a déjà donné ! »*

Pour résumer le *« pittoresque spectacle »* offert par les socialistes, M. Séguin a ajouté : *« Si Mitterrand y va et si Rocard n'y va pas, bonjour la dérision ! Si Mitterrand y va et si Rocard y va, bonjour la division ! Si Mitterrand n'y va pas et si Rocard y va, chœur des barons : « Et moi, et moi, et moi ! » Bonjour l'anarchie ! On n'a pas fini de sourire. »*

Convaincu que, depuis quelques semaines, *« la tendance* [en faveur de la majorité] *est en train de se retourner »* car *« les premiers résultats de l'action du gouvernement commencent à se faire sentir »* et que *« le pays prend progressivement conscience de l'absence d'alternative sérieuse, argumentée, crédible à l'action que conduit le premier ministre »*, M. Séguin a également développé un autre thème manifestement cher aux chiraquiens : *« Le calme plat, le désert, le vide, intégral, sidéral »* des socialistes dans le domaine des idées et propositions. Voilà pour les *« adversaires »*.

Mais M. Séguin n'a pas non plus oublié les *« concurrents »*. Les deux ont *« mangé leur pain blanc »*, a-t-il affirmé, après avoir fait fi de certaines critiques comme : *« Il eût fallu aller plus vite »*, ou *« il eût fallu aller moins vite » ; « il aurait fallu être plus prudent »* ou *« il aurait fallu être plus hardi » ; « il fallait être plus ferme »* ; ou *« il fallait taper moins fort »*, et *« abstraction de quelques considérations prudhommesques — le beau temps vaut mieux que le mauvais... Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, la France est à tous les Français, aimons-nous les uns les autres et* Dominus vobiscum ! »

Et si M. Raymond Barre et ses amis craignaient d'avoir mal compris, le ministre des affaires sociales a mis les point sur les « i » : *« Il va falloir expliquer aux Français comment on peut faire autrement et mieux que »* le gouvernement, qui *« réussit »*. Et d'ajouter : *« Un grand débat national commence, au cours duquel l'on ne pourra plus guère se contenter de généralités oiseuses. Il y en avait qui étaient au charbon, et les autres qui prenaient tout ça avec des pincettes. Eh bien, on vous le dit : maintenant, dans la mine de charbon, tout le monde descend ! »*

A la veille d'une série de déplacements dans tous les départements d'ici à la fin de l'année, pour « vendre » sa politique en faveur de l'emploi, M. Séguin est sorti vainqueur à l'applaudimètre. Les jeunes RPR lui ont promis un bel avenir : *« Séguin, premier ministre ! »*

ANNE CHAUSSEBOURG.

Au PS : divisés, les socialistes perdraient
estime M. Jospin

MM. Lionel Jospin et Laurent Fabius ont participé, le vendredi 28 août, au stage de formation organisé par le PS à Lectoure (Gers) depuis le début de la semaine sur le thème : « La révolution des médias ».

LECTOURE
de notre envoyé spécial

A la veille de l'annonce probable, par M. Jean-Pierre Chevènement, de sa « candidature à la candidature » si M. Mitterrand renonce à se représenter en 1988, le premier secrétaire du PS, tout en refusant de commenter à l'avance l'initiative du maire de Belfort, a lancé une mise en garde à propos de l'unité du PS. M. Jospin a remarqué que, si *« plusieurs de nos athlètes ont réalisé les minima pour le championnat du monde (...), il n'y en aura qu'un qui sera sélectionné »*. *« Nous serons tous les sélectionneurs »*, a rappelé le premier secrétaire, en soulignant : *« Le responsable propose, le militant dispose. »* Il a réaffirmé qu'il veut que *« tout se passe dans l'ordre »* et qu'en conséquence ce qu'il dit en public *« n'est pas fait pour gêner »*.

Le député de la Haute-Garonne a ajouté : *« Plus le PS représente la gauche, plus il y a un risque qu'une division dans le PS soit une division de la gauche. Un parti diversifié vit s'il est rassemblé. Un parti éclaté ou divisé nous ferait faire un chemin à rebours, un chemin inverse de celui que nous avons commencé en 1971 (...). Si nous nous laissions aller à ce processus (...), aucun des candidats qui, au nom des socialistes, peuvent gagner en 1988 ne gagnerait (...) et nous nous boucherions la perspective au-delà de 1988. »*

M. Jospin a, en outre, réaffirmé que *« la Nouvelle-Calédonie ira à terme un jour vers l'indépendance »*. Il a jugé que la politique du gouvernement n'offre *« aucune perspective »*, ni à la communauté mélanésienne, ni même aux caldoches, *« sinon la perpétuation fragile du statu quo »*, qui suppose *« l'utilisation inévitable de la force »*.

Quant au problème de l'audiovisuel, M. Jospin a lancé : *« C'est un désastre qui est en train de se profiler. »* Selon lui, ce désastre qui commence est dû à la conjonction de la *« volonté d'accaparement du RPR »*, qui est dans la *« tradition historique »* de ce mouvement, et de « l'*« appétit financier et commercial »* des grands groupes de communication.

Le premier secrétaire du PS a précisé que, si les socialistes revenaient au pouvoir après 1988, ils se préoccuperaient de mettre sur pied une nouvelle Haute Autorité à la composition plus équilibrée que celle de l'actuelle CNCL et de *« rendre TF 1 au secteur public »*. M. Laurent Fabius s'est déclaré d'accord pour revenir sur le statut de TF 1, mais a souligné que la question du statut était *« seconde »* par rapport à celle du contenu des programmes.

M. Fabius a évoqué les questions de communication pendant que la gauche était au pouvoir, pour juger que les socialistes ont notamment souffert de ne pas avoir découvert assez tôt un principe de base de la société médiatique : *« Pour qu'un message s'entende, il faut que, par ailleurs, règne le silence (...). Une décision n'existe pas en soi, elle n'existe qu'à travers la communication. »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

La préparation de la campagne présidentielle

La majorité multiplie les attaques contre M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

Cet examen ne doit pas être remboursé par la Sécurité sociale. En fait, c'est le trop-plein. Les socialistes ont autant de projets que de candidats. On ne peut pas dire que M. Rocard manque d'imagination ou que M. Chevènement, amateur de projets clé en main, n'ait pas d'idées.

Quant au Parti socialiste, il élabore sa propre plate-forme : un premier document de cent cinquante pages sera discuté en « séminaire » de direction les 2 et 3 septembre, puis adressé aux militants qui en débattront.

A l'Elysée aussi, on travaille depuis longtemps, afin de répondre, le cas échéant, à la fameuse question posée par M. Séguin : *« Mitterrand pour quoi faire ? »* A gauche comme à droite, le tracé de l'électroencéphalogramme est agité.

JEAN-YVES LHOMEAU.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 28 août 1987 :

DES DÉCRETS

● Nº 87-701 du 24 août 1987 portant publication de l'accord de coopération économique et industrielle entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Canada, fait à Ottawa le 15 janvier 1987 ;

● Nº 87-703 du 24 août 1987 portant publication de l'accord maritime entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Djibouti (ensemble une annexe), fait à Djibouti le 26 janvier 1978 ;

● Nº 87-704 du 24 août 1987 portant publication du protocole entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République tunisienne relatif à la formation professionnelle et à la promotion de l'emploi, signé à Paris le 11 janvier 1983 ;

● 87-706 du 24 août 1987 portant modification des dispositions du décret nº 61-440 du 5 mai 1961 modifiant des conditions d'accès aux facultés et établissements d'enseignement supérieur en vue de favoriser la promotion sociale.

DES DÉCISIONS

● Du 26 août 1987 portant autorisation de services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence.

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 29 août 1987 :

UN DÉCRET

● Nº 87-709 du 12 août 1987 modifiant le code électoral, le décret nº 77-123 du 10 février 1977 portant extension et adaptation des dispositions du code électoral (partie réglementaire) pour les élections de Mayotte et le décret nº 86-170 du 6 février 1986 relatif à l'élection des députés des territoires d'outre-mer, de la collectivité territoriale de Mayotte et de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

UN ARRÊTÉ

● Du 26 août 1987 modifiant l'arrêté du 23 décembre 1959 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos.

DES DÉCISIONS

● Du 28 août 1987 portant autorisation de services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence.

UNE LISTE

● Des candidatures déposées auprès de la Commission nationale de la communication et des libertés suite à l'appel aux candidatures pour l'exploitation de services de radiodiffusion sonore (décision nº 87-51 du 26 juin 1987).

Le Carnet du Monde

Naissances

— **Fabienne FAUR**
et Guillaume BOURGEOIS

sont heureux d'annoncer la naissance de

Alice.

80, rue de la Roquette,
75011 Paris.

— **Pierre et Claudine POUTHIER**
sont heureux de faire part de la naissance de

Mathilde,

le 12 août 1987,

chez

Lise et Eric.

13, rue du Masan,
87000 Limoges.

— **Olivier et Julie GALAMAND**
sont heureux de faire part de la naissance de leur fils

Xavier,

le 27 août 1987.

8, rue des Pavillons,
92800 Puteaux.

Décès

— Sa famille,
Ses collaborateurs et amis
ont la tristesse de faire part du décès de

Gerald ALLÉE,
architecte D.E.S.A.,

survenu le 26 août 1987, à l'âge de soixante-quatre ans, après huit mois de lutte contre le cancer.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le mardi 1er septembre, à 15 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à : ARCS, 5, rue G.-Latouche, 92211 Saint-Cloud.

11, rue du Commandeur,
75014 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Le professeur Emile James,
membre de l'Institut,
Ainsi que ses enfants,
Anne-Marie de Beauverger,
Madeleine Vitulo,
Monique Topuz,
Nicole Guizard,
François James,
leurs époux, épouse, enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Camille JAMES,
née Perget,

qui est entrée dans la paix du Seigneur en sa quatre-vingt-septième année, le 27 août 1987.

Les obsèques auront lieu le mardi 1er septembre 1987, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e

L'inhumation aura lieu au cimetière de Riom (Puy-de-Dôme), le même jour à 16 heures, dans l'intimité familiale.

Une messe de souvenir à laquelle seront conviés ceux qui l'ont connue sera dite ultérieurement.

6, avenue de Ségur,
75007 Paris.

— La Souterraine. Cormeilles-en-Parisis. Plaisir.

Mme Ernest Lambert,
née Chartier,
son épouse,
M. Robert Mercier et Mme,
née Lambert,
M. et Mme Jean-Claude Lambert,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Luc Mercier,
M. et Mme Alexis Astrakhan,
Mlle Isabelle Lambert,
ses petits-enfants,
Paul et Marie Pascale Mercier,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Jean Lambert,
M. André Chartier,
Mme Albert Chartier,
Le bâtonnier Jean Chartier et Mme,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Ernest LAMBERT,
directeur honoraire de l'enregistrement,
chevalier de la Légion d'honneur,
guerre 1914-1918,
médaille militaire,
croix de guerre,
médaille de Verdun,
guerre 1939-1945,
ancien prisonnier de l'oflag 17 A,

endormi dans la paix du Seigneur, le 17 août 1987, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu à La Souterraine, dans l'intimité.

— Saint-Cyr-sur-Loire. Paris. Besançon. Château-Renault. Artannes.

Mme Louis Menget,
née Renard,
Patrick et Maryvonne Menget,
Alain et Maïté Menget,
François et Anne-Marie Paléologue,
Gérard et Maryvonne Menget,
Leurs enfants
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis MENGET,

survenu le 21 août 1987, à Tours.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 25 août 1987, à Saint-Cyr-sur-Loire.

— M. et Mme Pierre-Paul RISTERUCCI,
M. Vincent Risterucci,
M. et Mme Erik Elfver,
Les familles Risterucci, Guerrieri, Ricci, Elfver, Holm,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, de leur fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine,

Vanina,

survenu accidentellement le 6 août 1987, dans sa vingt-sixième année.

Une messe sera célébrée le mercredi 2 septembre à 10 heures, en l'église d'Antisanti (Haute-Corse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Berthe Silberstein,
son épouse,
Simon, Mayer et Paul,
ses enfants,
Tous ses petits-enfants,
Les familles Raffoul-Rouleau, Barzel, Jarville,
ont la très grande peine d'annoncer le décès de

M. Aby SILBERSTEIN,
ancien président
de la communauté juive ashkénaze
d'Egypte,

survenu le 26 août 1987.

Les obsèques auront lieu le lundi 31 août, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Rassemblement à 10 h 45, à l'entrée principale.

Ni fleurs ni couronnes.

La Colline,
181, route Saint-Antoine,
06200 Nice.

— Persac (Vienne). Montmeyran (Drôme).

M. et Mme Bernard Wechsler
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Patrick Wechsler
et leurs enfants,
La famille Peloux,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Samy WECHSLER.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité ce samedi 29 août 1987.

L'inhumation aura lieu dans le cimetière de famille à Montmeyran (Drôme).

Persac,
86320 Lussac-les-Châteaux.

Anniversaires

— **Iosif FELEA,**

disparu le 26 août 1983.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu.

— Anne
HEURGON-DESJARDINS,
fondatrice du centre culturel
international de Cerisy-la-Salle,

nous a quittés il y a déjà dix ans.

Que ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

Une messe sera célébrée le samedi 10 octobre, à 20 h 30, en l'église de Cerisy.

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 10 h
au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.
Renseignem. Tél. 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés (avec justificatif) .... 60 F
Communications diverses .... 72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Société

JUSTICE

Grâce présidentielle pour un ancien avocat de Vesoul

VESOUL
de notre correspondant

Un ancien avocat du barreau de Vesoul, Me Philippe Perrin, condamné pour abus de confiance, vient d'être gracié par décret du président de la République en date du 3 août dernier. M. François Mitterrand semble avoir tenu compte à la fois de l'action désintéressée du jeune avocat conduite naguère au profit d'organismes humanitaires, ainsi que des « troubles psychosomatiques » constatés, depuis sa détention, chez son fils âgé de six ans.

Recherché par la police après la disparition d'une somme de 2 115 000 francs dans la caisse anonyme de règlement péncuniaire des avocats (CARPA), Philippe Perrin avait pris la fuite pour finalement se constituer prisonnier le 19 mai 1986 (*le Monde* du 22 mai 1986).

Condamné pour abus de confiance le 30 octobre 1986 par le tribunal correctionnel de Vesoul à cinq ans de prison ferme, il avait bénéficié le 3 février 1987 d'une réduction de peine, celle-ci étant ramenée à quatre ans d'emprisonnement, dont trois ferme.

Depuis, tous ses créanciers ont été payés. D'autre part, l'ancien avocat a passé, en juin dernier, en détention, une maîtrise de droit public, ce qui lui a valu une réduction de peine de deux mois.

Pour sa sortie de prison il avait trouvé un emploi et pouvait bénéficier d'une libération conditionnelle le 31 octobre prochain. C'est dans ce contexte qu'est intervenue la grâce présidentielle.

Né en 1950, Philippe Perrin avait été présenté par le Parti socialiste lors de ses candidatures, sans succès, aux élections cantonales de Noroy-le-Bourg en Haute-Saône, en 1978 et 1979.

ANDRÉ MOISSÉ.

L'enquête sur l'assassinat du gendarme Guy Aznar

Un ancien détenu de la prison de Bastia transféré à Paris

Sur mandat d'amener délivré par M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris chargé des dossiers du terrorisme corse, Gérard Pellier, trente-six ans, soupçonné d'être impliqué dans l'attentat qui a coûté la vie au gendarme Guy Aznar, le 4 août, près de Bastia, a été transféré, le vendredi 28 août, à Paris.

Interpellé au début de la semaine à Monaco, Gérard Pellier était sorti de la prison de Bastia quelques jours avant l'attentat du 4 août.

Au cours de sa garde à vue à la gendarmerie de Menton, il aurait fourni des éléments importants qui permettent de penser qu'il était impliqué dans l'attentat. Identifié dès le premier jour de l'enquête grâce à des témoins, il aurait reconnu avoir apporté *« une aide logistique »* aux assassins de Guy Aznar, aussi bien dans la préparation de l'attentat que lors de la fuite du commando. Il n'est cependant nullement connu comme sympathisant de l'ex-FLNC, mais comme délinquant de droit commun (il a été condamné dans le passé pour diverses escroqueries).

Après le saccage d'un immeuble à Paris

Un locataire se constitue partie civile

L'un des locataires de l'immeuble du 45, rue Sauffroy, à Paris (17e), s'est constitué partie civile, vendredi 28 août, dans l'information judiciaire ouverte contre le propriétaire, M. André Lupo, inculpé le 20 août pour avoir fait démonter ou détériorer par un commando les portes, les fenêtres et les cloisons d'une grande partie des logements.

L'avocat du locataire, Me Benjamin Uzan, s'est élevé contre les déclarations de M. Avenier, l'associé de M. Lupo, selon lesquelles cet ancien hôtel, acquis en octobre dernier, abritait *« des occupants sans titre »*. Son client, M. Mouloud Maamri, trente-deux ans, de nationalité marocaine, est locataire d'une chambre depuis 1975. Et l'avocat précise que tous les occupants de l'immeuble sont locataires réguliers.

En outre, Me Uzan affirme que les portes et fenêtres n'ont pas été enlevées dans les logements vides mais dans des chambres matériellement occupées, même si certains locataires se trouvaient alors en vacances ou à leur travail.

M. P.

EN BREF

● **Un inspecteur des douanes écroué à Lille (Nord).** – M. Bernard Mullié, trente-cinq ans, inspecteur des douanes du poste frontière franco-belge d'Halluin, près de Lille (Nord), a été écroué, le jeudi 27 août, pour avoir détourné 1,5 million de francs au détriment de son administration. La direction régionale des douanes de Lille avait porté plainte contre X... pour vol, après avoir constaté un « trou » dans la comptabilité du poste frontière d'Halluin. L'enquête du SRPJ de Lille a abouti à l'arrestation de M. Mullié, qui s'était emparé d'une somme de 1 500 000 F en billets de banque provenant d'une saisie effectuée en 1983, sur l'autoroute Lille-Gand, alors qu'un automobiliste tentait de passer clandestinement cette somme à l'étranger.

● **Des pluies diluviennes font 200 morts au Bangladesh.** – Les crues provoquées par les pluies diluviennes qui s'abattent sur le Bangladesh depuis le début de la semaine, ont fait 200 morts, et 3 000 personnes sont portées disparues.

● **RECTIFICATIF.** – A la suite d'une confusion entre les prisons de Fresnes et de Fleury-Mérogis, nous avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 28 août que le nombre de détenus du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis était de 3 600. Il est en fait de 4 700.

SCIENCES

Les Soviétiques et les Américains ont mené une expérience commune sur la fusion thermonucléaire

Soviétiques et Américains ont mené pendant six semaines une expérience commune dans le domaine de la fusion thermonucléaire contrôlée à Novossibirsk (Sibérie occidentale), a annoncé, le jeudi 27 août, l'agence Tass. Jusqu'ici, les deux pays s'étaient contentés d'échanger des spécialistes pour étudier la faisabilité des procédés de fusion, cette source potentielle d'une énergie illimitée. Cette fois, les chercheurs du Lawrence Livermore Laboratory américain sont allés travailler en URSS avec leurs propres équipements.

« C'est un nouveau pas dans le développement de notre coopération, et les savants soviétiques sont prêts à poursuivre de tels contacts », a souligné M. Dimitri Rioutov, directeur adjoint de l'Institut de physique nucléaire de la branche sibérienne de l'Académie des sciences soviétiques.

Cette collaboration illustre la volonté de l'URSS, réaffirmée il y a quelques jours par le vice-président de l'Académie des sciences soviétiques, M. Evgueni Velikhov, de lancer dans le domaine de la fusion thermonucléaire un programme international regroupant Soviétiques, Américains, Européens et Japonais. Une idée fortement soutenue par Moscou qui, depuis la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl, prône la recherche d'une future source d'énergie *a priori* plus « propre » que la fission actuellement utilisée dans les réacteurs nucléaires.

SPORTS

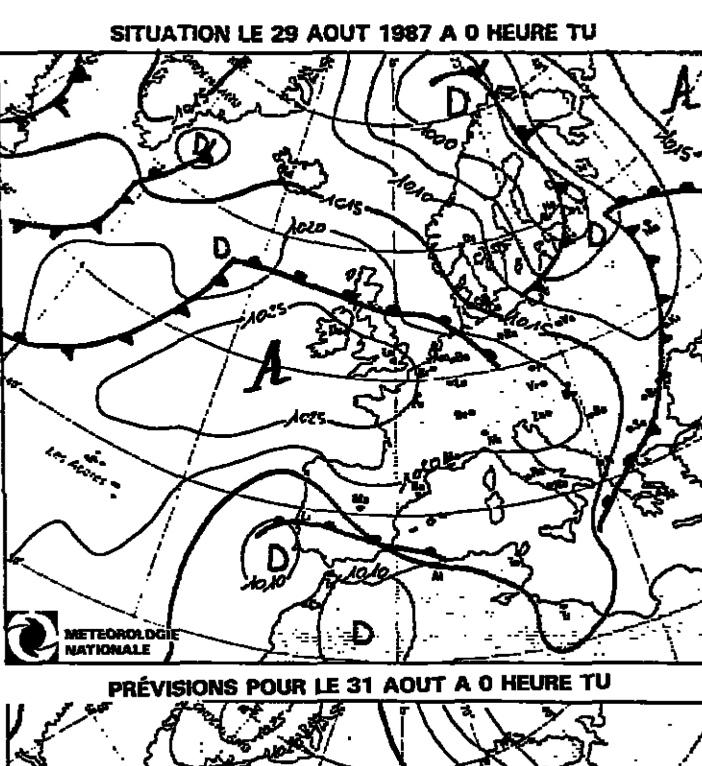
● **CYCLISME : Championnats du monde. Echec pour Jeannie Longo.** – Le vendredi 28 août à Vienne (Autriche), lors des épreuves de poursuite des championnats du monde sur piste. Elle a dû abandonner son titre de première dame de la poursuite, qu'elle avait obtenu l'an dernier à Colorado-Springs (Etats-Unis). Sa rivale de toujours, l'Américaine Rebecca Twigg, n'a pas accepté de se passer de sa couronne pendant plus d'un an.

● **FOOTBALL.** – En match avancé de la huitième journée de la première division, le FC Metz a battu, le vendredi 28 août, l'OGC Nice par 2 à 0. Ce sont Owubokiri et Black, qui, en deuxième mi-temps, ont assuré le succès des Messins très longtemps contesté.

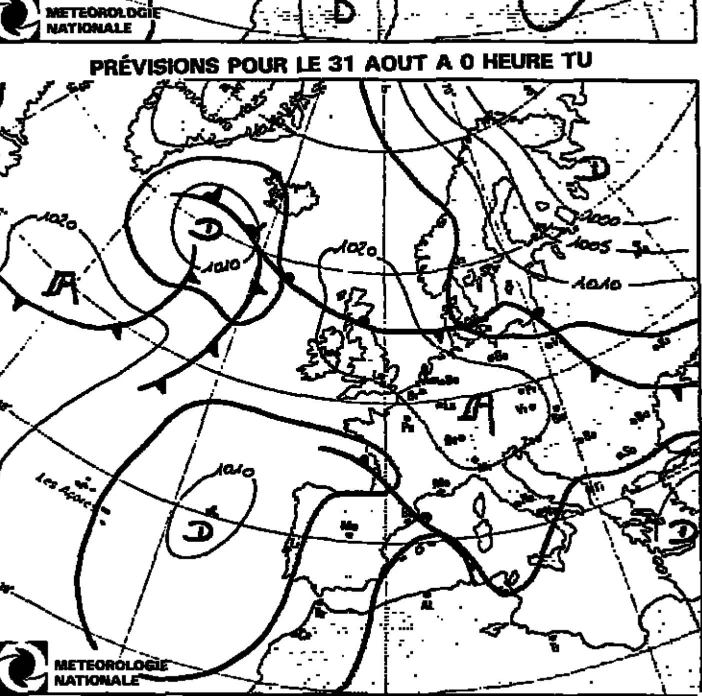
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 AOUT 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 31 AOUT A 0 HEURE TU



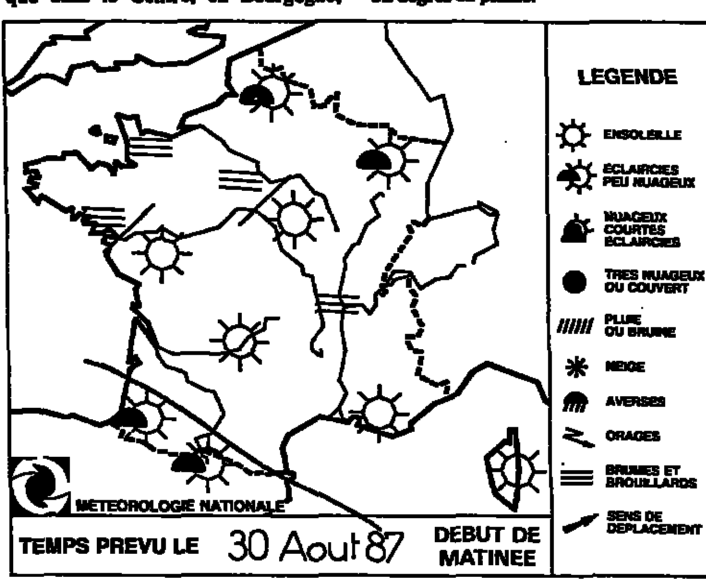
Evolution probable du temps en France entre le samedi 29 août à 0 h TU et le dimanche 30 août à 24 h TU.

Les hautes pressions qui règnent sur la France vont lentement s'affaiblir en se décalant vers l'Europe centrale. Affaiblissement par l'ouest en marge du courant perturbé atlantique, et surtout par le sud avec la remontée du minimum marocain vers la péninsule ibérique. L'influence de ce minimum sera surtout effective lundi 31, avec le développement d'une tendance orageuse plus marquée sur la moitié ouest.

Dimanche : une journée de temps calme et de soleil en perspective. Dès le lever du jour, le ciel sera généralement dégagé. Attention tout de même, en fin de nuit et pendant les toutes premières heures de la journée, aux bancs de brouillard : en Bretagne, Normandie, Ile-de-France et Nord-Picardie, ainsi que dans le Centre, en Bourgogne, Franche-Comté et Lyonnais ; il fera un peu frais : 10 à 12 degrés, parfois 9 degrés dans le Massif Central ; mais 14 à 17 degrés dans le Sud.

Les bancs de brouillard se dissiperont vite et le soleil brillera ensuite, les températures seront agréables : 25 à 27 degrés en général, 22 à 24 degrés près de la Manche, 30 degrés près de la Méditerranée. Le vent, d'est dominant, sera faible, devenant modéré près de la Manche.

Mais sur les Pyrénées on aura dès le matin un ciel voilé par moments. Au cours de la journée ces nuages gagneront vers le nord : tout le Sud-Ouest et les côtes atlantiques jusqu'à la Vendée. L'après-midi sur les Pyrénées, le Midi-Pyrénées et l'Aquitaine, le temps deviendra lourd, les nuages seront parfois menaçants et on risquera un orage isolé, par des températures atteignant 32 degrés en plaine.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 28-8 à 6 heures TU et le 29-8-1987 à 6 heures TU — le 29-8-1987

FRANCE

AJACCIO	30	15	D
BIARRITZ	24	14	D
BORDEAUX	23	12	D
BOURGES	19	10	D
BREST	21	8	B
CAEN	22	10	B
CHERBOURG	20	12	B
CLERMONT-FERR.	20	7	D
DIJON	17	10	D
GRENOBLE St-M-H	25	14	C
LILLE	22	14	C
LIMOGES	19	12	D
LYON	20	13	C
MARSEILLE-MAR.	25	15	D
NANCY	19	9	B
NANTES	22	12	D
NICE	26	21	D
PARIS-MONTS.	21	13	D
PAU	24	10	D
PERPIGNAN	27	14	D
RENNES	22	11	B
ST-ÉTIENNE	19	8	N
STRASBOURG	19	10	D
TOURS	20	10	D
TOULOUSE	25	11	D
POINTE-A-P.	33	23	A

ÉTRANGER

ALGER	34	25	N
AMSTERDAM	18	16	P
ATHÈNES	31	23	D
BANGKOK	34	26	N
BARCELONE	27	18	D
BELGRADE	26	12	D
BERLIN	19	13	P
BRUXELLES	20	14	N
LE CAIRE	33	22	D
COPENHAGUE	19	9	N
DAKAR	31	26	N
DELHI	32	25	C
DJERBA	31	26	N
GENÈVE	22	10	D
HONGKONG	31	28	C
ISTANBUL	28	18	D
JÉRUSALEM	28	16	D
LISBONNE	33	18	A
LONDRES	25	14	N
LOS ANGELES	23	17	N
LUXEMBOURG	17	11	N
MADRID	31	19	D
MARRAKECH	28	17	D
MEXICO	26	13	A
MILAN	27	17	D
MONTRÉAL	23	11	C
MOSCOU	22	15	O
NAIROBI	26	15	N
NEW-YORK	22	16	P
OSLO	20	06	D
PALMA-DE-MAL.	29	22	D
PÉKIN	33	19	D
RIO-DE-JANEIRO	24	18	D
ROME	30	17	D
SINGAPOUR	31	26	C
STOCKHOLM	16	7	D
SYDNEY	17	14	C
TOKYO	29	25	D
TUNIS	34	24	D
VARSOVIE	20	12	C
VENISE	25	15	D
VIENNE	22	16	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

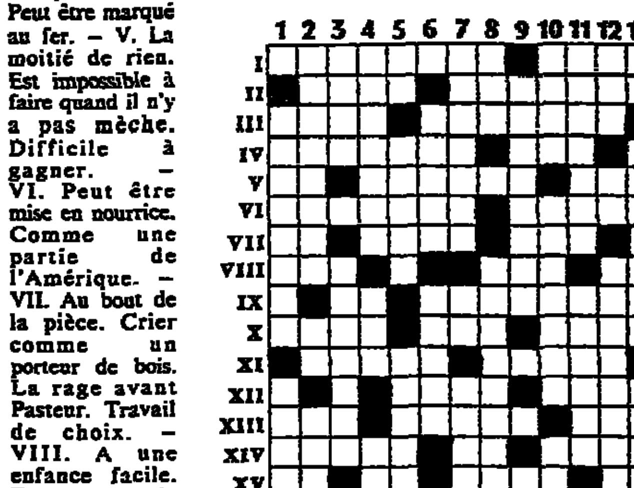
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4560

HORIZONTALEMENT

I. Faire du plat. N'est qu'une vague connaissance. – II. Sur la Moselle. A bouchon, pour les enfants. – III. Moment où peut apparaître le démon. Une plantation. Fin de bail. – IV. Comme du cresson. Morceau d'intestin. Peut être marqué au fer. – V. La moitié de rien. Est impossible à faire quand il n'y a pas mèche. Difficile à gagner. – VI. Peut être mise en nourrice. Comme une partie de l'Amérique. – VII. Au bout de la pièce. Crier comme un porteur de bois. La rage avant Pasteur. Travail de choix. – VIII. A une enfance facile. Fournit un fil très solide. Pas à autrui. – IX. Un agrément d'autrefois. Une bonne mine, parfois. – X. Que l'on a pu toucher. Mot de reconnaissance. Allonger. – XI. Pour la grosse artillerie. Attitude de chien. Fait « dodo » quand il est doublé. – XII. Le muguet, autrefois. Une façon de cuire. – XIII. N'est pas belle quand elle est noire. Bonne chère. Celle de la république ne dura pas longtemps. – XIV. Un teint de violette. La Terre divinisée. De l'eau congelée. – XV. Un peu d'essence. Façons d'agir. Maison. Qui peut donc rouler.



VERTICALEMENT

1. Un endroit où l'on peut entendre des râles. Peut abriter un rieur. – 2. Ne pas laisser dormir. Morceau de pomme. Maison de campagne. – 3. Fournit une certaine teinture. C'est parfois donner un signal. – 4. Être très coulant. C'est le pied pour un Bourguignon. Lettre. – 5. Pointe d'ail. Donner des motifs. Sortes de dévidoirs. – 6. S'achève souvent par une chute. Peut donner des boutons. – 7. Sortir de l'enveloppe. Symbole. Quand il est perlé, il n'y a pas de son. – 8. Danse quand il est petit. Qui peuvent s'écraser. – 9. Appareil permettant de broyer et de déchirer. – 10. Ne comprend donc rien. Pas dans le vent. Quartier de Genève. – 11. Caractère commun à tous les corps gras. Priver de chef. – 12. Peut se faire dans un polygone. Degré. Manier sans soin. – 13. A la mode. Un homme qui connaît bien les grues. A poils. – 14. Une partie du beaume. D'un auxiliaire. Une limite pour ceux qui sont mouillés. – 15. Reste au fond de la pièce. Pas remuant. Bien arrivé.

Solution du problème n° 4559

Horizontalement

I. Palabres. – II. Epineuses. – III. Râ. Test. – IV. Fraise. Or. – V. Item. Gué. – VI. Dériveurs. – VII. Otage. – VIII. Esse. Open. – IX. Et. Diète. – X. Etalon. Ré. – XI. Têt. Levés.

Verticalement

1. Perfidie. Et. – 2. Aparté. Sète. – 3. Li. Aérostat. – 4. Antimite. – 5. Bées. Va. Dol. – 6. Ruse. Egoïne. – 7. Est. Guêpe. – 8. Se. Our. Etre. – 9. Sires. Nées.

GUY BROUTY.

● **Familles d'accueil.** – L'association AFS Vivre sans frontière recherche des familles pouvant accueillir bénévolement des lycéens étrangers pour l'année scolaire 1987-1988.

★ Renseignements : Pascal Brouard, AFS Vivre sans frontière, 93, rue des Vignoles, 75020 Paris. (Tél. : 43-48-82-28.)

● **Anniversaire.** – Le comité parisien de la Libération appelle à un rassemblement, le samedi 5 septembre à 16 heures, place du 18-Juin, face à la rue de Rennes, pour commémorer le quarante-troisième anniversaire de la libération de Paris.

● **Week-ends du centre Thomas-More.** – Le centre Thomas-More propose de septembre 1987 à juin 1988 une série de week-ends sur différents thèmes. Le premier, du 24 au 26 septembre, traitera de « Christianisme et modernité » avec D. Hervieu-Léger et P. Ladrière. Suivront, les 14 et 15 novembre, « Du plein-emploi à la pleine activité » avec G. Rouzstang ; les 21 et 22 novembre : « La drogue, les toxicomanies », avec A. Lazarus.

* Le programme complet peut être demandé au Centre Thomas-More. La Tourette, BP 105, 69210 L'Arbresle (Tél. : 74-01-01-03).

COMMUNICATION

La polémique sur les sondages d'audience

M 6 apporte de nouvelles accusations contre Médiamétrie

M 6 frappe du poing sur la table, et accuse l'institut de sondages Médiamétrie de sous-estimer son audience. Une accusation grave, puisque c'est en fonction de ce paramètre que sont établis les tarifs de publicité d'une chaîne.

Le PDG de M 6, M. Jean Drucker, avait publiquement demandé, mardi 25 août, à bénéficier *« rigoureusement des mêmes informations »* confidentielles que celles qui avaient été communiquées maladroitement par l'institut à la Cinq (*le Monde* du 28 août). Médiamétrie avait discrètement obtempéré et communiqué à la sixième chaîne la répartition géographique de son panel de sondés espérant sans doute apaiser la polémique. Ce fut en vain.

Le débat rebondit en effet. Et la sixième chaîne, après examen des éléments statistiques qui lui ont été fournis, estime que *« la part d'audience nationale quotidienne de M 6 communiquée depuis deux mois par l'institut doit être majorée de plus de 50 % »*. Le redressement est considérable. Pour le justifier, les responsables de la chaîne comparent deux séries de sondages effectués, l'un et l'autre, par Médiamétrie. L'une réalisée par téléphone, l'autre grâce aux fameuses « boîtes noires » – les audimats – et dont les résultats sont aujourd'hui en cause.

« En février, affirment ainsi les responsables de M 6 dans un communiqué publié le samedi 29 août, *15 % du panel audimétrique étaient constitués par des foyers recevant la chaîne alors que 22 % de la population déclaraient la recevoir. En juin, les mêmes mesures donnaient respectivement 20 % du panel alors que 31 % de la population déclaraient recevoir la chaîne. »* Les responsables de M 6 s'estiment donc *« fortement pénalisés »* par la structure de ce panel censé refléter quotidiennement l'audience de leur chaîne. Et ils se fâchent. *« Ou l'institut reconnaît et corrige son erreur, ou nous publions désormais nos chiffres d'audience redressés »*, menace ainsi le directeur général-adjoint de la chaîne, M. Jean Stock.

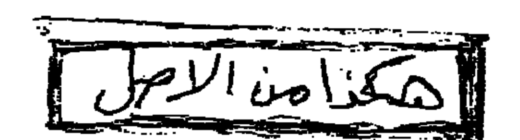
Des propos à prendre au sérieux et qui viennent corroborer les accusations récemment portées par la Cinq. Le directeur délégué de cette dernière ne parlait-il pas du *« panel périmé »* de Médiamétrie ainsi que de ses résultats *« partiels, voire partiaux »* ? L'inquiétude, en tout cas, a gagné les publicitaires.

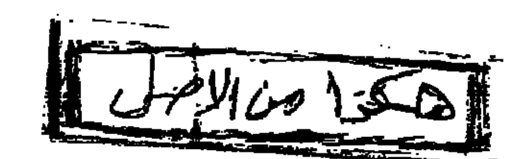
M. Jacques Seguela, rejoignant les positions défendues par les grandes agences au sein du Club recherche télévision (CRTV), demandait, vendredi dernier sur RMC, *« la mise au point d'un système de mesure d'audience unique, défini par les annonceurs avec l'assistance des publicitaires et des chaînes de télévision, et sous la surveillance de la CNCL »*. Le débat est public. Il est loin d'être clos.

PIERRE-ANGEL GAY.

● **Nouvelle formule de « l'Equipe ».** – La nouvelle formule du quotidien sportif du groupe Amaury, *l'Equipe*, est apparue dans les kiosques, ce samedi 29 août, en couleurs, avec une pagination augmentée, des rubriques nouvelles (tennis, football) et une place pour la photo plus importante (*le Monde* du 12 août). Avec cette nouvelle formule *l'Equipe* espère faire passer sa diffusion de 250 000 à 300 000 exemplaires. A quarante-deux ans, le journal, qui détenait le monopole de la presse sportive quotidienne, entend ainsi devancer la publication – prévue le 12 septembre –, de son concurrent *le Sport*, un quotidien de format tabloïd en noir et blanc qui annonce une approche nouvelle du sport.







La mort de John Huston

Un tempérament d'aventurier

Né le 5 août 1906 à Nevada (Missouri), John Huston était le fils de Walter Huston, acteur d'origine irlandaise, et d'une femme écrivain, Reba Gore. Il avait sept ans lorsque ses parents se séparent. Mais il a vécu en passant de l'un à l'autre, abandonna ses études à dix-huit ans pour se faire boxeur professionnel, s'engagea dans la cavalerie mexicaine en 1926, fit en 1927 un voyage en France avec sa mère, ce qui lui permit de découvrir notre littérature et de se mettre à écrire des romans et des pièces de théâtre. Vers 1930, il retrouve son père à Hollywood. William Wyler l'engage comme acteur et il écrit des scénarios. Il est ensuite scénariste chez Universal et Warner Bros.

C'est pour cette firme qu'en 1941 il réalise son premier film, *le Faucon maltais*, dont il a tiré le scénario d'un roman de Dashiell Hammett, déjà adapté deux fois à l'écran. Dans une mythique chasse au trésor menée par des gens sans scrupules, Humphrey Bogart est le détective privé Sam Spade, et la mise en scène de John Huston crée l'atmosphère dure et désenchantée du film noir, genre qui va faire bientôt fureur à Hollywood.

Après *In this our life* (1942), avec Bette Davis, Huston retrouve Bogart et d'autres interprètes du *Faucon maltais* pour *Griffes jaunes*, film d'aventures et d'espionnage.

John Huston est alors mobilisé. En 1943-1944, il travaille dans l'équipe de Frank Capra pour la série *Pourquoi nous combattons ?*, qui célèbre l'effort de guerre américain contre le fascisme. Il réalise *Report from the Aleutians* et *la Bataille de San Pietro*, puis, en 1945, un documentaire sur la rééducation (par traitement psychiatrique et hypnose) des soldats souffrant de maladies mentales et de paralysies nerveuses, *Let there be light*, qui, pour son réalisme anti guerrier, fut interdit à la diffusion. On le vit finalement au festival de Cannes 1981, dans la section « Un certain regard ».

Rendu à la vie civile, Huston se distingue, en 1947, avec *le Trésor de la Sierra Madre*, dramatique et dérisoire aventure de chercheurs d'or, où il dirige son père et Humphrey Bogart. C'est un succès (deux oscars). *Key Largo* (1948) réunit le couple mythique Bogart-Bacall dans un drame à huis clos face à des gangsters. *Les Insurgés* (1949), avec John Garfield et Jennifer Jones, est un pamphlet contre la corruption politique à Cuba en 1933, exaltant l'esprit de résistance. Huston prend ainsi parti contre la chasse aux sorcières qui s'exerce à Hollywood. En 1950, *Quand la ville dort*, qui raconte la préparation du cambriolage d'une bijouterie par des truands sans envergure, est un des chefs d'œuvre du film noir.

L'échec, thème majeur

John Huston, découvert en France après la guerre, est considéré comme l'un des meilleurs nouveaux cinéastes américains. Ce n'est plus un jeune homme, mais c'est un artiste dans le meilleur de l'âge. Irlandais comme John Ford, on sait qu'il aime (sans mesure) le whisky et qu'il a un tempérament d'aventurier. On scrute ses films pour en dégager un thème majeur : celui de l'échec. Il est vrai que Huston raconte des entreprises qui demandent beaucoup d'efforts et finissent le plus souvent par un ratage ou de façon absurde.

La Charge victorieuse (1951) montre, d'une manière ambiguë, comment, pendant la guerre de Sécession, un jeune soldat nordiste rachète sa lâcheté (le rôle est tenu par Audie Murphy, le soldat le plus décoré de la seconde guerre mondiale). *The African Queen* (1952) est l'aventure insensée d'une vieille fille anglaise (Katharine Hepburn) et d'un marin alcoolique (Humphrey Bogart) cherchant à détruire une canonnière allemande, en septembre 1914, en Afrique orientale.

Au milieu des dangers, l'humour de Huston pétille, et c'est un aspect de son cinéma qu'on mettra du temps à comprendre, même s'il est encore plus évident dans *Plus fort que le diable* (1954), comédie de dupes, parodie de film noir où Bogart, compagnon de beuveries du réalisateur et son interprète préféré, tourne avec lui pour la dernière fois.

Huston étant l'un des cinéastes américains préférés de la revue *Positif*, *les Cahiers du cinéma* ne l'incluent pas dans leur « politique des auteurs ». Guerre d'escarmouche qui, rétrospectivement, ressemble à un jeu.

De 1953 à 1958, John Huston va pourtant déconcerter jusqu'à ses admirateurs avec des films ambitieux : *Moulin-Rouge*, vie de Toulouse-Lautrec en images flamboyantes ; *Moby Dick*, adaptation du roman d'Herman Melville, réputé inadaptable. Ou avec des films romanesques : *Dieu seul le sait*, *le Barbare et la Geisha* et *les Racines du ciel* (celui-ci très marqué par l'influence du producteur Zanuck). Même si l'on retrouve, ici et là, des personnages hustoniens qui cherchent à se dépasser, il apparaît que le cinéaste – pour qui chaque tournage devient une aventure pittoresque, délirante – travaille en dilettante, selon une inspiration dispersée, oscille parfois entre l'enthousiasme et le doute, et va jusqu'à la dérision critique envers lui-même.



En 1950...



GARRY WINOGRAND

Sur le tournage de « Annie », en 1983.



Une carrière fluctuante

Il a maintenant dépassé la cinquantaine et sa carrière, si elle ne connaît pas d'éclipses, apparaît fluctuante. Un admirable western, *le Vent de la plaine* (1959) ; un déchirant essai sur la solitude et l'inadaptation au monde, *les Desaxés* (1960), d'après l'œuvre d'Arthur Miller, avec Clark Gable, Marilyn Monroe, Montgomery Clift, voués à disparaître une discutable biographie de Freud, *Freud, passions secrètes* (1961) ; un film policier d'humour anglais, *le Dernier de la liste* (1962) ; une étrange rencontre avec l'univers de Tennessee Williams, *la Nuit de l'iguane* (1965), puis une superproduction, *la Bible* (1965), et une collaboration à *James Bond*, *Casino royale* (1968), laissent voir les qualités et les limites (ou les défauts) de l'éclectisme.

Vient ensuite une série de films passionnants à des titres divers, où s'affirme la maîtrise hustonienne : *Reflets dans un œil d'or* (1967), drame psychanalytique avec Marlon Brando et Elizabeth Taylor ; *Davey des grands chemins* (1968), légende écossaise tournée en Irlande avec John Hurt ; *Promenade avec l'amour et la mort* (1969), superbe chronique de deux jeunes gens en pleine guerre de Cent Ans ; *la Lettre du Kremlin* (1970), vision cynique et hallucinante du monde de l'espionnage renvoyant dos à dos les services secrets américains et soviétiques ; *Fat City* (1972), errance d'un boxeur alcoolique cherchant à sortir de sa déchéance ; *Juge et hors-la-loi* (1972), western nostalgique et ironique avec Paul Newman, Antony Perkins ; *le Piège* (1973), jeu destructeur des mythes de l'espionnage avec, à nouveau, Paul Newman ; *L'homme qui voulut être roi* (1975), réflexion sur le cinéma d'aventures (d'après un roman de Kipling), avec Sean Connery ; et, enfin, une œuvre géniale, morbide, bouleversante sur la perversion et la folie d'un prêcheur, *le Malin*, présentée hors compétition au Festival de Cannes 1979, en hommage à Huston. Il y a peu à dire de *Phobia* (1980), *A nous la victoire* (1981) et *Annie* (1982), comédie musicale plus intéressante, même si elle n'est pas vraiment réussie, est l'adaptation du roman de Malcolm Lowry, *Au-dessous du volcan* (1984), où, dans un décor mexicain, l'alcoolisme, la solitude, la culpabilité et la mort dansent une ronde infernale. L'œuvre littéraire passait pour impossible à transposer sur l'écran. John Huston en donne avec équivalence attachante, tragique, avec ce sens du romanesque hollywoodien qu'il a toujours eue.

Sa santé se dégrade mais, véritable force de la nature, il tourne toujours : *l'Honneur des Prizzi* (1985), présenté au Festival de Venise, comédie noire et cruelle opposant Jack Nicholson et Kathleen Turner en tueurs à gages renoue avec l'ancienne veine des films de gangsters avec un rien de pastiche. Comme si Huston le patriarche se retournait, alors, vers *le Faucon maltais*, ses personnages menteurs et cyniques.

En 1986, il joue, en Italie, le rôle du « maître du temps » dans *Momo*, d'après un roman de Michel Ende, sous la direction d'un metteur en scène allemand Johannes Schaaf. On lui prête ce propos : *« A mon âge vénérable, être le maître du temps et déjouer la mort qui me tourne sans cesse autour, c'est un bon divertissement. »*

Début 1987, le voilà en Californie, pour le tournage de *les Morts* d'après une nouvelle tirée des *Gens du Dublin* de James Joyce (*le Monde* du 5 février 1987). Impressionné, depuis sa jeunesse par l'auteur irlandais, grand parmi les grands, il réalise, en somme, un rêve.

Sa randonnée à travers le cinéma va s'arrêter là. Il aura défié le temps jusqu'au bout, avec ce goût de l'absurde qui passa dans ses films.

JACQUES SICLIER.

COMMUNICATION

Vingt-cinq ans de télévision en République d'Irlande

Quand la concurrence vient du ciel..

Devinette. Quel est le payx européen qui offre le plus grand nombre de chaînes de télévision à un maximum d'habitants, et dans leur propre langue ? Un pays câblés à 60 % et dont la télévision d'Etat bat le Portugal, les Pays-Bas, la Suède, la Belgique, la Finlande, la Grèce, le Danemark et la Norvège par la quantité d'émissions diffusées soit plus de six mille heures par an ?

Un indice ? Dans le même pas, une petite ville de douze mille habitants, durement touchée par le chômage (20 %), ne dispose de pas moins de vingt-cinq pubs ! Eh oui, la réponse – inattendue – est la République d'Irlande. Située dans la régions d'Europe la plus concurrentielle, sur le plan de l'audiovisuel, ce petit pays de 3,6 millions d'habitants doit se battre contre une des meilleures télévisions du monde : celle de son puissant voisin, et ancien colonisateur, la Grande-Bretagne. Pas surprenant si l'appétit de la verte Erin est féroce : 95 % des Irlandais sont des adeptes du petit écran, et 93 % des foyers possèdent au moins un téléviseur, alors qu'ils ne sont que 50 % à avoir le téléphone...

Près de deux tiers des foyers sont déjà câblés – la proportion atteint 90 % à Dublin et dans sa région, avec, pour objectif d'ici trois ans, 80 % de la population –, ce qui fait du consommateur d'audiovisuel irlandais, un homme plus choyé que son voisin britannique ! Celui-ci a le choix entre les deux chaînes nationales, les quatre chaînes britanniques BBC 1 et 2, ITV et Channel Four), la chaîne nord-irlandaise UTV (Ulster Television) et, pour certains, une chaîne galloise.

Mais voilà que la manne tombe à nouveau du ciel ! Cette année, les villes de Dublin et de Cork ont lancé une expérience de télévision par satellite. Pendant neuf mois, les foyers câblés de ces régions recevront – gratuitement – une sélection de chaînes européennes et américaines. Les inévitables Sky Channel et Superchannel – musique pop oblige ! – mais aussi Children's TV, Lifestyle, des chaînes culturelles et sportives, la très controversée Worldnet (chaîne d'informations financée par le gouvernement américain et liée à la CIA) et même TV 5, la chaîne francophone. Après cette période d'essai, les cobayes diront ce qu'ils en pensent, s'ils veulent s'y abonner et à quel prix.

Face à cette véritable explosion audiovisuelle, la télévision nationale, avec ses deux chaînes et ses moyens limités *(voir encadré)*, a fort à faire pour remplir sa mission officielle : *« Informer, distraire et éduquer »*, sans oublier son devoir de *« répondre à l'attente des minorités »*.

« S'évader du jardin anglais »

Radio Telefis Eireann (RTE) fête cette année son vingt-cinquième anniversaire. Pas question pourtant pour le service public irlandais de se reposer sur ses lauriers, puisqu'il se trouve soudain confronté à une concurrence tous azimuts venue du ciel. « *Nous sommes dans une situation curieuse*, confie M. Vincent Finn, directeur général de la RTE. *Nous subissons tous les inconvénients du monopole – notamment l'absence d'un réseau national alternatif qui stimulerait la création et permettrait un échange de talents – sans en connaître les avantages, à savoir la protection contre la concurrence ! »*

La domination culturelle de l'Irlande par la Grande-Bretagne n'est certes pas nouvelle, mais les progrès technologique la rendent de plus en plus sensible. Un journal sur trois acheté dans la République, par exemple, est anglais, malgré les sentiments nationalistes, nourris par les troubles en Irlande du Nord. Et les tabloïds britanniques (presse à sensation comme le *Daily Mirror* ou le *Sun*), qui se vendent au tiers du prix des journaux irlandais, envisagent même de lancer des éditions irlandaises, imprimées dans la République.

La BBC, de son côté, ne posait pas de problèmes à la RTE tant qu'elle était difficilement captée en Irlande. Mais le câble et le satellite ont introduit l'ennemi dans la forteresse. En outre, depuis son entrée dans le Marché commun, l'Irlande a découvert de nouveaux horizons. « *Nous nous sommes enfin évadés du jardin anglais*, explique Brian Quinn, correspondant diplomatique du quotidien anglais *The Independant. Nous avons découvert l'Europe continentale, ainsi qu'un rôle particulier en tant que pays neutre.* »

L'ouverture est à double sens, cependant, car la concurrence n'en est que plus forte. Concurrence limitée, dans un premier temps, grâce au niveau médiocre des chaînes comme Sky Channel et Superchannel, destinées surtout aux jeunes. Mais 50 % des Irlandais n'ont-ils pas moins de vingt-cinq ans ?...

Et s'il n'y avait que les télévisions étrangères ! La RTE se voit menacer par d'autres médias, à commencer par la vidéo. Dans un pays où la censure morale et religieuse est stricte, la tentation est grande d'aller voir ce qui se produit ailleurs. Cela explique le trafic intense de vidéocassettes importées directement de l'étranger.

Autre épine dans le flanc de la télévision et la radio d'Etat : les radios pirates. Depuis dix ans, l'Irlande connaît, elle aussi, sa guerre des radios privées. Le nouveau gouvernement de M. Haughey prépare le énième projet, et promet la libération des ondes pour 1988.

En attendant, des radios pirates se sont installées tranquillement sur les ondes. Elles sont actuellement soixante-dix à diffuser illégalement, à la barbe des pouvoirs publics. Tolérées par ceux-ci, elles drainent une part non négligeable du marché publicitaire. A tel point que la deuxième station de radio de la RTE est déficitaire ! Les finances de la RTE sont également grevées par un deuxième manque à gagner : celui de la redevance, qui rentre très mal... Avec une perte de 20 %, soit 5 millions de livres irlandaises, le pays connaît une des fraudes les plus importantes d'Europe. Le président de la RTE, M. Jim Culliton, a récemment adressé au gouvernement une double récrimination : la fin des radios pirates – « *La RTE ne craint pas la concurrence*, assure-t-il, *à condition qu'elle soit légale et loyale* » – et l'autorisation de prélever la redevance directement, sans passer par les PTT, jugées « *beaucoup trop laxistes* ».

Un public très fidèle

En dépit des orages menaçants, la petite RTE se défend admirablement. Grâce à un plan d'austérité décidé en 1985 (baisse des coûts de production, réduction des effectifs : 300 sur 2 150 en cinq ans), elle a même réalisé un bénéfice de 3,4 millions de livres en 1986.

Elle dispose de trois atouts de taille dans cette bataille pour l'audience, qui ne fera que s'intensifier. D'abord, des moyens techniques ultra-sophistiqués : un système de caméras et d'éclairage entièrement informatisé, qui n'existe nulle part ailleurs en Europe, en dehors de la Suisse. Ensuite d'un environnement culturel privilégié. Les Irlandais s'intéressent à la politique et aux affaires étrangères. Peuple d'écrivains et de poètes, de grands parleurs, chanteurs et... buveurs, devant l'Eternel, les Irlandais aiment leur culture, et la culture.

Enfin, le public de la RTE est très fidèle à sa télévision nationale. Les chiffres sont éloquents. Dans les régions où les téléspectateurs ont le choix entre plusieurs chaînes, la RTE fait une audience moyenne de 45 %, et même de 55 % entre 18 heures et 23 h 30, ce qui équivaut à une moyenne nationale pour la RTE, toutes régions confondues, de 70 % ! Le public est particulièrement friand des débats télévisés : shows, documentaires, magazines d'informations. Il est à noter surtout que, malgré l'invasion de produits américains, huit des émissions les plus regardées sont d'origine irlandaise. Battu en brèche, « Dallas », par exemple, ne figure qu'en troisième position...

Une des priorités fixées par la RTE est d'augmenter la production nationale, qui, de 34 % de la production totale en 1986, doit passer à 50 % en 1990. On prévoit également de développer les coproductions. D'abord avec la Grande-Bretagne, dont le partenaire privilégié est Channel Four, puis avec l'Europe. La dernière coproduction étrangère était « L'année des Français », tournée avec FR3 ; l'épopée de l'expédition avortée du général Humbert, qui voulait aider les Irlandais, au nom de la Révolution française, à se libérer du joug anglais.

Pour le moment, la RTE se maintient honorablement face à ses nombreux concurrents. Mais pour combien de temps ? Un nouvel ennemi se profile à l'horizon. Le gouvernement actuel reproche à la RTE son indépendance, son esprit critique, son « gauchisme », et caresse l'idée de créer une télévision privée qu'il voudrait (comme beaucoup de gouvernements !) à sa dévotion. Le projet de privatiser la deuxième chaîne a rencontré l'hostilité des syndicats. Alors on songe maintenant à créer une chaîne commerciale câblée, confiée à des amis politiquement sûrs. La RTE a encore de belles batailles devant elle...

ALAIN WOODROW.

Monopole

Créée le 31 décembre 1961, la télévision nationale d'Irlande, Radio Telefis Eireann (RTE), comporte deux chaînes de télévision (RTE 1 et RTE 2), trois stations de radio (dont une en langue irlandaise), un réseau de radios locales et deux orchestres.

Ce service public est dirigé par une autorité composée de neuf membres nommés par le gouvernement pour cinq ans. La RTE est financée par la redevance (pour 40 %) – 62 livres irlandaises – et par la publicité (pour 60 %). Le montant de la redevance, ainsi que les tarifs publicitaires, sont fixés par le gouvernement.

La RTE participe financièrement, à hauteur de 80 %, dans Cablelink, la société qui a installé la télévision par câble dans 60 % des foyers irlandais. Paradoxalement, la RTE favorise donc ses principaux concurrents (chaînes par câble et par satellite).

L'Irlande ne possède pas d'autorité indépendante en matière de télévision (comme la CNCL en France ou l'IBA en Grande-Bretagne), mais il existe une Broadcasting Complaints Commission (commission des plaintes) qui examine les plaintes émanant du public.

La censure vise surtout la pornographie, mais il existe aussi un domaine politique sensible. Selon l'article 31 de la loi sur l'audiovisuel, la télévision ne doit pas donner la parole à un membre d'une organisation extrémiste (IRA, Sinn Fein, Ulster Defence Association, Irish National Liberation Army). Une interdiction très controversée.

Spectacles

théâtre

ANTOINE (42-08-77-71), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Taupe.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; sam. 22 h, dim. 15 h : Pelouse interdite.

COMÉDIE - CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : le Misanthrope.

EDGAR (43-20-85-11), sam. 20 h 15 : Nous on fait où on nous dit de faire ; 22 h : Les Babas cadres.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 20 h, 22 h : Au secours tout va bien ; les Inconnus (Rel. à partir du 29).

GRAND EDGAR (43-20-90-09), I. sam. 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : Carmen cru.

GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.

HOTEL LUTETIA, Espace Jean-Cocteau (45-44-38-10), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Mensonge.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. sam. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Double mixte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 21 h, dim. 15 h : la Barque.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 19 h, dim. 17 h 30 : Madame de la Carlière ; sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Journal d'un curé de campagne.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), sam. 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

THÉÂTRE DE VERDURE, Jardin Shakespeare (42-76-49-61), sam., dim. 15 h 30 : la Mégère apprivoisée.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 19 h : la Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 17 h 30 et 21 h : C'est encore mieux l'après-midi.

LE MERIDIEN (43-45-12-45), sam. 21 h 30 : Cl. Tissendier, (dern. le 29).

MONTANA (45-23-51-41), sam., dim. 22 h 30 : Trio R. Urtreger.

NEW COPA (42-65-91-06), sam., dim. 20 h 30, I. Diop.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), sam., dim. 23 h : D. Moroni, P. Bousquet, P. Combelle.

SLOW CLUB (42-33-84-30), sam. 21 h 30 : J. Lacroix (dern. le 29).

SUNSET (42-61-46-60), sam., dim. 21 h 30 : J.-L. Longnon Sextet.

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), sam. 22 h : Cameleon Trio.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : L'accroc-habitation.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), sam. 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), sam. 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. 18 h 30 : Piaf toujours.

La danse

MAIRIE DU 3e ARRONDISSEMENT (42-78-60-56), sam. 21 h : Ballets historiques du Marais (dern. le 29).

Les concerts

SAMEDI 29

Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : M. Berger et O. Bensa (Dowland, Monteverdi, Sor, Falla).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h. : Ars antiqua de Paris.

DIMANCHE 30

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : voir samedi.

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : J. Maitre.

Notre-Dame, 17 h 45 : J.-L. Gil (Franck, Liszt).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : Riverside Sixty Band.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), dim. : Charanga Nueva.

EXCALIBUR (48-04-74-92), sam. : Tremplin d'été.

GIBUS (47-00-78-88), sam. 23 h : Drew Weaver, The Vibrabeans.

KISS (48-87-89-64), sam. : Detective.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), sam. 23 h : M. Saury Quartet (dern. le 29).

Festival estival de Paris

(48-04-98-01)

Samedi 29, Auditorium des Halles, 20 h 30 : voir le 28, à 19 h.

Lundi 31, Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : Ensemble Gilles Binchois, dir. D. Vellard.

Mardi 1er, Auditorium des Halles, 19 h : A.S. Schic (Gershwin).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 29 AOUT

Hommage à E. von Stroheim : 15 h, On ne meurt pas comme ça ; 17 h, la Danse de la mort ; Hommage à Barbet Schroeder : 19 h, Maîtresse ; 21 h 15, Koko, le gorille qui parle.

DIMANCHE 30 AOUT

Hommage à E. von Stroheim : 15 h, le Signal rouge, de E. Neubach ; 17 h, Portrait d'un assassin, de B. Roland ; Hommage à Barbet Schroeder : 19 h, les Tricheurs ; 21 h, House by the River.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 29 AOUT

15 h, Trois télégrammes, de H. Decoin ; 17 h, les Hommes de la forêt, de M. Litvinov (s.t.f.) ; 19 h, J'irai comme un cheval fou, de F. Arrabal ; 21 h, Que vienne la nuit, de O. Preminger (v.o.s.t.f.).

DIMANCHE 30 AOUT

15 h, Justice est faite, de A. Cayatte ; 17 h, Good Times Wonderful Times, de L. Rogosin (v.o.) ; 19 h, l'Enfance nue, de M. Pialat ; 21 h, Joies matrimoniales, de A. Hitchcock (v.o.).

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AGENT TROUBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Georges V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

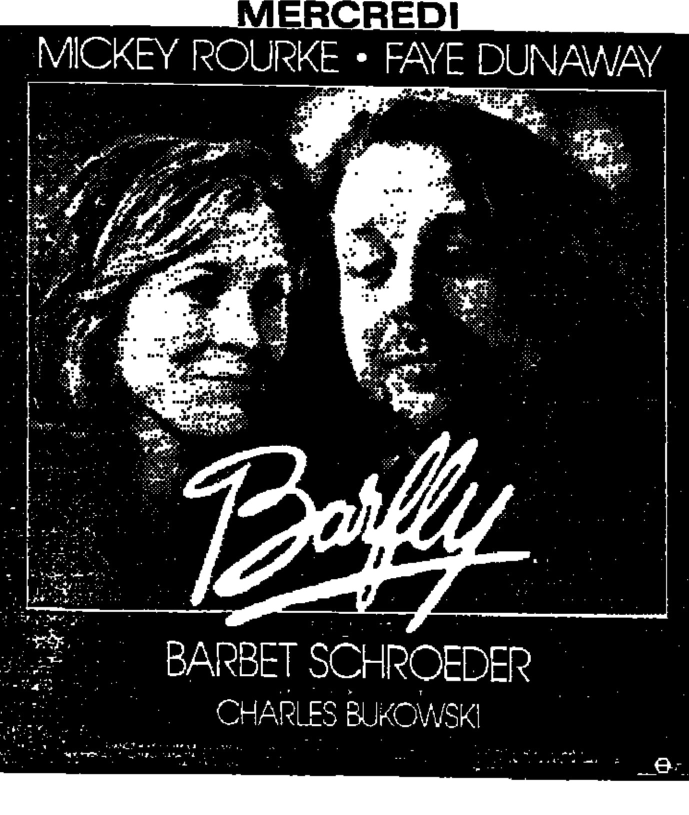
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALERTE SUR WASHINGTON (A., v.f.) Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).



Samedi 29 - Dimanche 30 août

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A. v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42)

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA BONNE (**) (It.) : v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BRUTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; v.f. : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHATEAUROUX DISTRICT (Fr.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – v.f. : Français, 9e (57-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-22-47-94)

DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; – v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A.) (*). – v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EXTRÊME PRÉJUDICE (A.) : v.o. : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FOUS DE BASSAN (Fr., Can.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er, (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-30).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl. : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.). Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).

PEE WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PERSONAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon-Bastille, 11e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

PLAISIRS DE FEMMES (It., v.o.) (*) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PLATOON (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE STORY (A.). V.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

PRÊCHI-PRÊCHA (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

PREDATOR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40)) : 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hongkong, v.o.) : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

RÉSIDENCE SURVEILLÉE (Fr.) : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SCIROCCO (Fr.-it.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

SOUL MAN (A., v.o.)) ; Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40.

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12).

UNE CHANCE PAS CROYABLE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Fr.) (*) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Gaumont Ambassades, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

BEN HUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA BETE (Pol., v.o.) (**) ; (v.f.) : Miramar, 16e (43-20-89-52).

BLOW UP (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

BOOM (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A, v.o.) Champo, 5e (43-54-51-60).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) 14 Juillet Parnasse, 6e (42-26-58-00).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A. v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

ÈVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LA FUREUR DE VIVRE (A, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

GANDHI (Brit., v.o.). – (v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60). – (v.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LE GUÉPARD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.). – (v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MONICA, LE DÉSIR (Suéd, v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).

MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

MR SMITH AU SÉNAT (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

LES PROIES (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-29-11-30).

PROVIDENCE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) H. Sp. Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A. v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-43-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) H. Sp.

UN MILLION CLÉ EN MAIN (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-26-79-17) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

20 000 ANS A SING SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

VIOLENCE ET PASSION (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Médicis, 16e (43-54-42-34).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMI DE MON AMIE. Film français d'Eric Rohmer : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaum. Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 Film américain de Tony Scott, vo : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pub. St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnasse Pathé, 114e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). Vf : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grd Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 3e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 14e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Conv. St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 18e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FUNNY BOY. Film français de Christian Le Hemonet : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 14e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA LOI DE LA JUNGLE (*). Film américain de Clay Borris. Vo : George V, 8e (45-62-41-46). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Conv. St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79.

MISS MARY. Film brésilien de M.L. Bemberg. Vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PARIS EN VISITES

LUNDI 31 AOUT

« Les écrivains qui reposent au Père-Lachaise », 10 h 30, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Entre la rue François-Miron et la Seine : le quartier Saint-Gervais », 14 heures, façade de l'église Saint-Gervais (Monuments historiques).

« Le parc des Buttes Chaumont », 15 heures, métro Buttes-Chaumont, sortie (Monuments historiques).

« En descendant les Champs-Elysées », 15 heures, métro Champs-Elysées, sortie (Monuments historiques).

« Evocation de l'incendie du bazar de la Charité à la chapelle Notre-Dame-de-Consolation », 15 heures, 23, rue Jean-Goujon (Monuments historiques).

« Les appartements privés d'Anne d'Autriche au Louvre », 14 h 30, métro Louvre, sortie (I. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Galeries et passages couverts », 14 h 30, métro Bourse, sortie Bibliothèque nationale (Flâneries).

« Hôtels du Marais (nord), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobeau (G. Botteau).

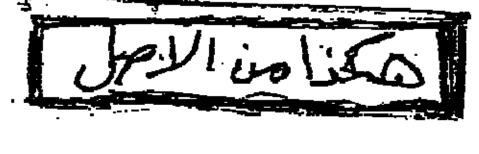
« Tombes juives dans un cimetière chrétien », 14 h 45, métro Gambetta, sortie avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

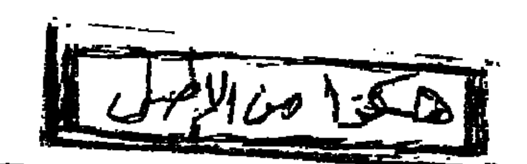
« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Entre la Villa des Fleurs et l'église rustique de Monsieur Vincent », 15 heures, métro Brochant (Paris et son histoire).

« Saint-Nicolas du Chardonneret et son quartier », 15 heures, 23, rue des Bernardins, devant l'église (Paris et son histoire).

« Fabergé, l'orfèvre des tsars. Les œufs impériaux » (dernier jour), 12 heures et 15 heures, 158, boulevard Haussmann (M. Adda).





REPÈRES

Dette

accord du groupe de Carthagène

Les onze pays latino-américains du groupe de Carthagène, réunis à Montevideo, se sont entendus, le vendredi 28 août, sur une série de mesures communes relatives au paiement de leurs dettes. Ces mesures n'ont pas encore été communiquées, mais, selon des sources diplomatiques, il s'agirait de fixer des plafonds aux taux d'intérêt, de lier le remboursement de la dette au niveau des exportations ou aux cours de certains produits (matières premières) ou encore aux taux de croissance des onze pays.

· Le groupe de Carthagène comprend l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, la Colombie, le Chili, l'Equateur, le Mexique, le Pérou, la République dominicaine, l'Uruguay et le Venezuela.

Accord multifibre

L'URSS a fait acte de candidature

L'Union soviétique vient de renouveler sa demande d'adhésion à l'Accord multifibre, organisation internationale régissant le commerce du textile et gérée par le GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers). Le GATT, qui regroupe cinquante-quatre pays, avait repoussé l'an dernier la même démarche, à la suite d'une forte opposition des Etats-Unis. La situation semble cette fois différente. *« La demande est déposée. Les Etats-Unis s'efforcent d'y apporter une réponse »*, a déclaré le 28 août le porte-parole de M. Clayton Yeutter, représentant spécial du président Ronald Reagan pour le commerce.

AFFAIRES

Télévision haute définition, disque compact effaçable et réenregistrable

Les Européens reprennent l'offensive dans la vidéo

BERLIN
de notre envoyé spécial

Les grandes nations européennes viennent de sceller définitivement leur union pour bâtir la télévision de demain. Dans le cadre du projet Eurêka, monté pour élargir à l'échelon européen le champ de la recherche scientifique et mener de nouveaux concepts industriels jusqu'au stade de leur développement, Télédiffusion de France (TDF), la Direction générale des télécommunications et le groupe Thomson côté français, l'Allemagne avec ses trois marques (Telefunken, Saba, Normande), l'Independent Broadcasting Authority pour la Grande-Bretagne, et le groupe Philips pour la Hollande, ont en effet décidé de s'associer en vue de mettre en place les nouveaux systèmes de transmission audio-vidéo par satellite de la norme Mac-Paquet.

Ces nouveaux systèmes présentent le double avantage d'être compatibles entre eux et surtout d'être évolutifs. Ils doivent remplacer les normes actuelles (SECAM, PAL) et conduire, au milieu des années 90, à l'avènement de la télévision à haute définition (TVHD) et à écran large comparable à celui du cinéma 35 mm. A cette fin, un groupe d'intérêt économique (GIE) vient d'être créé en vue de promouvoir les nouveaux matériels et de servir de liaison entre les diverses parties prenantes.

L'annonce en a été faite à Berlin-Ouest, le vendredi 28 août, à l'occasion de l'ouverture du Funkausstellung, le Salon ouest-allemand de l'électronique grand public, entièrement placé, cette année, sous le signe de la télévision par satellite. Pour lever tous les doutes et témoigner que les Européens sont maintenant déterminés à serrer les rangs pour faire obstacle au système concurrent MUSE (Multiple Subnyquist Sampling Encoding), conçu et poussé par NHK, la puissante télévision japonaise, la Commission européenne a, dans une directive publiée simultanément, invité les intervenants à s'engager sur un plan industriel pour la norme D-Mac-Paquet.

Les entreprises, elles, n'avaient pas attendu. Cette directive de pure forme est néanmoins l'acte officiel qui manquait encore pour donner sa validité au nouveau standard de télévision européen.

Stupéfaction générale

Ainsi, quatre mois après la seizième assemblée plénière du CCIR (Comité consultatif international des radiotélécommunications) à Dubrovnik (Yougoslavie), où le scénario français de TVHD soutenu par la RFA, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas avait été retenu, les Européens passent aux actes. Ils n'appartient plus maintenant qu'à la fusée Ariane de faire ses preuves en mettant sur orbite, dans quelques semaines, le satellite allemand TV-SAT et, si son financement est enfin assuré, le satellite français TDF 1 au début de 1988.

Tout ce remue-ménage n'a rien pour étonner. L'enjeu est considérable. Il s'agit rien de moins que de renouveler dans les dix années qui viennent tout le parc européen des téléviseurs, composé d'au moins cent millions d'appareils, et sans doute aussi celui des magnétoscopes. Une véritable manne pour les firmes européennes. Mais c'est aussi un défi lancé aux grandes firmes japonaises, maintenant solidement implantées sur le Vieux Continent, qui ne manqueront assurément pas de chercher le défaut de la cuirasse européenne. Si l'adversaire nippon apparaît aujourd'hui plus vulnérable, les Européens retrouvent des audaces dont ils ne se seraient pas crus capables. L'entrée, cet été, de la branche grand public du géant américain General Electric-RCA dans le giron du groupe français Thomson n'est probablement pas étranger au phénomène.

Thomson reprend spectaculairement l'offensive. La firme dirigée par M. Alain Gomez a saisi l'occasion du Funkausstellung pour exposer, à la stupéfaction générale, le premier prototype d'un disque compact effaçable et réenregistrable. Ce lecteur-enregistreur est « entièrement français ». Une victoire technique, après l'échec cuisant de la hi-fi de Moulins.

L'arrivée impromptue de ce produit, qu'on prévoyait pour la fin de la décennie, risque de poser plus de problèmes — notamment dans le monde de l'édition, où les remparts contre le piratage sont fragiles — qu'il n'en résoudra pour le consommateur submergé par tous ces nouveaux appareils. Appelé MOD (Magneto-Optical Compact Disc Recorder), il peut rendre obsolète l'arme du DAT (Digital Audio Tape) brandie par les Japonais depuis quelques mois. Si, d'aventure, Thomson songeait à s'allier au géant Philips pour le développer, les Européens disposeraient alors d'une sérieuse puissance de feu dans l'électronique grand public face aux Japonais.

ANDRÉ DESSOT.

Le feuilleton Prouvost

La contre-attaque de M. Derveloy

M. Christian Derveloy, président de Prouvost, cherche à se défendre contre l'attaque dont son groupe fait l'objet de la part des Chargeurs en renforçant sa position dans Vitos-Etablissements Vitoux, une holding qu'il préside également et qui détient environ 16 % du capital de Prouvost.

L'opération consiste à « verrouiller » le capital de Vitos-Etablissements Vitoux qui était jusqu'alors mal tenu. Pour ce faire, M. Derveloy agit sur deux fronts :

— d'une part, il a accru sa participation directe dans Vitos-Etablissements Vitoux (VEV), la portant à 10,5 % ;

— d'autre part, une assemblée générale de VEV est convoquée pour le 31 août afin d'approuver un transfert à VEV de titres détenus par M. Derveloy et des investisseurs « amis ». L'AFID, la société réunissant ces intérêts, qui avait en main jusqu'ici 22,33 % du capital de VEV, verra cette participation portée à 45,13 % environ.

A l'issue de ces opérations et compte tenu de l'augmentation de capital de VEV qui en découlera, M. Derveloy aura donc en main une participation de 52,5 % environ dans VEV, aux côtés de la banque Rivaud (7,03 %), à condition toutefois que ces modifications soient approuvées par l'assemblée générale des actionnaires.

Une condition de taille : avant ces opérations, M. Derveloy et la banque Rivaud ne détenaient que 42,5 % de VEV. Or on a assisté ces derniers jours à une forte hausse du titre VEV en Bourse qui est monté de 998 F au début de l'année à 2 240 F le 26 août, tandis que le volume des transactions était multiplié par 10. Certes, un petit nombre de titres VEV, étant sur le marché, toute transaction fait fluctuer rapidement le cours. Mais, on ne peut pas complètement exclure là aussi qu'un mystérieux acheteur se soit intéressé à Vitos.

Or, il est capital pour M. Derveloy d'assurer son contrôle sur VEV actionnaire à 16 % environ de Prouvost. Compte tenu des 16 % détenus par un autre holding, la SAFIT (qu'il contrôle, celle-ci solidement), M. Derveloy peut espérer s'assurer une position de 32 % environ dans Prouvost... De là à imaginer qu'il cherche à obtenir une minorité de blocage (33,33 %) dans Prouvost, il y a un pas aisé à franchir. D'autant que M. Jérôme Seydoux, actionnaire officiellement de 24,84 % de Prouvost, tardant à annoncer qu'il en détient la minorité de blocage, certains se demandent maintenant s'il a réussi à ramasser suffisamment de titres pour arriver au seuil fatidique des 33,33 %. On assiste donc à une bataille pour s'assurer une minorité de blocage dans Prouvost, position de force pour négocier, que recherchent tant M. Derveloy que M. Seydoux.

F. V.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Lazard Frères va créer un fonds anti-OPA

La banque Lazard Frères est en train de constituer un fonds anti-OPA, nommé « Crossroads Partners », afin d'aider les firmes bien gérées mais sous cotées en Bourse à désarmorcer les tentatives de prise de contrôle hostiles dont elles pourraient faire l'objet. Ce fonds de 2 milliards de dollars (12 milliards de francs environ) prendrait des participations importantes — 10 % à 30 % du capital — dans des entreprises susceptibles de devenir la proie des « raiders », de façon à concentrer entre des mains amicales une minorité de blocage, décourageant ainsi les OPA. Le fonds s'engagerait en effet à ne pas céder ses participations pendant trois à cinq ans, même en cas d'OPA. Lazard Frères a déjà recueilli depuis quatre mois auprès d'investisseurs institutionnels environ 1 milliard de dollars.

Air liquide a revendu quatre usines de Big Three à la société Trigas

Conformément à la demande de la Federal Trade Commission, Air liquide a vendu, le 21 août, à la société américaine Trigas quatre usines de production de gaz industriels qui appartenaient à sa nouvelle filiale Big Three Industries. L'opération permet de ne pas modifier l'état de la concurrence avec d'autres producteurs. Grâce à cette vente, la moitié des 500 millions de dollars empruntés par Air liquide pour lancer l'OPA sur Big Three aura été remboursée en moins d'un an.

Trans Resources renonce à racheter Fermenta

La firme pharmaceutique suédoise Fermenta ne sera pas rachetée par la société américaine Trans Resources. Les négociations engagées dans ce but ont échoué en raison du refus opposé par la Nordbanken de Stockholm de céder sa participation de 10 % et des petits porteurs de revendre leurs actions « B ». Seule la Goetabanken, propriétaire de la majorité des actions « A », avait donné son accord pour transférer ses titres.

Prête à investir 1,4 milliard de couronnes (autant de francs) dans l'opération, Trans Resources avait posé comme condition d'acquérir au moins 90 % des actions du laboratoire autrefois dirigé par M. Refaat El Seyed. Sauf rebondissement, il est à peu près assuré de déposer son bilan.

Dunn and Bradstreet achète Information Resources

Le groupe Dunn and Bradstreet, principal groupe américain d'étude de marché, a annoncé qu'il s'était entendu avec la direction d'Information Resources, une société spécialisée dans les tests de consommateurs, pour acheter la totalité de son capital. L'acquisition sera réalisée par échange d'actions (un demi-titre de Dunn and Bradstreet contre une action d'Information Resources), et son montant total est évalué à 572 millions de dollars (3,4 milliards de francs environ). Après cette opération, Information Resources fusionnera avec une division de Dunn and Bradstreet spécialisée notamment dans les tests d'audience télévisés, A.C. Nielsen, pour former une nouvelle division nommée Nielsen Information Resources. Information Resources a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 94 millions de dollars, soit environ trois fois moins que Dunn and Bradstreet (3,1 milliards de dollars).

La SICA Agri-Sud-Est dépose son bilan

La SICA (société d'intérêt collectif agricole) Agri-Sud-Est, créée en 1975 par la Coopérative agricole du Sud-Est, a demandé vendredi 28 août à être mise en redressement judiciaire au tribunal de commerce de Lyon après avoir déposé son bilan.

Agri-Sud-Est emploie 500 salariés sur dix départements. La SICA avait mis en route en 1985 un plan destiné à surmonter ses difficultés, mais *« les mesures prévues n'ont pu être menées à leur terme »*, ont expliqué les avocats de la société.

La Coopérative agricole du Sud-Est, créée en 1893, dont l'activité essentielle est la collecte des céréales, n'est pas concernée par cette demande de redressement judiciaire, ont-ils précisé. — *(AFP.)*

« Que choisir » intervient dans la polémique sur la privatisation des assurances

Dans la polémique sur les restructurations des sociétés nationales d'assurances, de nouvelles réactions se sont fait entendre. L'association de consommateurs, l'UFC-*Que choisir*, *« inquiète du détournement possible des droits des assurés sur les bénéfices et les plus-values réalisables »*, a demandé *« au ministre de l'économie et des finances de surseoir au délai de trois mois imparti aux assurés pour présenter leurs observations sur les projets de transfert de portefeuilles »*. Les assurés vie de l'UAP et des AGF avaient en fait jusqu'au 30 août pour consulter les dossiers présentant ces projets, ceux du GAN ont jusqu'au 12 septembre.

Dans un communiqué publié le jeudi 27 août, l'UFC-*Que choisir* demande, en outre, à *« tous les assurés vie de l'UAP, du GAN et des AGF de contester par écrit auprès de la direction des assurances ces projets de tranferts »*. Les assurés vie peuvent en fait protester contre le transfert de leur contrat d'une société à une autre, mais ils doivent justifier de leur opposition. Et surtout, seul le ministre de l'économie est juge. Même s'il y a des oppositions, il peut autoriser les transferts. Alors qu'au début de la semaine écoulée la direction des assurances affirmait n'avoir reçu aucune protestation, l'UFC-*Que choisir* indiquait, vendredi, que des assurés vie avaient envoyé des lettres recommandées.

Par ailleurs, la coordination CFDT du groupe UAP, inquiète du climat d'incertitude qui règne actuellement dans le secteur, a demandé à M. Jean Dromer, le président de l'UAP, d'aider *« les organisations syndicales professionnelles à être reçues par la direction des assurances ou le cabinet du ministre, pour être informées avec la plus grande précision de l'évolution des réformes engagées ou annoncées »* dans les assurances.

EN BREF

● **Le comité d'entreprise de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris se constitue partie civile.** — A la suite de l'inculpation de quatorze élus ou anciens élus FO du CE de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris (*le Monde* du 29 août), le CE s'est constitué partie civile, le vendredi 28 août. Les syndicalistes, pour certains membres du Parti communiste internationaliste (PCI), sont accusés d'avoir détourné plus de 1 million de francs.

● **La Biscuiterie nantaise confirme la suppression de cent emplois.** — Lors du comité central d'entreprise, le jeudi 27 août, la direction de la Biscuiterie nantaise (BN), filiale du groupe américain General Mills, a confirmé son projet de supprimer cent emplois en deux ans. Le plan social comprend des départs FNE, des départs volontaires et des mutations. La Biscuiterie nantaise emploie mille huit personnes et avait réduit ses effectifs de cent vingt salariés en 1985.

● **Matra-Manurhin-Défense supprime le quart de ses emplois.** — Spécialisée dans la fabrication des armes de poing et la cartoucherie, l'entreprise Matra-Manurhin-Défense (MMD) à Mulhouse vient d'annoncer qu'elle supprimera cent cinquante-six de ses six cent trente emplois. Le plan de restructuration sera officiellement examiné par le comité central d'entreprise le 3 septembre. En janvier 1984, MMD employait encore mille quarante-quatre salariés.

Economie

ÉTRANGER

Chômage en baisse, nouvelle réduction de l'excédent des paiements

Le Japon surmonte la hausse du yen

L'économie japonaise se serait-elle déjà remise du choc yen, en forte revalorisation par rapport au dollar ? Les indicateurs publiés vendredi 28 août à Tokyo le laissent penser. L'activité est en reprise sensible. En juillet, la production manufacturière et minière japonaise a augmenté de 0,3 % par rapport au mois précédent. Elle était ainsi supérieure de 3,5 % au niveau atteint un an auparavant, selon les chiffres rendus publics par le ministère du commerce international et de l'industrie.

La reprise de l'activité s'accompagne d'un petit regain d'inflation. Celle-ci reste cependant très modérée. En juillet, les prix étaient supérieurs de 0,1 % à leur niveau de juillet 1986, a indiqué vendredi à Tokyo l'Agence de coordination (gouvernementale). Mais surtout, l'activité soutenue a permis, en juillet, une baisse du taux de chômage. Le nombre des chômeurs est tombé à 1,59 million, soit 2,7 % de la population active, ce qui constitue une baisse de 0,3 % par rapport au mois de juin. Il s'agit de la première baisse du chômage au-dessous de la barre des 3 % en quatre mois. En mai dernier, le chômage avait atteint un niveau « record » (3,2 %).

Malgré enfin la hausse du yen, les exportations japonaises ont encore augmenté en juillet, atteignant le niveau mensuel inégalé de 19,54 milliards de dollars (contre 18,43 milliards en juin). Les achats à l'étranger, gonflés par la hausse des prix des produits pétroliers augmentent également , atteignant 10,99 milliards de dollars (contre 10,45 milliards en juin). Malgré cela, le surplus commercial japonais, évalué en termes de balance des paiements, est pour la première fois depuis quatre mois à nouveau en hausse, à 8,55 milliards de dollars en juillet (contre 7,98 milliards en juin).

Deux éléments rassureront les opérateurs sur les marchés des changes. Si elle n'apparaît pas encore nettement, la réduction du surplus commercial japonais est en bonne voie. En volume, les exportations japonaises sont en baisse de 4,4 % en juillet 1987 par rapport à juillet 1986, alors que les importations sont en hausse de 4,4 %. D'autre part, le ministère des finances a indiqué, vendredi à Tokyo, que, pour le troisième mois consécutif, le surplus des comptes courants japonais était en contraction, à 7,7 milliards de dollars (contre 7,5 milliards en juin et 8,09 milliards en juillet 1986).

E. I.

Les grands exportateurs touchés

Les grandes entreprises exportatrices japonaises des secteurs mécanique ou électrique comme Toyota, Mitsubishi, Sony, Mazda, etc., ont vu leurs profits fortement diminuer depuis un an, en raison de l'appréciation du yen. C'est ce qui ressort du classement annuel des cinquante premiers groupes nippons par les bénéfices bruts (avant impôts) établi par l'Agence nationale des impôts.

La plupart des grands exportateurs régressent, comme Toyota, qui perd sa première place au profit de la principale compagnie d'électricité Tokyo Electric Power. En revanche, les institutions financières (Nomura Securities, passé du septième au troisième rang, ou Daiwa Securities) ont vu leur résultats augmenter, de même que les sociétés de service public (électricité, téléphone). Dans les dix premières firmes, on compte désormais cinq banques ou institutions financières, quatre compagnies de service et un seul exportateur (Toyota).

● **Espagne : retours de vacances assurés.** – Les contrôleurs aériens de l'aéroport de Barcelone, dont dépend le trafic de la Costa-Brava et des Baléares, ont annulé *in extremis*, le vendredi 28 août, une grève de vingt-quatre heures qui était prévue pour samedi, mais en se réservant la possibilité d'en maintenir une autre envisagée pour samedi prochain. Le conflit porte sur le paiement d'arriérés de salaires. Cette grève menaçait de bloquer des centaines de milliers de vacanciers. – *(Reuter.)*

Pour la première fois depuis huit ans

Le déclin de la flotte pétrolière mondiale a cessé

En 1986, pour la première fois depuis 1978, la flotte pétrolière mondiale n'a pas diminué. Le nombre de navires (2 507 au 1er janvier 1987) est resté inchangé, et la capacité de cette flotte n'a baissé que de 2,3 %, se stabilisant à 233 millions de tonnes de port en lourd (contre 331 en 1978, année record). Après huit années de déclin, un plancher semble avoir été atteint l'an dernier, et la surcapacité de l'offre par rapport à la demande de fret revient à de plus justes proportions : 28 % en 1986 (contre 38 % en 1985 et 36 % en 1984). Enfin le rythme des démolitions et celui des désarmements de navires ont baissé de moitié.

Autant de signes d'un renouveau pour ce secteur miné par la surcapacité. La crise remonte à 1978. L'effondrement de la consommation de pétrole, le déclin de la part de l'OPEP dans l'approvisionnement mondial au profit de zones plus proches (mer du Nord), la concurrence nouvelle des oléoducs se sont depuis cumulés pour diminuer les besoins en transport maritime.

Sort-on pour autant du tunnel ? « *Certains commencent à être optimistes, à parier sur la reprise* », affirme-t-on à l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité. Résultat : les carnets de commande des chantiers navals se sont gonflés. Une centaine d'ordres représentant 9,5 millions de tonnes ont été enregistrés en cours d'année. Etant donné le comportement « moutonnier » de la profession, ajoutent les spécialistes, la reprise devrait s'accentuer, d'autant plus que les prix ne sont pas très élevés actuellement.

Cependant, si un plancher semble avoir été atteint, les surcapacités demeurent importantes, et l'échéance du rééquilibrage reste difficile à préciser. La navigation à vitesse réduite, les chargements partiels, les désarmements, l'affectation de navires au stockage, l'attente dans les ports, demeurent trop fréquents pour que toute la flotte soit utilisée à plein.

En outre, l'augmentation des taux de fret n'est pas significative, en dépit de la reprise de la consommation mondiale de pétrole (+ 2,5 % en 1986). L'an dernier, ces taux se sont montrés très volatils, dans un marché pétrolier particulièrement spéculatif. Le vif redressement du milieu de l'année lié à l'effondrement du prix du pétrole et au regain d'activité dans le golfe Persique a été suivi d'une rechute au dernier trimestre, due au redressement des prix et à la reprise en main du marché du brut par l'OPEP.

Géants condamnés

La flotte pétrolière mondiale sort transformée de cette longue période de restructuration, véritable purge qui s'est traduite par une réduction de capacité d'un tiers. L'ère des superpétroliers de plus de 250 000 tonnes, les VLCC (*very large crude carrier*), marquée par de gigantesques marées noires, tire à sa fin (il en reste trois cents). Géants condamnés, ils ont été envoyés à la casse ou servent de cuves flottantes. L'avenir appartient aux plus petits, de 80 000 à 120 000 tonnes, plus souples, plus rentables, adaptés à des rotations plus courtes, capables de transporter plusieurs types de brut, embarqués dans divers ports. Il s'agit, notamment de navires spécialisés transportant des produits raffinés (essence, fuel, etc.) Les pays producteurs s'étant mis à traiter eux-mêmes une plus grande quantité de leur brut.

Cette mutation s'est accompagnée d'une redistribution géographique : la part de la flotte de la CEE (à 12 pays) est passée de 32 % en 1978 à 20 % en 1986, la France chutant du septième au treizième rang mondial, loin derrière le Libéria, qui assure 25 % de l'armement pétrolier mondial (suivent le Japon, la Grèce, Panama, les Etats-Unis...)

● **OPEP : report de la réunion des comités ministériels.** – Les comités de l'OPEP chargés de surveiller les prix et la production, qui devaient se réunir le 7 septembre afin de trouver les moyens d'enrayer la dégradation du marché pétrolier se réuniront finalement à Vienne le 10 septembre, a annoncé l'Organisation. – *(AFP.)*

● **Précision.** – Quelques erreurs de chiffres se sont glissées dans l'article consacré aux statistiques mensuelles du chômage (*le Monde* du 27 août). En un an les arrêts de recherche d'emploi ont augmenté de 52,8 % et non de 62,8 %. En données corrigées, 351 500 personnes ont été rayées des listes et non 344 800. Les reprises d'emploi au cours du mois de juillet ont été le fait de 186 066 personnes et non de 183 066.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 24 au 28 août 1986

Retour de vacances

« *UNE fois encore, ils nous ont devancés* », s'exclamait vendredi un commis, de retour de vacances, en faisant le bilan des ordres d'achats reçus de l'étranger durant la semaine. Les britanniques, principalement, semblent à nouveau se diriger vers le palais Brongniart, participant au mouvement de hausse. Au terme des cinq séances du nouveau mois boursier, l'indice a gagné plus de 3 %. Sa progression depuis le début de l'année revient légèrement au-dessus de 10 %, soit un niveau identique à celui enregistré à la fin du mois de mai. Dès lundi, les valeurs françaises se sont redressées avant de marquer une pause le lendemain. Mercredi et jeudi, réconfortée par la confirmation de l'amélioration de certains indices économiques, comme ceux du produit intérieur brut ou du chômage, et stimulée surtout par des rumeurs persistantes d'une baisse des taux, la Bourse a repris sa marche en avant. Pour s'arrêter à la veille du week-end, les opérateurs préférant prendre quelques bénéfices sur leurs achats.

L'ensemble de ces ventes ont cependant été bien absorbées, le marché faisant preuve ainsi d'une excellente résistance. Et pour cause, le volume des transactions quotidiennes a fortement augmenté, repassant les 2 milliards de francs dès le 26 août. Ce jour-là, l'indice CAC de la chambre syndicale, qui calcule l'évolution de la place parisienne depuis 1981, a franchi le seuil des 420. A partir de ce niveau, les analystes graphiques considèrent que la Bourse s'engage dans un couloir de hausse pouvant aller jusqu'à 440, avant de se stabiliser.

Ces indications permettent donc aux opérateurs sur graphiques d'espérer une hausse potentielle globale du marché d'un maximum de 5 %. Mais en combien de temps ? Une semaine, quinze jours, plusieurs mois ?... aucune réponse ne peut être fournie en raison de nombreuses données extérieures totalement imprévisibles. De même le MATIF, marché à terme des instruments financiers, s'est repris. Cette consolidation est bien accueillie par les intervenants, les plus optimistes voyant même graphiquement des signaux d'achats sur les contrats de décembre à partir de 100,45. La prudence reste cependant de mise en l'absence de détente sur les taux.

L'espoir d'une baisse des taux a entraîné chez les investisseurs un regain d'intérêt pour les valeurs financières comme la Midland Bank ou encore la Compagnie bancaire. Il est vrai cependant que, dans le domaine des taux, les spécialistes des actions sont beaucoup plus optimistes que ceux qui opèrent sur les obligations. La bataille de l'été autour du groupe lainier Prouvost, qui n'en finit pas, déroute beaucoup les investisseurs. Ces derniers n'arrivent plus à démêler les différents fils conducteurs des contre-attaques (*voir encadré*). Ils préfèrent se reporter sur DMC, dont le titre est toujours extrêmement travaillé. Il en est de même pour deux autres valeurs réputées « opéables », Valeo et la Compagnie de navigation mixte. Ce holding, qui a pris au début du mois d'août le contrôle de Fichet-Bauche, vient d'entrer à hauteur de 5 % dans le capital de la SFIM. En restera-t-il là ou ira-t-il au-delà ? Dans ce cas, ce serait un moyen pour la Mixte d'augmenter sa dimension afin d'être une proie moins facile pour un éventuel « raider ». Le marché se perd en hypothèses les plus diverses...

Questions sans réponse également autour de la suspension de cotation des actions du Crédit général industriel en vue d'une opération financière prochaine. Quant à Saint-Gobain, il a indiqué qu'à la suite de l'augmentation de capital de la Société générale d'entreprise (SGE), il détenait directement et indirectement 64,96 % des parts. L'animation revient donc à Paris, et la baisse de Wall Street n'a pas affecté le marché. D'ailleurs, certains analystes envisagent, si le repli de la Bourse américaine se poursuit, un réaménagement des portefeuilles de nombreux gérants étrangers au profit de places européennes, et pourquoi pas ?, vers Paris. Encore faut-il pour cela que le mouvement de hausse amorcé se poursuive. Les déclarations dimanche de M. Balladur devraient influencer le marché surtout si le ministre détaille son programme de privatisations. Déjà au palais Brongniart, des rumeurs circulent sur le prix de vente des actions de la Compagnie financière de Suez. Après division des titres par quatre, il avoisinerait les 350 F. Le certificat d'investissement était coté vendredi à 1 500 F.

Quoi qu'il en soit les privatisations à la française devraient être différentes des anglaises. Vendredi, étaient présentées les modalités de la mise en vente prévue pour octobre de la dernière tranche de British Petroleum. La participation de près de 31,5 % restant à l'Etat dans BP. et les nouvelles actions, pour 1,5 milliard de livres, seront proposées à prix fixe aux investisseurs privés britanniques et aux actionnaires actuels de BP. Ces derniers bénéficieront d'un traitement préférentiel leur permettant d'acquérir des titres au *prorata* des actions qu'ils détiennent déjà.

DOMINIQUE GALLOIS.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	24 août	25 août	26 août	27 août	28 août
RM	1 408 276	1 430 941	2 137 841	2 262 724	1 945 894
Comptant					
R. et obl. .	5 757 171	11 079 041	9 414 501	9 730 142	11 847 418
Actions . .	165 772	172 504	328 711	178 471	211 497
Total	7 331 219	12 682 486	11 881 053	12 165 337	14 004 809
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	104	103,8	106,1	106,6	–
Étrangères	135,3	135,3	136,7	136	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance .	107,5	107,5	109,6	110,40	110,4
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	415,5	416,9	420,7	425,5	426

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 août 1987

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	101,40	101,15	101,05	–
+ bas	100,45	100,20	100,15	–
Dernier	101,15	100,85	100,80	–
Compensation	101,15	100,85	100,80	100,60

Nombre de contrats : 100 949.

Les actionnaires de British Gas décident de conserver l'ancienne direction de la société

Les actionnaires de la compagnie British Gas, récemment privatisée, ont rejeté la candidature de Sir Ian Mc Gregor, ancien directeur de la British Steel et British Coal, à la direction de la compagnie. Les trois mille actionnaires de British Gas réunis jeudi 27 août, à Birmingham (centre de l'Angleterre) pour la première fois depuis la privatisation, se sont prononcés, par une large majorité, en faveur du maintien de Sir Denis Rooke à la direction de la compagnie.

La candidature de Sir Mc Gregor, avait été proposée par un groupe d'industriel britanniques, clients de British Gas. Les actionnaires on jugé « *inacceptable la nomination d'un directeur qui représenterait les intérêts d'une seule catégorie de clients* ». – *(AFP.)*

BONS DU TRÉSOR

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Sep. 87 ..	92,55	92,50	92,54	+ 0,25
Dec. 87...	92,30	92,15	92,25	+ 0,25
Mars 88. .	92,10	92,05	92,10	+ 0,60
Juin 88. ..	91,90	91,90	91,90	–

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 21 août	Cours 28 août
Or fin (kilo en barre) ...	89 100	88 300
– (kilo en lingot) ...	89 500	89 300
● Pièce française (20 fr.)	538	528
Pièce française (10 fr.) .	360	360
Pièce suisse (20 fr.) ...	603	588
Pièce latine (20 fr.)	521	520
● Pièce tunisienne (20 fr.)	520	517
Souverain	660	647
● Souverain Elizabeth II ..	651	661
● Demi-souverain	380	395
Pièce de 20 dollars	3 160	3 065
– 10 dollars	1 595	1 505
● – 5 dollars	895	905
– 50 pesos	3 405	3 340
● – 20 marks	644	646
– 10 florins	636	542
● – 5 roubles ...	349	347

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
SFIM	+ 15	Maisons Phénix	– 9,9
SGE	+ 14,9	Géophysique ..	– 5,7
Luchaire	+ 14,1	Sodero	– 4,5
UIC	+ 14,1	Salsigne	– 4,2
Sodecco	+ 14	Moët	– 3,1
Schneider	+ 13,9	Primagaz	– 3,1
Nlles Galeries .	+ 13	Bis	– 2,3
Cie Bancaire ..	+ 12,8	Saupiquet	– 2,2
Fichet Bauche .	+ 12,8	Gle Occidentale .	– 2
Guyenne	+ 12,5	Euromarché ...	– 1,8
CPR	+ 11,8	L. Vuitton	– 1,7
Via Banque ...	+ 11,7	Gaz et Eaux ..	– 1,6
Sovac	+ 11,2	Lebon	– 1,6

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot	324 797	512 340 388
Michelin	874 459	298 002 659
Navig. Mixte .	280 321	295 724 035
Lafarge	147 975	247 939 735
DMC	407 408	245 705 657
Moët	79 859	235 894 356
CSF	172 567	218 888 089
Paribas	493 263	214 802 451
BSN	41 656	213 733 029
Soc. Générale .	442 350	188 985 088
Cie Bancaire ..	255 632	188 277 300
Valéo	280 222	181 430 990
CGE	525 003	179 121 049

(*) Du 20 au 27 août 1987.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Consolidation

Les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel. Wall Street en a fait l'expérience cette semaine. Après avoir par deux fois encore battu des records d'altitude, le marché américain a dû reculer sur des ventes bénéficiaires. L'indice des industrielles, monté au niveau historique de 2 722,41 points, s'est finalement établi vendredi à 2 639,35 (contre 2 709,50 le 21 août).

Pour l'instant, les professionnels sont généralement d'accord pour juger cette purge salutaire, qui ramène le marché à des niveaux plus raisonnables après la récente surchauffe des cours. La consolidation s'opère dans de bonnes conditions, assure-t-on autour du « Big Board ». Néanmoins, quelques-uns commencent à faire état des craintes qui percent à New-York sur une reprise de l'inflation et une remontée des taux d'intérêt. L'optimisme de la Communauté a d'autre part singulièrement diminué en liaison avec l'abaissement de la notation de l'action IBM, valeur fétiche de Wall Street, par plusieurs firmes de courtage.

	Cours 21 août	Cours 28 août
Alcoa	59 1/2	55
ATT	34 5/8	33 1/8
Allegis (ex-UAL) .	95 3/8	98 3/8
Boeing	51 7/8	52 1/8
Chase Man. Bank ..	42 1/4	41
Du Pont de Nemours	129	123 5/8
Eastman Kodak ...	103	99
Exxon	99 1/4	97 7/8
Ford	110 1/4	107 1/4
General Electric ...	65 1/2	62 1/2
General Motors ...	92	90
Goodyear	74	71 5/8
IBM	174 5/8	166 5/8
ITT	65 1/4	62 1/4
Mobil Oil	51	51 1/8
Pfizer	73 1/2	71 1/2
Schlumberger	47 7/8	46 5/8
Texaco	43 1/4	42 3/8
Union Carbide	29 7/8	29 3/8
USX	38 1/2	37 1/4
Westinghouse	72 5/8	69 3/8
Xerox Corp	84 3/4	80 3/8

LONDRES

Légère reprise

Peu d'affaires ces derniers jours à Londres, où, en l'absence d'éléments particuliers, le marché, livré à lui-même, en a profité pour regagner un peu de terrain perdu la semaine précédente, sans que ce mouvement revête une grande signification. Deux facteurs ont en effet incité les investisseurs à rester l'arme au pied : le long week-end de fin de mois (la journée de lundi sera chômée avec le Bank Holiday) ; la publication attendue mardi prochain des résultats du commerce extérieur pour juillet. En outre, beaucoup craignent une remontée des taux d'intérêt.

Indices « FT » du 28 août : 1 759,8 (contre 1 727,2) ; Mines d'or, 431,50 (contre 418,80) ; Fonds d'Etat, 85,05 (contre 85,23).

	Cours 21 août	Cours 28 août
Beecham	535	528
Bowater	493	533
Brit. Petroleum ...	353	369 1/2
Charter	447	450
Courtaulds	459	461
De Beers (*)	14 7/8	15 1/4
Free Gold (*)	15 7/8	16 1/2
Glaxo	17 21/32	17 5/32
Gt. Univ. Stores ...	21 1/2	21 1/2
Imp. Chemical	14 13/16	15 7/16
Shell	13 53/64	13 49/64
Unilever	639	628
Vickers	202	214
War Loan	35 31/32	35 57/64

(*) En dollars.

FRANCFORT

Morose

Une certaine morosité a repris cette semaine sur le marché allemand, où, à cause de la baisse du dollar, les opérateurs ont retrouvé leur réflexe national de prudence. L'activité s'est ralentie et les cours ont encore fléchi de 1 % en moyenne.

Indice de la Commerzbank du 28 août : 2013,5 (contre 2031,6).

	Cours 21 août	Cours 28 août
AEG	351,80	344
BASF	338,60	341,10
Bayer	356,30	357
Commerzbank	302	299,80
Deutschebank	701,50	694,20
Hoechst	332,20	332
Karstadt	555	567
Mannesman	185,50	182
Siemens	675	663,10
Volkswagen	402	403

TOKYO

Record battu

Encouragé par les signes de reprise économique au Japon, le marché de Tokyo a poursuivi et même accentué son avance au point de battre tous ses records d'altitude samedi matin 29 août. A la fin de la demi-séance de la journée, l'indice Nikkei s'inscrivait à son plus haut niveau historique, soit à 26 048,17 (contre 25 764,99 le 21 août). L'indice général a raté de 100 points l'inscription d'un nouveau record (2 158,21 contre 2 164,97). Son plus haut cours avait été de 2 258,56 le 13 janvier 1987.

	Cours 21 août	Cours 28 août
Akaï	510	499
Bridgestone	1 130	1 150
Canon	1 100	1 080
Fuji Bank	3 340	3 550
Honda Motors	1 600	1 580
Matsushita Electric	2 290	2 350
Mitsubishi Heavy ..	630	640
Sony Corp.	4 990	4 710
Toyota Motors	2 010	1 950

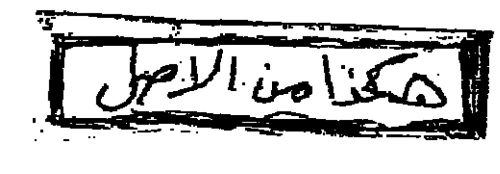
Crédits

EUROMARCHÉ

La peur du gen

MATIÈRES PREMIÈRES

Grandes manœuvres su



Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

La peur du gendarme

Au-delà des mouvements à bien courte vue où l'on est réduit sur l'euromarché, limitant le plus souvent à trois ans la vie des transactions nouvelles, ce sont les tentatives de contrôle et d'organisation suscitées par une internationalisation croissante que l'on suit avec la plus grande attention. Les Etats-Unis ont, à leur habitude, pris les devants, s'annonçant en matière financière comme les gendarmes du monde. La très sévère SEC (Securities and Exchange Commission) ne laissait aucun doute à ce sujet quand, il y a quelques jours, Charles Cox annonçait devant la Chambre de commerce suisso-américaine que les tâches de la commission qu'il préside *« sont simples à comprendre : la SEC doit tout bonnement coordonner, développer, contrôler les marchés des valeurs mobilières du monde et y assurer l'ordre »*.

Une déclaration de cette nature, faite à Zurich, a fait froncer bien des sourcils en Helvétie, où le respect des prérogatives nationales est souvent affirmé avec davantage de vigueur qu'ailleurs quand apparaît une menace. Même si l'on approuve le fond des décisions qui pourraient être prises, on ne manque pas de dénoncer le danger de marginalisation que courent les absents. Le cas des négociations menées, cette année, entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne pour aboutir à une unité de vue en matière de coefficient de solvabilité à respecter par les établissements de crédit est souvent cité à cet égard comme de nature à asseoir la supériorité des principaux pôles internationaux.

Une simple adhésion de Tokyo aux propositions anglo-américaines pourrait ensuite conduire à un triangle financier où l'Europe ne serait qu'indirectement associée. Il conviendrait donc de maintenir les discussions internationales dans le cadre plus large de la Banque des règlements internationaux, par exemple, où la participation de tous les grands pays industrialisés est assurée.

A Bruxelles, où la réaction communautaire s'exprime parfois plus discrètement, la hantise d'une suprématie des marchés financiers américain et japonais est tout autant présente. Elle transparaît dans la recherche de l'intégration financière vers laquelle on tend pour 1992. Sans une cohésion européenne, il pourrait bien être impossible d'empêcher que des décisions prises à l'échelon national outre-Atlantique ou en Extrême-Orient ne prennent une dimension mondiale. Mais pour que la carte européenne puisse se jouer, il faut que tombent nombre de barrières nationales: sur la fiscalité, les méthodes de travail ou la réglementation de l'épargne. Il faudra également appliquer de nouvelles et mêmes règles pour les douze pays de la Communauté. Ce dernier aspect a été fâcheusement illustré récemment par une ébauche de directive sur les prospectus en matière d'émissions qui, si elle s'appliquait, ne manquerait pas de paralyser l'activité.

Effrayés par tout ce qui annonce de nouveaux contrôles, inquiétés par la défaillance du dollar, voyant en Allemagne ou aux Pays-Bas les gouvernements s'empresser de lancer des emprunts d'Etat, ce qui paraît confirmer la crainte générale d'une remontée ultérieure des taux d'intérêt, la masse des investisseurs privés d'Europe ne trouvent à leur retour de vacances aucune autre raison de s'intéresser de près aux nouvelles émissions euro-obligataires. Ils recherchent plutôt la quiétude familière des marchés domestiques, et, quand les conditions offertes sont convenables, ils s'y précipitent. Jamais autant que cette année on aura souscrit, au Grand-Duché, à des emprunts libellés en francs luxembourgeois.

La délicate situation du marché de l'ECU est mise en évidence par une opération euro-obligataire de 100 millions pour le compte de l'emprunteur habituel du groupe General Motors, GMAC. Lancée à 101 %, elle est d'une durée si courte qu'elle n'autorise que deux paiements de coupons, de 7,50 % chacun ; le premier en 1988 et le second coïncidant avec le remboursement du principal, le 29 septembre 1989. Devant la difficulté de convaincre immédiatement les investisseurs du mérite de la transaction, certaines banques du syndicat d'émission ont fait appel à un argument fondamental, celui de la composition de la monnaie européenne et de sa révision, prévue pour 1989, dans le cadre d'une procédure normale qui se répète tous les cinq ans. La date de la prochaine révision n'est pas encore précisément fixée, mais elle devrait avoir lieu en septembre ou en octobre 1989. L'emprunt GMAC venant à échéance à peu près à ce moment, on a dit, ou on a fait dire, qu'il était de nature à prémunir les investisseurs du danger d'un élargissement possible aux monnaies ibériques.

L'argument est de peu de poids au vu des conditions difficiles posées à l'entrée d'une nouvelle monnaie et à la relativement faible pondération que l'on peut en attendre. En outre, il est allé à l'encontre du but recherché, réveillant des craintes oubliées et inutiles sur l'ECU. Vendredi, sur le marché gris, les obligations se traitaient à – 1,50, – 1,25, c'est-à-dire avec une décote supérieure à la commission bancaire totale de 1,125 %.

Crédit lyonnais bien accepté

La démarche rappelle de loin celle, beaucoup plus subtile, qui, à l'automne 1983, avait conduit à adapter au calendrier électoral français les conditions d'un euro-emprunt à taux flottant lancé pour le compte du Crédit foncier de France sur la base de coupons semestriels de 0,25 % plus élevés que le Libor pour une durée maximale de dix ans. L'opération de 500 millions de dollars avait dû en partie sa réussite immédiate à la possibilité laissée aux porteurs de reconsidérer leur investissement après environ quatre ans, c'est-à-dire à mi-chemin entre les élections législatives de 1986 et la présidentielle de 1988. Une clause assez classique prévoyait, dès le départ, une possibilité de sortie, au pair, après cinq ans et sept ans, soit en 1988 et 1990, au gré des détenteurs d'obligations. Mais ces derniers se voyaient en outre pourvus d'une option supplémentaire, particulièrement habile et tout à fait singulière : celle de renoncer dès le mois d'août 1987, contre payement d'un dédommagement de 0,25 %, à leur prérogative d'exiger l'année suivante le remboursement anticipé. Ceux qui en attendaient une indication de la perception du climat politique français les grands investisseurs internationaux en seront toutefois déçu, car le Crédit foncier avait dévancé les événements, en 1985 déjà, en remboursant l'emprunt.

L'Euromarché n'a vu, la semaine passée, qu'une seule nouvelle adresse française, le Crédit lyonnais, qui proposait une émission de 60 millions de dollars australiens sur trois ans. Les obligations sont munies de coupons de 13,75 % et lancées au prix de 101,40 %, ce qui donne un rendement brut de 13,16 %. Bien acceptées, elles se traitaient en fin de semaine à l'intérieur des commissions bancaires totales de 1,50 %. Au travers d'un « swap » très alléchant, l'emprunteur se procure des fonds en dollars à taux flottant.

(Intérim.)

LES DEVISES ET L'OR

Pessimisme pour le dollar

Rien ne sert de contredire la tendance. Ce vieux précepte des marchés financiers était particulièrement de mise cette semaine, où le dollar, souffrant toujours de la dégradation de la balance commerciale américaine, a poursuivi sa glissade. Certes, le repli du billet vert est moins impressionnant qu'il y a quinze jours, mais aujourd'hui l'inquiétude des dirigeants des principaux pays industrialisés est beaucoup plus manifeste. On n'est plus loin, en effet, pour le dollar, des niveaux les plus bas depuis la signature de l'accord du Louvre, en février dernier. La fin de la période estivale est particulièrement redoutée, et les cambistes n'hésitent pas, dans leur ensemble, à approuver les prévisions du principal économiste de la firme Salomon Brothers, M. Henry Kaufman, qui envisage dans un avenir proche un dollar à 130 yens et, 1,70 mark.

Dans cette ambiance pessimiste, il n'est pas étonnant que ni les déclarations des responsables monétaires ni les interventions des principales banques centrales ne soient parvenues à enrayer le déclin du billet vert. Pourtant, Japonais, Allemands et Américains se sont relayés pour se plaindre des effets néfastes qu'engendrerait pour leurs économies un nouvel affaiblissement de la devise américaine. Ainsi M. Sumita, gouverneur de la Banque du Japon, a affirmé qu'à moins de 140 yens, le niveau du dollar serait préjudiciable à la croissance de l'économie nippone. Mais ses propos ont été peu écoutés et, malgré les interventions importantes de la Banque du Japon tout au long de la semaine – estimées à 1 milliard de dollars environ, – le dollar a clôturé à Tokyo à 141,51 yens, son plus bas niveau depuis mai dernier. Au ministère de l'économie, M. Kiichi Miyazawa n'a pas eu plus de succès lorsqu'il est revenu sur sa déclaration de la semaine dernière, qui vantait la vertu des forces du marché, pour affirmer au contraire que le Japon n'avait pas l'intention de laisser le yen à la merci de *« fluctuations sauvages »*.

Côté allemand, les dirigeants n'ont pas eu plus de chance puisque, au moment où le ministre de l'économie, M. Martin Bangeman, affirmait que la baisse du dollar à moins de 1,80 mark serait dangereuse pour les exportateurs allemands, on annonçait une nouvelle progression de l'excédent commercial allemand en juillet, qui atteint 9,9 milliards de marks, contre 8,3 milliards en juin.

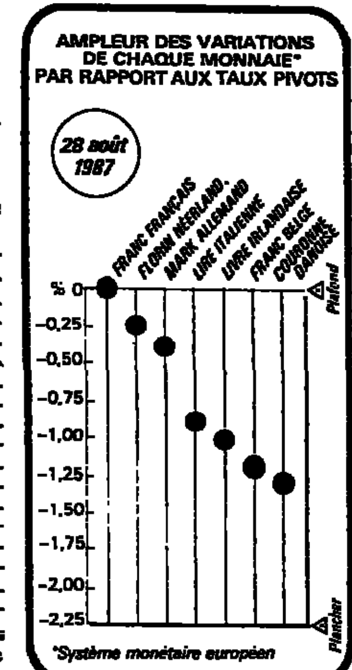
La dépréciation du billet vert permettrait-elle une résorption plus rapide du déséquilibre commercial entre les Etats-Unis, d'une part, le Japon et l'Allemagne, de l'autre ? Certains partisans du protectionnisme au Congrès américain en sont convaincus, et c'est certainement à leur égard que le délégué de la Maison Blanchge au commerce international, M. Clayton Yeutter, a affirmé que l'économie américaine n'avait rien à gagner d'un repli sur des positions plus basses. *« Il a fallu des années pour que de multiples déséquilibres dans nos échanges commerciaux se traduisent par un déficit de 170 milliards de dollars. Ce n'est pas en une nuit que l'on peut corriger cela »*, a-t-il ajouté.

Interventions des banques centrales

En fin de semaine, le recul du billet vert a été freiné par une véritable action coordonnée des banques centrales européennes. Déclenchés par la Bundesbank dans la matinée du 28, des achats de dollars ont été décelés également de la part de la Banque de France et de la Banque nationale suisse. Le dollar s'est donc stabilisé vendredi à 6,0815 F au fixing de Paris, contre 6,1145 F le 21 août, et à 1,8204 mark à Francfort contre 1,8283. Mais la baisse reprenait dès l'ouverture du marché new-yorkais, et l'efficacité des actions des banques centrales semble devoir être de plus en plus sujette à caution. L'utilisation de l'arme des taux d'intérêt pourrait être bientôt évoquée, en cas d'accentuation du repli. Pour l'instant, les Etats-Unis sont fermement opposés à tout relèvement du taux de l'escompte qui entraverait la reprise fragile de la croissance américaine. Le nouveau président du Fed, M. Alan Greenspan, devra bientôt se prononcer à ce sujet.

Le franc français a, comme à son habitude, souffert de l'appréciation du mark contre dollar, et la Banque de France s'est vue contrainte d'intervenir lors de la cotation officielle du 28 août, vendant, au dire des cambistes, environ 100 millions de marks contre francs. La devise allemande a donc été fixée à 3,3405 F, soit un peu plus bas que son cours de vendredi dernier (3,3430 F). Pas d'évolution majeure au sein du SME, où la couronne danoise reste toujours en queue. L'écart entre la première et la dernière devise a légèrement progressé, atteignant 1,35 %. Ecart satisfaisant, alors que le conseil des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des pays de la CEE, qui se tiendra les 12 et 13 septembre prochain, examinera certaines modifications aux règles de fonctionnement du SME, dont une possible réduction des marges de fluctuation des monnaies entre elles.

(Intérim.)



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 24 AU 28 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,6300	–	16,5017	66,9568	55,1420	2,6525	48,9237	0,0761
	1,6270	–	16,4311	66,4231	54,9601	2,6469	48,7567	0,0759
Paris	9,8778	6,0600	–	405,76	334,16	16,0742	296,48	4,6119
	9,9019	6,0860	–	404,25	334,49	16,1090	296,73	4,6211
Zurich	2,4344	1,4935	24,6452	–	82,3546	3,9615	73,0675	1,1366
	2,4444	1,5055	24,7371	–	82,7425	3,9849	73,4032	1,1431
Francfort ...	2,9560	1,8135	29,9257	121,43	–	4,8103	88,7231	1,3801
	2,9683	1,8195	28,8962	120,85	–	4,8160	88,7128	1,3815
Bruxelles ...	61,4510	37,70	6,2211	25,2427	207,89	–	18,4442	2,8691
	61,4680	37,78	6,2077	25,0946	207,64	–	18,4202	2,8686
Amsterdam ..	3,3317	2,0440	33,7294	136,86	112,71	5,4218	–	1,5555
	3,3370	2,0510	33,7006	136,23	112,72	5,4288	–	1,5573
Milan	2141,82	1314	216,83	879,81	724,57	34,8541	642,86	–
	2142,76	1317	216,39	874,79	723,82	34,8597	642,12	–
Tokyo	231,95	142,30	23,4818	95,2795	78,4670	3,7745	69,6184	0,1083
	232,18	142,70	23,4472	94,7857	78,4281	3,7771	69,5758	0,1083

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 28 août, 4,2586 F contre 4,2649 F le vendredi 21 août.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Grandes manœuvres sur le sucre blanc

Sur le marché mondial, le sucre blanc est aujourd'hui largement plus demandé que le roux comme en témoigne l'écart grandissant (actuellemnt environ 54 dollars par tonne) entre les cours des deux marchandises. Ce regain d'intérêt sur le blanc oblige les négociants à faire face à un besoin accru de couverture sur les marchés à terme. C'est dans ce contexte qu'il faut situer les offensives des marchés de Londres et surtout de New-York, qui souhaitent entamer le quasi-monopole de la place de Paris en la matière. La Bourse de commerce de Paris traite en effet 97 % des transactions sur le blanc.

En lançant, le jeudi 27 juillet dernier, sa cotation informatisée sur le sucre blanc, le London Fox a donné le ton, mettant l'accent sur le niveau élevé des commissions perçues sur le marché parisien. Riposte de Paris : M. Henri Azzopardi, président de la Compagnie de commissionnaires agréés près la Bourse de commerce, a annoncé une prochaine diminution des taux de commissions.

En fait, ce n'est pas tant Londres que New-York qui inquiète le plus les autorités du marché parisien. Le 5 octobre prochain, le Coffee, Sugar and Cocoa Exchange va coter un contrat sur le blanc pratiquement identique à celui du marché de la rue de Viarmes. Le menace est des plus sérieuses car, compte tenu des volumes traités et de la position ouverte de la place, le marché américain, qui ne cote pour l'instant que le roux, dicte la tendance sur les autres marchés.

En outre, les maisons de courtage américaines constituent des concurrents redoutables du fait des moyens financiers dont elles disposent et de leur implantation mondiale. Et les marchés américains ne lésinent pas sur la promotion de leurs contrats. Le Chicago Board of Trade, par exemple, n'hésite pas à dépenser 1 million de dollars pour la publicité d'un nouveau produit. *« Sur ce plan, nous ne pouvons pas rivaliser avec eux »*, souligne M. Azzopardi qui ne cache toutefois pas sa satisfaction de se voir copié.

Pour contrer ces offensives anglo-saxonnes, le marché de Paris lance le 15 septembre un contrat d'options négociables sur le sucre blanc. De plus, les opérateurs-résidents vont désormais pouvoir utiliser la convertibilité en dollars jusque-là accessible aux non-résidents. Cette mesure sera toutefois réservée aux professionnels.

Par ailleurs, la Commission des marchés à terme de marchandise (COMT) a publié au *Journal officiel* le nouveau règlement général des marchés de la place de Paris avant de s'attaquer à ceux des places de Lille et du Havre. Entre autres nouveautés, ce texte autorise le principe de contrepartie indispensable pour la liquidité du marché, en particulier en cas d'exercice d'options.

Autre innovation, les courtiers pourront désormais traiter pour leur propre compte, à condition de le faire savoir en ouvrant un compte chez un commissionnaire. Cette mesure facilitera le contrôle des activités des remisiers. Les « indélicatesses » qui ont causé un grand tort aux marchés parisiens devraient donc ainsi être évitées.

Reste que le dernier bloquage au développement de la Bourse de commerce n'est toujours pas levé. Le régime fiscal appliqué aux plus-values réalisées sur les marchés à terme de marchandises demeure dissuasif quand on le compare à celui des profits sur cession de valeurs mobilières. En effet, les gains réalisés à la Bourse de commerce sont taxés dans la tranche la plus élevée de l'IRPP au-delà d'un plafond annuel de 20 000 francs alors que les opérations effectuées au MATIF disposent d'un régime identique à celui appliqué aux profits dégagés par la vente d'actions, à savoir un taux d'imposition de 16 %.

Toutefois, les autorités de la place de Paris espèrent voir un amendement supprimant cette différence voté à la session parlementaire d'automne. Une fiscalité plus souple permettrait la création de fonds commun partiellement investis en matières premières dont le principe intéresse déjà les banquiers. Le lancement de ce type de fonds contribuerait en outre à un regain de dynamisme des marchés aujourd'hui poussifs, à l'exception du sucre.

(Intérim.)

PRODUITS	COURS DU 28-08
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 043 (– 43) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 001 (– 73) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	3 357 (+ 29) Livres/tonne
Sucre (Paris) Octobre	1 091 (– 18) Francs/tonne
Café (Londres) Septembre	1 297 (+ 44) Livres/tonne
Cacao (New-York) Septembre	1 983 (+ 52) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	276,75 (+ 2,25) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Septembre	168,75 (+ 1,50) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Septembre	162,10 (+ 4,90) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Forte baisse aux Etats-Unis

Les marchés du crédit ont réagi très vivement cette semaine au repli du dollar *(voir la rubrique les devises et l'or)*. Aux Etats-Unis en particulier, une chute très nette des cours a été enregistrée, et l'obligation-phare, la trente ans émise le 13 août dernier à 8 7/8 %, a terminé la semaine à un cours de 9,15 %. La barre de 9 %, que les professionnels considéraient comme un test, lors de la dernière adjudication trimestrielle du Trésor américain, a donc été largement dépassée, et ceux-ci s'attendent désormais à des taux voisins de 9,30 %.

Malgré les déclarations apaisantes des responsables monétaires de plusieurs pays, les anticipations de baisse du dollar et les craintes en matière d'inflation se font de plus en plus vives. Si l'un des gouverneurs du Fed, M. Heller, a évoqué un taux d'inflation limité à 4 % en 1987, la plupart des opérateurs tablent sur 5, voire 6 %. La vive baisse des cours fait redouter un retrait des investisseurs étrangers du marché américain. Si les Japonais décident d'accepter des pertes substantielles et de revendre le papier acquis, les taux se tendront encore davantage. D'ailleurs, aidé par des opérations d'arbitrage et par l'appréciation des cours du yen, le marché obligataire de Tokyo s'est très bien tenu cette semaine ; si cette tendance se poursuit, elle pourrait engendrer d'importants déplacements de capitaux.

Tout relèvement du taux de l'escompte américain semble pour l'instant à exclure, en raison de l'impact d'une telle mesure sur le niveau de l'activité économique. Des rumeurs, rapidement démenties, selon lesquelles la Citibank aurait relevé son prime rate ont circulé, confirmant ainsi la nervosité des marchés face à la poussée des taux.

Le marché obligataire allemand a également cédé du terrain, et les taux sur les fonds fédéraux à dix ans se sont tendus jusqu'à 6,45 %. Le marché reste sensible aux interventions de la Banque centrale allemande sur le marché des changes, qui achète du dollar contre du marck. La Bundesbank émettra la semaine prochaine 4 milliards de marks d'obligations, ce qui risque de provoquer des remous sur le marché obligataire outre-Rhin.

Dans ce contexte international difficile, le marché français a assez bien réagi, partiellement grâce à la confirmation d'une hausse de l'indice des prix en juillet de 0, 2 % seulement. Jeudi prochain aura lieu une adjudication d'OAT (Obligations assimilables du Trésor), 8,5 % à sept et quinze ans, et de TBM (Taux moyen des bons du Trésor) à douze ans. Il sera intéressant de savoir quelle somme le Trésor décidera de soumissionner – compte tenu de la hausse du coût de son endettement – et dans quelle mesure il effectuera des arbitrages sur bons du Trésor, entérinant ainsi la tendance générale qui privilégie l'endettement à court terme. Le Trésor pourrait choisir de lever 4 milliards de francs environ en OAT, et de compléter son besoin de financement par des titres plus courts.

Correction sur le MATIF

La semaine a été marquée par deux émissions importantes. Celle de la CAECL, qui a vendu par adjudication 1 140 millions de titres, à un prix moyen de 97,99. Le papier était assorti d'une commission de placement de 0,50 % et, par rapport à un taux de référence de 9,88 %, la marge s'établissait à – 0,31. Dans ces conditions d'émission attrayantes, il n'est pas surprenant que l'opération ait été bien accueillie. Tel n'a pas été le cas, en revanche, pour l'émission de la Caisse national des autoroutes (1 milliard de francs à taux variable), dont la marge a atteint – 0,51.

Le MATIF a confirmé son entrée dans une phase de consolidation aux environs du pair, et le sentiment exagérément baissier des dernières semaines a été corrigé. La remontée des cours est liée en particulier à des exercices d'options de vente (put) sur l'échéance septembre. Les volumes de transactions ont été très importants, atteignant un record de 115 096 contrats le 27 août, où 57 milliards de francs ont été échangés.

La Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP) a décidé, en raison de l'augmentation de l'activité déployée sur le contrat de l'emprunt notionel, de différer jusqu'à une date indéterminée l'ouverture du marché des options négociables, qui était prévue pour le 3 septembre prochain.

Sur le marché monétaire, les taux se sont légèrement détendus, baissant jusqu'à 7 3/16 % vendredi, mais restant toujours proches du taux d'intervention de la Banque de France, fixé à 7 1/2 %.

A noter enfin un petit incident sur le marché en pleine explosion des billets de trésorerie. Pour la première fois depuis la création du marché, il y a près de deux ans, un emprunteur a fait défaut, un montant il est vrai limité de 30 millions de francs. L'encours des billets de trésorerie ne cesse de progresser, et atteint actuellement 48,4 milliards de francs.

(Intérim.)

Le Monde

M. Giraud : « Le calme règne en Nouvelle-Calédonie »

Après avoir rendu visite à M. Guy Chevanton, le gendarme blessé le mardi 25 août, vraisemblablement par Philippe Bidart, dans les Landes, M. André Giraud, ministre de la défense, interrogé sur le dossier calédonien, a estimé, le vendredi 28 août, à La Teste (Gironde), que *« ce n'est pas parce qu'il y a quelques manifestations sans blessé qu'il faut oublier que le calme règne en Nouvelle-Calédonie »*. Souhaitant *« qu'on ne déforme pas »* ce dossier, M. Giraud a expliqué ce retour au calme par *« la politique qui a été suivie par le gouvernement depuis quelques mois »*. *« Nous allons bientôt voir les Calédoniens s'exprimer dans la paix »*, a-t-il ajouté.

C'est le dimanche 30 août que s'ouvre la campagne électorale pour le référendum du 13 septembre. Cette campagne, à laquelle les indépendantistes du FLNKS ne participeront pas, s'achèvera le 11 septembre à minuit.

Trois partis politiques

Trois partis politiques ont été habilités à y prendre part : le RPCR, le LKS et le FN, qui se répartiront les temps d'antenne, respectivement vingt-cinq, vingt et quinze minutes. Dans un communiqué, la Commission nationale de la communication et des libertés a précisé que la représentativité des trois formations a été appréciée *« au vu non seulement de leur représentation dans les institutions territoriales et régionales, mais également au regard de leur importance respective dans les conseils municipaux »*.

Le LKS (indépendantiste) dispose d'un temps d'antenne supérieur à sa représentativité pour tenir compte de la nature de la consultation afin qu'un relatif équilibre soit donné aux thèses en présence. M. Pierre Maresca, secrétaire général du RPCR, a qualifié cette répartition d' *« injuste »*.

LIBAN

Tous les dirigeants condamnent les émeutes contre la vie chère à Beyrouth

BEYROUTH
de notre correspondant

Un état de quasi-émeute continuait de régner samedi 29 août dans la banlieue sud chiite miséreuse, et dans une moindre mesure à Beyrouth-Ouest (secteur musulman de la capitale) à la suite de l'explosion de colère de jeudi, provoquée par une inflation galopante induite par la dévalorisation de la livre libanaise.

La situation devrait rester trouble et chaotique, tant que n'auront pas été réglées trois questions immédiates, de nature non à éloigner la crise, mais à en atténuer les effets :

I. – Suppression du soutien aux carburants, qui devrait se traduire par un triplement de leurs prix ; mais le public les paie pratiquement déjà le double partout, sauf dans le secteur chrétien. Pour le Trésor, cela équivaudra à une économie de 60 milliards à 90 milliards de livres par an (200 millions à 300 millions de dollars) et en conséquence devrait donner un coup d'arrêt à la dépréciation de la monnaie nationale.

II. – Mise en place de mesures compensatoires au niveau de l'enseignement, des soins médicaux et des transports en commun. Première mesure concrète : les crédits nécessaires à l'acheminement, de Paris à Beyrouth, de cent huit autobus achetés depuis plusieurs années et entreposés à grands frais à la régie Renault, ont été débloqués. Il a fallu pour cela que le premier ministre par intérim, M. Hoss, et le ministre des transports, M. Joumblatt, contresignent un décret du président Gemayel, qu'ils boycottent.

III. – Nouvelles augmentations de salaires au titre de la vie chère, la dernière remontant à mai seulement, et basées sur les prix à la fin 1986.

Quatre éléments notables se dégagent de cette situation quasi insurrectionnelle, inéluctable étant donnée la paupérisation accélérée d'une bonne moitié de la population dans les deux secteurs chrétien et musulman du pays, mais qui a néanmoins pris au dépourvu les leaders politiques les plus directement concernés, en l'occurrence ceux de Beyrouth-Ouest.

Tout d'abord l'unanimité de ces dirigeants à condamner l'émeute, du moins les saccages et pillages l'ayant accompagnée. Du Hezbollah (intégristes chiites) au PSP (progressiste), tout le monde est contre et l'a plus ou moins exprimé. Même quand ils admettent que le mouvement a commencé spontanément, ils soulignent qu'il a ensuite été exploité, sans cependant dire par qui.

Prudence de Damas

Unanimité également concernant la nécessité de supprimer la subvention aux carburants : bien que le camp chrétien ait pris l'initiative de la réclamer, le camp musulman s'y est rallié. Le chef de la milice chiite Amal, M. Nabih Berri, en visite dans l'« autre » partie du Liban chrétien, au nord, chez le patriarche maronite, Mgr Sfeir, et l'ancien président Soleiman Frangié, l'a expressément soulignée, sous réserve que la population soit soulagée des frais de scolarité et des soins médicaux. Donc, sur le principe, tout le monde est d'accord ; la mise en œuvre est une tout autre affaire.

Troisième donnée : bien que le dollar affole tout le monde au Liban et affecte les personnes dont les ressources sont en livres libanaises aussi bien parmi les chrétiens que parmi les musulmans, Beyrouth-Est observe bien sagement les convulsions de Beyrouth-Ouest. La situation y est mieux contrôlée par l'establishment politico-militaire. Un minimum d'aide aux nécessiteux y est organisé, notamment par les Forces libanaises (milices chrétiennes) et, sauf pour des gestes symboliques telle la chaîne pacifique Hamra-Achrafieh à travers la ligne de démarcation, les deux parties de la population ont de moins en moins de possibilités d'actions communes sur des problèmes fondamentaux. Une partie du camp chrétien, le PNL de M. Dany Chamoun, a toutefois pris l'initiative d'appuyer le mouvement qui se développe en secteur musulman, proposant de le transformer en grève générale commune et illimitée, mais pacifique, jusqu'à ce qu'une solution intervienne.

Enfin, la Syrie, défiée *de facto* à partir du moment où la manifestation tournait à l'émeute dans un territoire où elle assume l'ordre, s'y oppose sur le terrain mais, pour éviter d'apparaître comme en étant la cible, agit avec circonspection alors qu'elle a l'habitude de frapper durement quand elle le veut. Pour le moment, son armée tire en l'air et s'est contentée d'une dizaine d'arrestations. Damas essaierait même de canaliser les événements en les orientant vers l'épreuve de force classique entre camp chrétien et camp musulman.

Une semaine de grèves s'annonce qui coïncide avec la célébration de l'Achoura, sorte de « semaine sainte » chiite qui exacerbe l'exaltation religieuse au sein de cette communauté. Des jours troubles et difficiles en perspective.

LUCIEN GEORGE.

Plusieurs morts dans un attentat à Tripoli

Tripoli. – Plusieurs personnes ont été tuées et d'autres blessées, le samedi 29 août, par l'explosion d'une bombe dans un autobus, dans le centre de Tripoli (chef-lieu du Liban-Nord), sous contrôle syrien, a indiqué la police libanaise.

La charge, dont la puissance n'a pas été précisée, a explosé à 10 heures (7 heures GMT) et fait *« un grand nombre »* de victimes alors que le bus embarquait ses passagers à une station sur la place principale de Tripoli (86 kilomètres au nord de Beyrouth), a affirmé la même source.

Plusieurs autobus garés sur la place Al-Tell ont pris feu, ont indiqué des habitants contactés par l'AFP. Les secours ont commencé à s'organiser après que les passants, pris de panique, eurent vidé les rues. – *(AFP.)*

La prise d'otages de l'île d'Elbe

Deux bandits sardes auraient pris la tête des mutins

ROME
de notre correspondant

La tactique des magistrats italiens, qui font traîner en longueur les négociations avec les mutins de la prison de l'île d'Elbe, semble porter ses premiers fruits. Des divisions seraient apparues au sein du groupe, qui détenait toujours, samedi matin 29 août, vingt et une personnes en otage. Le terroriste d'extrême droite Mario Tuti n'en serait plus le chef incontesté.

Ces indications, recueillies parmi les fonctionnaires de la municipalité de Porto-Azzurro, ont été confirmées indirectement vendredi par un des magistrats. Le procureur de la République de Livourne, M. Antonio Constanzo, a révélé que Tuti *« ne parlait plus »* avec les négociateurs depuis jeudi dernier. Selon des sources proches des magistrats, ceux-ci auraient maintenant pour interlocuteurs deux bandits sardes, plus « durs » que l'ancien militant néo-fasciste, mais dont les positions seraient plus confuses que les siennes. Tous les mutins sont des condamnés à perpétuité et ne risquent pratiquement aucune aggravation réelle de leur peine s'ils commettent de nouveaux crimes.

La situation à Porto-Azzurro a été examinée vendredi soir à Rome par le « comité de crise » que préside le chef du gouvernement, M. Giovanni Goria. Aucune indication précise n'a filtré sur les travaux. *« Les grandes lignes sont toujours les mêmes »*, s'est borné à déclarer le ministre de la justice, M. Giuliano Vassalli. Les autorités continuent donc à *« négocier »*, bien que l'objet des pourparlers n'apparaisse pas clairement, puisqu'elles refusent de mettre à la disposition des mutins l'hélicoptère que ceux-ci réclament pour s'enfuir. L'éventualité d'une intervention armée, rendue difficile par la configuration des lieux, est présentée comme improbable dans toutes les déclarations officielles.

L'ancien président de la République, M. Sandro Pertini, a proposé sa médiation entre les magistrats et les mutins pour sortir de l'impasse. Dans une conversation téléphonique avec le maire de Porto-Azzurro, favorable à un compromis avec les mutins, M. Pertini, quatre-vingt-onze ans, a proposé également de prendre la place des otages, à condition que cet échange leur garantisse d'avoir la vie sauve.

Pour la première fois depuis le début de la mutinerie, un membre du gouvernement, le ministre de la justice, M. Giuliano Vassalli, devait se rendre samedi dans l'île. *(Intérim.)*

La mort de Georg Wittig prix Nobel de chimie

Le chimiste ouest-allemand Georg Wittig, prix Nobrel de chimie en 1979, est mort, le mercredi 26 août, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, a annoncé jeudi l'université de Heidelberg.

G. Wittig avait découvert, en 1953, les ylures de phosphore, molécules grâce auxquelles il avait élaboré une famille de réactions chimiques, qui portent désormais son nom et sont à la base de très nombreuses synthèses organiques. Il a aussi beaucoup contribué au développement de la stéréochimie, cette « science » qui étudie la position, dans l'espace à trois dimensions, des atomes ou groupes d'atomes d'une molécule. Tout en poursuivant son travail de recherche, G. Wittig a consacré une grande partie de son temps à l'enseignement. Il a été professeur à l'institut technologique de Brunswick et à celui de Fribourg-en-Brisgau, professeur puis directeur à l'institut de Tübingen, enfin directeur de l'institut de chimie organique à l'université de Heidelberg.

L'Assemblée du Conseil de l'Europe demande à M. Chirac d'exempter de visa les ressortissants de tous les pays membres

M. Louis Jung, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, vient de demander au premier ministre français d'*« élargir rapidement le cadre des pays exemptés de visa à l'ensemble des pays membres du Conseil de l'Europe »* (vingt et un Etats européens).

Après la vague d'attentats survenus en France en septembre dernier, le gouvernement français avait exigé l'obtention d'un visa pour tous les étrangers pénétrant en France, à l'exception de ceux provenant des douze pays de la CEE ou de la Suisse.

Dans une lettre adressée, le mercredi 26 août, à M. Jacques Chirac, M. Jung se fait l'écho d' *« un grand nombre de membres de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, notamment les délégations scandinaves »*, qui *« protestent énergiquement contre le maintien et le récent renforcement de l'obligation de visa pour l'entrée en France »*. Il souhaite que la suppression des visas profite en tout premier lieu aux pays scandinaves et à l'Autriche et propose que cette mesure puisse intervenir ou être annoncée *« avant l'ouverture de la session d'automne de l'Assemblée, le 1er octobre prochain »*.

● **Les parents de Pierre-André Albertini protestent.** – Après les propos de M. Jean-Bernard Raimond, qui avait déclaré, jeudi 27 août, que ce dernier *« ne s'était pas comporté comme devrait le faire un coopérant »* (le Monde du 29 août), le père de M. Albertini a estimé que ces affirmations étaient *« indignes d'un ministre des affaires étrangères »*. *« Je ne nie pas*, a-t-il ajouté, *la réalité des démarches effectuées par le gouvernement français, mais, depuis un an, elles n'ont abouti à rien. »* Mme Albertini, la mère du jeune homme emprisonné au Ciskei, a déclaré pour sa part : *« Je trouve cela absolument honteux. »*

Ivan Levaï quitte Europe 1

Europe 1 et Ivan Levaï divorcent. Après dix-neuf ans de vie commune. Le directeur de la station périphérique, M. Jean-Pierre Elkabbach, voulait que le journaliste renonce à sa célèbre revue matinale et politique de la presse et accepte un autre poste. Ivan Levaï a refusé et se considère comme *« licencié »* par Europe 1.

Le conflit entre les deux journalistes a éclaté à l'occasion de la préparation de la nouvelle grille de la radio, qui doit être présentée mercredi 2 septembre à la presse. Jean-Pierre Elkabbach souhaitait qu'Ivan Levaï abandonne sa revue de presse pour prendre la tête d'un grand service loisirs-société-culture, dont la création est évoquée depuis longtemps à Europe 1. Ivan Levaï, de son côté, qui se considère avant tout comme un journaliste politique, refusait absolument de quitter ses fonctions en pleine année électorale. Après plusieurs jours de négociations entre les deux parties, aucun accord n'a pu être trouvé. Le divorce est alors apparu inévitable.

Entré à Europe 1 en 1968, Ivan Levaï en était devenu le directeur de la rédaction en 1983, quelques mois avant de renoncer à son célèbre « Expliquez-vous ». Remplacé dans ses fonctions par Philippe Gildas en 1985, il était devenu chargé d'une « cellule de réflexion sur la télévision » à Europe 1. En 1987, il avait retrouvé sa revue de presse. Pressenti en juillet dernier pour prendre la direction de la rédaction du *Matin*, il avait refusé, faute d'avoir obtenu, pour réussir, des moyens financiers suffisants.

● **Tous les *skinheads* de Châteauroux remis en liberté.** – Les deux derniers *skinheads* (crânes rasés) encore détenus pour avoir agressé, le 15 août, des Maghrébins à Châteauroux ont été remis en liberté, le vendredi 28 août. Il s'agit de Michel Ferrari, vingt-deux ans, et d'un mineur de dix-sept ans. Le parquet du tribunal de grande instance de Châteauroux a décidé de faire appel de l'ordonnance de mise en liberté.

Le numéro du « Monde » daté 29 août 1987 a été tiré à 467 719 exemplaires

A B C E F G H

Polémique à Briançon pour une station de sports d'hiver

Les défis de M. de Caumont

BRIANÇON
de notre envoyé spécial

Au bord du torrent de la Guisane, gonflé par les pluies, des ouvriers s'affairent à leur chantier. Le maire et son adjoint aux travaux surgissent, serrent des mains, et l'on s'enquiert de la marche du gros œuvre : *« Quatre-vingts tonnes de béton déjà coulées ? C'est bien. Ce sont des irresponsables qui nous demandent d'arrêter. On ne bloque pas un chantier à ce stade, au risque de compromettre la sécurité des futurs usagers. Continuez comme ça. On inaugure le 15 décembre ! »*

La future gare de départ du téléférique du mont Prorel est à peine sortie de terre, le mercredi 26 août, que le maire pense déjà à l'inauguration avant Noël ! Alors même que le préfet vient d'ordonner la suspension des travaux, faute de la moindre autorisation administrative... *« Je suis ici chez moi,* coupe le maire. *C'est moi qui délivre les permis de construire. Si l'on m'interdit d'exploiter le téléférique, je transformerai la gare en musée ! »*

Qui peut donc tenir des propos aussi abrupts, voire irresponsables ? Un édile de village ? Un potentat local ? Non : le maire de Briançon en personne, Robert de Caumont, énarque, ancien sous-préfet, fondateur des GAM – groupes d'action municipale, – passé par le PSU avant d'être élu député socialiste en 1981, tendance Rocard. Voici que « Bouquetin sagace » – son totem d'éclaireur unioniste, – celui qui, lorsqu'il militait dans le Calvados *(« du gazon, pas de gasoil ! »)*, passait pour un dangereux écologiste, fait aujourd'hui figure dans sa ville d'aménageur à tout va, soutenu par les hôteliers, les commerçants et tous les professionnels du tourisme de Briançon, comme pourrait l'être n'importe quel élu de droite...

Mais quelle mouche a donc piqué M. de Caumont pour qu'il se lance ainsi, avec une joie maligne, dans un incroyable défi à l'autorité ? Comment le pourfendeur de Paul Dijoud, ancien maire, giscardien, de Briançon, qui voulait lui aussi aménager le mont Prorel, se permet-il aujourd'hui de reprendre le vieux projet et de vouloir le mener à son terme à la cravache ? *« Je n'ai pas changé,* affirme le maire. *Je n'ai jamais été contre l'aménagement du Prorel, mais contre la manière dont mon prédécesseur l'envisageait... sans rien faire pour le réaliser vraiment. Dijoud n'avait qu'une idée pour développer Briançon : le Prorel. Et il ne l'a pas fait. »*

Il est vrai que, après son élection en 1983, Robert de Caumont n'a plus parlé du Prorel, mais, au contraire insisté sur le développement *« diversifié »* de Briançon, à commencer par la rénovation de la vieille ville, l'accueil de nouvelles entreprises sur la zone industrielle, la construction de HLM de belle qualité, etc. Mais en 1986, estimant avoir assaini les finances de la ville, notamment par un relèvement de la taxe d'habitation de 50 %, Robert de Caumont souhaite reprendre l'idée, vieille d'un demi-siècle, d'un Briançon station de sports d'hiver – *« le ski dans la ville »*.

Barrage politique

Après bien des tâtonnements, la municipalité sort un projet qui ressemble à s'y méprendre au projet Dijoud – si l'on excepte la construction de deux mille lits sur le plateau du Pralong, à Puy-Saint-Pierre, aujourd'hui abandonnée (*le Monde* du 6 décembre 1980). Robert de Caumont, qui, en 1982, rejetait comme *« expédients »* la construction d'une grande surface et la vente à EDF de la régie électrique pour financer les travaux, a réalisé l'une (*« c'est une œuvre d'art, pas une boîte à cigares »*) et tenté d'obtenir l'autre *« mais EDF a refusé sous la pression de Madelin »*, affirme le maire.

Et le voilà qui se lance, le 7 juillet dernier, dans la construction à Briançon de la gare de départ d'une télécabine qui doit raccrocher sa ville à la station de Serre-Chevalier. Les appels d'offres ont été lancés en mars, mais aucune autorisation administrative (prise en considération, autorisation de construire, autorisation de défrichement, etc.) n'est parvenue à la mairie pour donner le feu vert aux travaux. Et pour cause : l'aménagement du mont Prorel prévoit une série de remontées mécaniques et de pistes de descente qui se déploient sur plusieurs communes : Puy-Saint-Pierre, associée à Briançon depuis 1974, mais aussi Puy-Saint-André et Saint-Chaffrey. *« Une opération intercommunale exige un plan d'aménagement d'ensemble,* explique-t-on à la sous-préfecture. *Nous l'avons reçu tardivement, à la mi-juillet, et sans étude d'impact. »*

Au barrage administratif est venu s'ajouter, c'est de bonne guerre, un barrage politique. Le maire délégué de Puy-Saint-Pierre, M. Alain Bayrou, jeune conseiller régional UDF, n'entend pas se laisser faire sans réagir. Le 7 août dernier, lorsqu'une pelle mécanique de Briançon est venue *« préparer le terrain »* de la gare d'arrivée sur son territoire, il est monté au créneau avec plusieurs concitoyens pour s'opposer à ce coup de force.

Fils du pays et héritier d'une entreprise prospère de Briançon, M. Alain Bayrou ne supporte pas de voir son rival se lancer dans une opération que lui, sans aucun doute, saurait mener à bien. Il en profite pour dénoncer un projet étudié seulement par une société dont le président est... le maire de Briançon, et qui n'a pas été examiné par des gestionnaires de stations existantes. *« Dans les Alpes du Sud,* affirme-t-il, *les stations de sports d'hiver sont en train de se casser la figure. Le Prorel risque d'accélérer le processus... »*

A la sous-préfecture, on n'est pas loin de partager cet avis. On craint surtout que la station de Serre-Chevalier, déjà en situation difficile, ne reçoive le coup de grâce avec une ville qui détournerait à son profit le bénéfice des forfaits. Des habitants du Puy-Saint Pierre et Puy-Saint-André s'insurgent aujourd'hui contre un aménagement qui n'apportera que des inconvénients à leurs communes – encombrement de routes déjà étroites et tortueuses, passage de remonte-pentes sous les fenêtres – alors même que les retombées positives seront accaparées par Briançon. D'autres, comme Jean-Luc Charton, ancien militant socialiste qui a *« collé pour de Caumont »*, s'indignent que l'on envisage des pistes de ski *« sans aucune concertation avec les habitants »*. Chef de piste à Serre-Chevalier, il connaît la montagne et ne comprend pas qu'on veuille installer trois téléskis sur des versants exposés au sud (*« c'est une hérésie »*).

Quant à Pierre Koller, il constate qu'un téléférique ne génère pas de champs de neige. *« La télécabine du Prorel ne sera qu'un ascenseur pour des pistes existantes, donc une dépense supplémentaire. »* Ce Grenoblois, conseiller municipal démissionnaire de Puy-Saint-André, ajoute avec tristesse : *« Nous comptions sur de Caumont pour freiner Dijoud. Il nous a complètement trahis. »*

Pour sa part, Robert de Caumont voit dans cette affaire un complot, ourdi conjointement par le nouveau préfet (*« un policier qui ne connaît rien à la montagne »*) et par son challenger Alain Bayrou (*« ancien trotskiste, expert en manipulations »*). *« C'est la première fois qu'une ville se lance dans une station de sports d'hiver,* dit-il. *Nous sommes contrariés par des magouilles insensées. Me reprocher à moi, rapporteur de la loi sur les enquêtes publiques et sur la loi Montagne, de ne pas respecter la loi, c'est un comble ! »*

A croire qu'une fatalité pèse sur Briançon : depuis cinquante ans qu'il est question d'aménager le Prorel, jamais personne n'a poussé le projet jusqu'au bout. Manque de fonds, et un domaine skiable aléatoire ensuite (trop de soleil et pas assez d'altitude). Robert de Caumont, l'homme de tous les défis, a décidé de relever le gant. En oubliant que, avec l'administration, il faut aussi prendre des gants.

ROGER CANS.

